Édito 2016

La réforme de la formation professionnelle constitue un évènement majeur pour le monde professionnel. Les nouvelles conditions de financement de la formation professionnelle impliquent une évolution décisive des modalités de sa mise en œuvre dans les établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux.

La réforme nous invite à revisiter nos pratiques pédagogiques pour faire évoluer notre offre de formation 2016 sur deux aspects majeurs. Tout d'abord, les programmes de la plupart des formations INTER ont été repensés pour que la durée des formations soit en adéquation avec les contraintes des structures professionnelles. Ensuite, l'année 2016 marque l'entrée d'APF Formation dans l'ère du numérique : certaines formations INTER sont proposées en « blended-learning », articulant des temps de formation à distance permettant au professionnel de rester sur son lieu de travail, et des temps de formation présentielle axés davantage sur l'analyse et les échanges de pratique. Cette modalité de travail peut aussi être développée en INTRA.

L'année 2016 devrait aussi voir l'aboutissement de la réforme des formations de niveau V qui va regrouper sous un même diplôme les AMP, les AVS et les auxiliaires de vie scolaire. Ce nouveau diplôme sera proposé par APF Formation, à Paris, conformément aux agréments dont nous bénéficions (AMP et AVS).

En nous inscrivant résolument dans ces perspectives d'évolution, nous souhaitons nous adapter au mieux à l'évolution du contexte règlementaire et aux contraintes qui sont les vôtres.

APF Formation reste à votre écoute, vous conseille et vous accompagne dans tous vos projets de formation.

L'équipe d'APF Formation





L'équipe d'APF Formation



APF Formation Paris

9-11, rue Clisson
75013 Paris
Tél. : 01 40 78 69 52
Fax : 01 45 65 43 45
http://formation.apf.asso.fr



Guy TURBELIN
directeur



Philippe GILLES-CHOMEL
responsable de formation
Tél. : 01 40 78 69 41



Marie ANS
chef de projet formation
Tél. : 01 40 78 01 04



Ghislaine CHANGEY
assistante INTRA IDF
Tél. : 01 40 78 63 73



Valérie LECOINTE
assistante INTER
Tél. : 01 40 78 69 52



Philippe MOULON
comptable
Tél. : 01 40 78 01 00



Alain COTINAUT
aide-comptable
Tél. : 01 40 78 01 02

APF Formation AMP/AVS



Chantal REBY
responsable de formation AMP/AVS
Tél. : 01 40 78 01 06
apf.formation.amp-avs@apf.asso.fr



Alexandra SALHI
assistante
Tél. : 01 40 78 01 05



APF Formation Bordeaux

Rue Guilhou
33200 Bordeaux Cauderan
Tél. : 05 56 42 15 70
Fax : 05 57 87 00 96
apf.formation.aquitaine@apf.asso.fr



Sophie DUPIN-BARRÈRE
responsable de formation

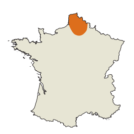


David BESSIERES
assistant





APF Formation Lille



57, rue du Moulin Delmar
59650 Villeneuve-d'Ascq
Tél. : 03 20 20 97 70
Fax : 03 20 20 97 73
apf.formation.nord@apf.asso.fr



Isabelle ARDOUIN
responsable de formation



Denis ADAM
assistant

APF Formation Nantes



Centre APF La Buissonnière
28, rue Charles-de-Gaulle – BP 4315
44240 La Chapelle-sur-Erdre
Tél. : 02 40 72 96 67
Fax : 09 55 63 27 86
apf.formation.bretagne@apf.asso.fr



Cindy BIMBARD
responsable de formation



Élodie RAVAUT
assistante

APF Formation Grenoble



21 bis, avenue Marcellin Berthelot
38100 Grenoble
Tél. : 04 76 56 20 35
apf.formation.rhone-alpes@apf.asso.fr



Guy LOYRION
responsable de formation



Brigitte KERAVEN
assistante

APF Formation Le Havre



24, rue des Quatre Saisons
76290 Montivilliers
Tél. : 02 35 51 11 75
Fax : 02 35 21 35 27
apf.formation.normandie@apf.asso.fr

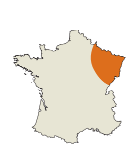


Isabelle ARDOUIN
responsable de formation



Mélanie RENAUT
assistante

APF Formation Mulhouse



2A, rue des Alouettes
68110 Illzach
Tél. : 03 89 56 96 81
Fax : 03 89 56 00 10
apf.formation.alsace-lorraine@apf.asso.fr



Marie-Pierre BOUGENOT
responsable de formation



Maryline MULLER
assistante





Sommaire

Blended learning (008a, 020, 168, 264)






APF Formation
Association des Paralysés de France


ISQ
OPQF


APF Formation
Association des Paralysés de France


ISQ
OPQF

APF Formation







Notre action

- Plus de 100 thèmes de formation spécialisés dans l'accompagnement, l'éducation et la rééducation des personnes handicapées ou polyhandicapées.
- 1 formation préparatoire au DEAMP.
- 1 formation préparatoire au DEAVS.
- 1 colloque annuel réunissant plus de 900 participants.

Nos chiffres

- 8 sites.
- 23 permanents.
- 400 intervenants occasionnels.
- 7 500 stagiaires par an.
- 660 dispositifs de formation INTER et INTRA.
- 14 000 heures de formation.
- 1 400 institutions clientes chaque année.

Notre spécificité

- Une position privilégiée au carrefour de l'action associative et de la vie des services et des établissements sanitaires et médico-sociaux.
- Une connaissance approfondie des institutions et des besoins des personnes accueillies (déficience motrice, déficience intellectuelle, polyhandicap).
- Un ancrage de notre activité sur les pratiques et les évolutions en cours grâce aux liens privilégiés établis avec les acteurs de terrain et l'expertise interne à l'APF.

Notre démarche

- Une actualisation permanente des actions proposées.
- Une démarche d'aide et de conseil en matière d'analyse de besoin de formation.
- Des intervenants qualifiés disposant tous d'une longue pratique professionnelle dans le secteur médico-social.
- Une pédagogie active et participative, appuyée sur l'expérience et les situations professionnelles.
- Une évaluation des actions de formation mises en place.

Nos références

Nous tenons à votre disposition nos références dans les secteurs médico-social, sanitaire, associatif et les collectivités territoriales : CAMSP, SESSAD, IEM, IME, enseignement spécialisé, centre de rééducation fonctionnelle, services hospitaliers, foyers, ÉSAT, MAS, SAJ, CCAS, services d'aide à domicile, maisons de retraite, mairies, conseils généraux...



Retrouvez nos publications (actes des journées d'étude organisées par APF Formation à la Maison de l'Unesco à Paris, collections Études & recherches et Journée d'étude) sur : **http://formation.apf.asso.fr**





Conseil et accompagnement

L'activité de conseil proposée par APF Formation prend la forme d'un accompagnement technique, méthodologique et humain dans la constitution, l'élaboration et la gestion de dossiers complexes touchant à l'organisation institutionnelle.


S. Le Clézio

Champ d'action

Le conseil que nous proposons s'adresse aux services, aux établissements ou aux associations engagés dans une dynamique de changement, et qui souhaitent disposer d'une expertise dans les domaines suivants :
- actualisation des projets institutionnels ou associatifs ;
- restructuration d'établissement ;
- mise en œuvre d'une démarche qualité ;
- ergonomie, accessibilité, mise en conformité des lieux ;
- gestion des ressources bénévoles.

Consultants

Les consultants qui interviennent dans le cadre d'une action de conseil sont sélectionnés sur la base de leur expertise et de leur formation. Ils disposent d'une connaissance approfondie du secteur médico-social et sont, de par leur fonction, en contact permanent avec la vie des structures et des institutions.

Conditions

Chaque demande fait l'objet d'une analyse préalable et d'une proposition d'action accompagnée d'un devis qui détaille précisément les étapes de réalisation et les modalités d'évaluation de l'action envisagée.

Le Développement professionnel continu (DPC)

La loi du 21 juillet 2009 « Hôpital, patient, santé, territoire » instaure une obligation commune à tous les professionnels de santé, paramédicaux et médicaux, de suivre un programme de Développement professionnel continu (DPC).



Le Développement professionnel continu est une opportunité de faire évoluer les pratiques professionnelles des salariés dans un objectif d'améliorer, de manière continue, l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

APF Formation, évalué favorablement par l'Organisme gestionnaire du développement professionnel continu (OGDPC), est habilité à dispenser des programmes de DPC.
Les programmes enregistrés, répondant à cette obligation, sont signalés dans le présent catalogue.

En INTER, APF Formation remet à chaque stagiaire un livret de participation à un programme de DPC qui lui permettra de renseigner son bilan individuel d'activité.

En INTRA, APF Formation vous accompagne de l'élaboration à la mise en œuvre de vos programmes de DPC et vous aide à respecter les différentes étapes et méthodes préconisées. Nous vous proposons également des outils de suivi vous permettant de gérer les étapes dans leur succession.

À l'issue d'un programme et après validation du parcours, chaque stagiaire reçoit une attestation individuelle de participation à un programme de DPC.



29es journées d'étude d'APF Formation 28 et 29 janvier 2016, Paris, maison de l'Unesco

La parole est à l'usager

Pour un dialogue dynamique avec les professionnels

Les 28 et 29 janvier 2016, APF Formation propose aux acteurs des secteurs médico-social, sanitaire et associatif de développer le thème de la participation des usagers. Ces 29e journées d'étude, qui auront lieu à la maison de l'Unesco, à Paris, seront l'occasion d'évaluer l'impact de cette participation sur les pratiques d'accompagnement des personnes en situation de dépendance.

Quelle que soit la nature du handicap, la situation de dépendance introduit une tension forte dans les rapports entre la personne handicapée et celle qui contribue, directement ou non, au développement de son autonomie matérielle, motrice, psychique ou sociale. La parole donnée à l'usager dans l'élaboration et la mise en œuvre des projets qui le concernent, tend à rééquilibrer cette relation. Au domicile ou en institution, les souhaits de l'usager sont aujourd'hui prépondérants. Pourtant, si l'introduction de cette logique est un réel facteur de progrès et d'amélioration de l'exercice de ses droits, l'usager se heurte aussi parfois à des contraintes collectives qui peuvent limiter l'expression de ses choix. Le risque serait alors de l'enfermer dans une organisation qui ne laisse plus place à ses demandes ou à sa créativité. Par ailleurs, les moyens d'expression de l'usager, la prise en compte de ses intérêts parfois ambivalents, le poids des attentes de l'entourage interrogent les compétences et l'éthique des professionnels.Face à ces apparentes contradictions, des pratiques innovantes émergent, permettant de concilier besoins spécifiques et intérêt collectif.

À partir de témoignages, d'approfondissements théoriques, ces journées d'étude proposeront à chacun de mieux appréhender les logiques et les enjeux de la participation de l'usager pour ajuster les pratiques professionnelles dans le respect des dynamiques individuelles.

Préprogramme

I – Ce que participer veut dire
- Des droits de l'usager aux droits fondamentaux de la personne
- Le point de vue du Conseil de l'Europe
- Vous avez dit usager ?

II – Savons-nous bien écouter ?
- Savoir bien écouter pour prendre en compte ce que dit la personne
- Le choix éclairé
- Comment faire preuve de créativité malgré les paradoxes ?
- Les conditions de la participation

III – Quelles sont les bonnes pratiques, les innovations qui peuvent inspirer notre pratique ?
- Les nouvelles modalités de communication
- Les formes de participation
- Sommes-nous toujours d'accord ?

V – Quels modèles de gouvernance ?
- Les personnes peuvent elles s'organiser collectivement ?
- En Suède, comment cela fonctionne-t-il ?
- À quoi répondent ces nouvelles modalités de participation citoyenne ?

INTERVENANTS

Isabelle ARDOUIN, responsable formation, APF Formation, Lille et Le Havre

Yves BEROUJON, directeur d'établissements et services, fondation OVE, Lyon

Frédéric CALLEGARI, directeur d'établissements adultes, ASEI, Ramonville-Saint-Agne

Christophe DOUESNEAU, directeur du développement et de l'offre de service, APF, Paris

Sylvie FASQUEL, adjointe de direction, SESSD-SSAD APF, Villeneuve-d'Ascq

Caroline ISEL, directrice, MAS APF, Rohrbach-Lès-Bitche

Michel LALEMANT, président du Conseil national des usagers de l'APF, Paris

Guy LOYRION, responsable formation, APF Formation, Grenoble

Maryvonne LYAZID, consultante, Paris

Annick MONTE, directrice, pôle médico-social adulte, L'Adapt, Paris / Val d'Oise

Guy TURBELIN, directeur, APF Formation, Paris

Catherine VINCENT, adjointe de direction, FAM APF, Combs-la-Ville





Formations INTER ÉTABLISSEMENTS

Les formations INTER ÉTABLISSEMENTS visent à un approfondissement théorique, méthodologique ou pratique dans un domaine défini. Elles peuvent aussi proposer un travail centré sur le développement des capacités relationnelles. Lors de ces actions, les stagiaires ont l'occasion de rencontrer des experts, de se confronter à des professionnels de différents secteurs, et de se perfectionner ou de développer des compétences en rapport avec leurs préoccupations professionnelles.

Sauf cas contraire précisé sur la fiche, le nombre des inscriptions est limité à 16 participants par session.

Inscription

Adressez votre inscription par courrier postal ou électronique, ou par fax en utilisant le bulletin d'inscription qui figure en fin de catalogue ou en le téléchargeant sur notre site. La confirmation de l'enregistrement de votre inscription est adressée à votre établissement par courrier électronique. Les inscriptions sont retenues et confirmées dans leur ordre de réception jusqu'à concurrence des places disponibles. Si la session que vous avez choisie est complète, vous serez informé de la mise sur liste d'attente de votre inscription.

Règlement

Votre inscription donne lieu à l'établissement d'une convention en double exemplaire dont l'un est à nous retourner accompagné du montant intégral de la formation.
Votre inscription définitive est **conditionnée par le règlement intégral de la formation.** À défaut, APF Formation se réserve le droit de disposer des places retenues. Toute formation commencée est due dans son intégralité.

Annulation

Nous nous réservons la possibilité d'annuler toute formation, trois semaines avant la date prévue, si le nombre d'inscrits est insuffisant, si des annulations inopinées surviennent, ou en cas de force majeure. Dans ce cas, les employeurs et les stagiaires sont immédiatement informés et nous procédons au remboursement des sommes perçues.
En cas de dédit par l'entreprise avant le début de l'action, APF Formation facturera des frais d'annulation dans les conditions suivantes :
- annulation antérieure à J-30 : 15 % du coût total de la formation ;
- annulation entre J-30 et J-7 : 50 % du coût total de la formation ;
- annulation après J-7 : 80 % du coût total de la formation.

Trois semaines avant la session de formation

Nous vous adressons par courrier électronique un dossier comprenant :
- la lettre de convocation au stage ;
- le programme de la formation ;
- une liste d'hôtels proches du lieu de formation ;
- un plan d'accès au lieu de formation.

Pendant votre formation

Votre hébergement et vos repas sont à votre charge. Les possibilités de restauration proches du lieu de formation vous seront indiquées le premier jour.
Le dernier jour, une attestation de formation vous sera remise.
Une autre attestation sera envoyée à votre employeur dans les jours qui suivent.
En cas d'absence partielle ou continue durant la formation, vous devez nous le signaler au plus tôt et avertir votre employeur.
En principe, les formations INTER se déroulent de 9 h à 17 h 30 avec une pause d'une heure pour le repas.
Le premier jour, la formation débute à 9 h 30. Le dernier jour, elle se termine à 16 h 30.

Loi informatique et liberté

Les informations à caractère personnel recueillies par APF Formation font l'objet d'un traitement informatisé destiné à assurer l'ensemble de la gestion des sessions de formation. Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978, chaque stagiaire dispose d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concernent et qu'il peut exercer en s'adressant à : APF Formation, 9-11, rue Clisson – 75013 Paris.





Formations INTRA ÉTABLISSEMENTS

APF Formation réalise plus de 500 sessions de formation INTRA par an.
La formation INTRA ÉTABLISSEMENTS s'inscrit dans le cadre du projet d'établissement ou de service. Elle participe au développement des compétences d'un groupe de salariés en réponse à des objectifs d'évolution et de développement de la structure.

Modalités

Votre demande de formation est formulée auprès de l'antenne régionale la plus proche de votre structure. À défaut, vous pouvez contacter APF Formation Paris qui vous orientera vers l'antenne concernée. Un formulaire de demande figure en fin de catalogue.

Analyse

Une démarche préalable d'analyse est développée avec vous pour ajuster la formation au plus près de vos objectifs.
Ce travail donne lieu à une proposition qui tient compte du profil des stagiaires, des besoins de formation repérés, et des contraintes de réalisation de la formation (durée envisagée, dates prévues, planification, etc.).
C'est à partir de cette proposition et suite à votre accord, que sera finalisée l'offre de formation en lien avec le formateur retenu.
Une durée minimum de deux jours est souhaitable quel que soit le type d'action envisagée.
Au-delà de deux jours, il est souvent préférable d'envisager un déroulement sur deux périodes espacées de quelques semaines. Cette modalité permet de prévoir un travail d'élaboration entre les sessions qui se révèle toujours fructueux pour réaliser les objectifs de l'action.
Il est en outre adapté pour mettre en œuvre un programme de DPC.

Réalisation

Une convention est établie pour chaque action INTRA ÉTABLISSEMENTS.
Cette convention mentionne les conditions générales de réalisation (dates, durée, objectifs, programme, moyens mis en œuvre, nom du ou des formateurs, etc.).
La mise en œuvre de la formation est confiée à un formateur qui se déplace dans votre établissement.

Évaluation

Chaque formation donne lieu à une évaluation qualitative et quantitative réalisée auprès des stagiaires à l'issue de la session.
Une évaluation à distance des effets de la formation peut être mise en place 2 à 3 mois après la formation. Les modalités de cette évaluation sont à définir dans le cadre de la convention (questionnaire, rencontre, analyse, contextualisation...).
À l'issue de la formation, les attestations de participation et les résultats quantitatifs de l'évaluation vous sont adressés.

Conditions

Sauf conditions particulières mentionnées dans le catalogue, le coût de la prestation pédagogique s'établit à 1 240 € par journée/formateur.
La présence d'un deuxième formateur majore le prix/jour de 520 €.
Ces tarifs s'entendent pour un groupe de 12 participants, sauf cas particulier précisé directement sur la fiche catalogue ou dans les annexes pédagogiques de la convention. Pour un nombre plus important de stagiaires, nous consulter.
Ils s'appliquent également pour la mise en place d'actions INTRA, regroupant trois structures au maximum et nécessitant l'établissement d'une multi facturation proratisée. Chaque dossier nécessitant un conventionnement complémentaire entraînera un surcoût.
Les frais d'hébergement et de transport du (des) formateur(s) sont facturés en sus au coût réel avec un plafond fixé chaque année.
Si la mise en place de l'action prévoit un temps d'analyse préalable, celui-ci est facturé sur la base de 710 € par jour.

Règlement

Une convention en double exemplaire vous sera adressée avant le début de la formation.
Un exemplaire est à nous retourner accompagné du règlement équivalent à 50 % du montant des frais pédagogiques. Le solde de la facture vous sera adressé à l'issue de la formation.





Formation d'aide médico-psychologique (AMP)

La formation préparatoire au diplôme d'aide médico-psychologique est définie par le décret du 11 avril 2006 instituant le diplôme d'État d'aide médico-psychologique (DEAMP). La formation s'adresse à des personnes travaillant en établissement et chargées d'accompagner les actes de la vie quotidienne auprès d'enfants, d'adolescents ou d'adultes dans un état de grande dépendance (personnes handicapées, personnes polyhandicapées, personnes âgées).

Déroulement

La formation se déroule à Paris sur une période de 12 à 18 mois.
Elle comprend 514 heures de formation théorique réparties en six domaines de formation et 840 heures de stages professionnels.
Pour accéder au diplôme d'État d'aide médico-psychologique (DEAMP), les candidats doivent avoir validé les six domaines de formation.

Contenu de la formation

Le contenu de la formation théorique se répartit en six domaines de formation (DF).

- **DF 1 :** Connaissance de la personne.
- **DF 2 :** Accompagnement éducatif et aide individualisée aux personnes dans les actes de la vie quotidienne.
- **DF 3 :** Animation à la vie sociale et relationnelle.
- **DF 4 :** Soutien médico-psychologique.
- **DF 5 :** Participation au projet personnalisé.
- **DF 6 :** Communication professionnelle et vie institutionnelle.

Les domaines de formation sont indépendants les uns des autres pour permettre des parcours individualisés de formation :
- dans le cadre des dispenses prévues par les textes ;
- pour les candidats ayant eu des échecs lors de la validation des acquis de l'expérience (VAE).

Suivi pédagogique

Durant la formation, chaque stagiaire est accompagné par un formateur qui suit son travail, le soutient dans son évolution personnelle et professionnelle, évalue et valide ses travaux écrits.
Le suivi se réalise sous forme d'entretiens et de rencontres sur le terrain professionnel avec les encadrants du stagiaire.

Conditions d'admission

- Être âgé de 18 ans au moins au moment de l'entrée en formation.
- Être salarié d'un établissement (CDD, CDI) ou bénéficier d'un contrat spécifique.
- Avoir réussi l'examen d'admission.

Renseignements pratiques

La formation est réalisée uniquement à Paris.
Les demandes d'inscription à la formation ou à la sélection doivent être adressées par écrit au responsable de formation.
Les dates de sélection et d'entrée en formation sont mises à jour tout au long de l'année sur notre site : http://formation.apf.asso.fr
Validation des acquis de l'expérience : nous consulter.

Attention : un nouveau diplôme regroupant les formations AMP et AVS sera proposé en 2016.
Au moment de finaliser le catalogue de formation 2016, nous ne sommes pas en mesure de vous préciser le programme de cette formation.

Pour plus d'information, consulter notre site : **http://formation.apf.asso.fr**





Formation d'auxiliaire de vie sociale (AVS)

L'auxiliaire de vie sociale intervient auprès des familles, des personnes âgées, ou des personnes handicapées qui ne peuvent pas assumer seules ou de façon complète les obligations qui sont liées à leur vie quotidienne. Par son intervention, l'auxiliaire de vie sociale contribue à préserver l'autonomie, à favoriser le maintien à domicile et à éviter la rupture des liens sociaux. La formation préparatoire au diplôme d'État d'auxiliaire de vie sociale (DEAVS) est définie par les arrêtés du 14 mars 2007 et du 4 juin 2007 du ministère de l'Emploi et de la Solidarité.

Déroulement

La formation d'AVS se déroule à Paris sur une période de 9 à 12 mois.
La formation comprend 517 heures de formation théorique réparties en six domaines de formation. Elle se réalise en centre de formation.
À cela s'ajoutent 560 heures de stages professionnels.

Pour accéder au DEAVS, les candidats doivent avoir validé les six domaines de formation. Ils peuvent être acquis au titre de la validation des acquis de l'expérience.

Contenu de formation

Le contenu de la formation théorique se répartit en six domaines de formation (DF).

- **DF 1 :** Connaisance de la personne (105 heures).
- **DF 2 :** Accompagnement et aide individualisée dans les actes essentiels de la vie quotidienne (91 heures).
- **DF 3 :** Accompagnement dans la vie sociale et relationnelle (70 heures).
- **DF 4 :** Accompagnement et aide dans les actes ordinaires de la vie quotidienne (77 heures).
- **DF 5 :** Participation à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation du projet individualisé (91 heures).
- **DF 6 :** Communication professionnelle en vie institutionnelle (70 heures).

Certains diplômes peuvent donner lieu à des dispenses ou des allègements de formation.
Les domaines de formation sont indépendants les uns des autres pour permettre des parcours individualisés de formation :
– dans le cadre des dispenses prévues ;
– pour les candidats ayant eu des échecs lors de la validation des acquis de l'expérience (VAE).

Suivi pédagogique

Chaque stagiaire bénéficie d'un suivi individualisé sous forme d'entretiens réguliers avec un formateur. Une rencontre annuelle sur le terrain professionnel avec les encadrants du stagiaire assure la continuité entre la formation et l'exercice professionnel.

Conditions d'admission

- Être âgé de 18 ans au moment de l'entrée en formation.
- Avoir satisfait aux épreuves de vérification des prérequis.

Renseignements pratiques

La formation est réalisée uniquement à Paris.
Les demandes d'inscription à la formation doivent être adressées par écrit au responsable de formation.
Les dates de sélection et d'entrée en formation sont mises à jour tout au long de l'année sur notre site : http://formation.apf.asso.fr
Validation des acquis de l'expérience : nous consulter.

Attention : un nouveau diplôme regroupant les formations AMP et AVS sera proposé en 2016.
Au moment de finaliser le catalogue de formation 2016, nous ne sommes pas en mesure de vous préciser le programme de cette formation.

Pour plus d'information, consulter notre site : **http://formation.apf.asso.fr**





La formation et le conseil au service des entreprises et des collectivités publiques

Emploi, transports, lieux publics, accueil... accessibilité

La loi du 11 février 2005 (loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées) énonce les grands principes d'accessibilité pour tous : accès à l'emploi ; accessibilité du cadre bâti, des transports et de la voirie ; accès aux lieux publics ; accès à l'école...
Pour vous aider à répondre à ces obligations légales, APF Formation vous propose des formations adaptées à votre contexte et à vos besoins.



PUBLIC CONCERNÉ
Acteurs publics et privés.

MODALITÉS DE RÉALISATION DES FORMATIONS
- Effectif : 12 participants maximum (10 participants pour les formations pratiques)
- Durée : à définir
- Lieu : dans vos locaux
- Prix : nous consulter











Objectifs

- Assurer l'accès de l'enfant, de l'adolescent ou de l'adulte handicapé, aux institutions ouvertes à l'ensemble de la population.
- Assurer le maintien de la personne handicapée dans un cadre ordinaire de scolarité, de travail et de vie.
- Garantir l'accompagnement et le soutien des familles et des proches des personnes handicapées.

Méthodes pédagogiques

- Apports de connaissances théoriques.
- Mises en situation.
- Échanges à partir de l'expérience des participants.
- Utilisation de supports (PowerPoint, film...).

Nos formations

- La sensibilisation au handicap.
- L'accueil de public en situation de handicap.
- L'accompagnement de personnes en situation de handicap.
- L'intégration d'une personne handicapée dans une équipe de travail.
- Les gestes techniques (manipulation du fauteuil, transfert d'une personne en fauteuil...).
- La réglementation de l'accessibilité (loi du 11 février 2005).
- L'approche du diagnostic Accessibilité.
- La mise en place d'une Commission communale d'accessibilité (CCA) ou d'une Commission intercommunale d'accessibilité (CIA).





L'accompagnement des personnes en situation de handicap nécessite de connaître les différentes pathologies qu'elles présentent, les déficiences qui en résultent. Les formations figurant dans ce chapitre permettent d'appréhender ces questions pour proposer un accompagnement adapté aux incapacités constatées et à leurs conséquences au quotidien.
Des formations en lien avec l'accompagnement des personnes au quotidien, quel que soit le handicap, sont proposées au chapitre 9 ; elles peuvent compléter cette première approche.

En fonction des besoins des professionnels et des problématiques des établissements, les propositions de formations peuvent être adaptées pour être réalisées au plus près de vos attentes.


Retrouvez nos formations sur : **http://formation.apf.asso.fr**

1 • Handicaps – Déficiences

APF Formation
Association des Paralysés de France





Le handicap moteur

PUBLIC CONCERNÉ
Tout professionnel intervenant auprès de personnes en situation de handicap, désirant compléter sa formation par une meilleure connaissance des déficiences motrices et de leurs répercussions psychologiques et sociales.

CONCEPTION/ANIMATION
Solange JARRY, formatrice APF Formation

INTERVENANTS
Danièle ARRO-MICHEL, kinésithérapeute, SESSD APF, Dammarie-lès-Lys

Yolande FRADET-VALLÉE, formatrice, psychologue clinicienne, Paris

INTER ÉTABLISSEMENTS
Durée : 3 jours
Dates : 9 au 11 mars 2016
Prix : 630 €
Lieu : Paris

INTRA ÉTABLISSEMENTS
Délai : 3 mois
Durée : à définir
Prix : 1 240 €/jour
+ hébergement et déplacement des formateurs

Le travail d'aide et d'accompagnement auprès des personnes ayant une déficience motrice suppose des connaissances de base d'ordre médical, psychologique et socio-économique.
Cette formation se propose d'apporter les éléments nécessaires pour mieux connaître les déficiences motrices et leurs incidences sur la vie sociale et relationnelle de la personne.
Elle visera également à aider chacun à mieux prendre en compte la réalité de ces déficiences dans les pratiques quotidiennes d'aide, d'éducation et d'accompagnement.

Objectifs

- Identifier les caractéristiques médicales des déficiences motrices.
- Repérer les répercussions psychologiques, familiales et relationnelles du handicap moteur.
- Distinguer les différentes modalités de la politique sociale en faveur des personnes handicapées.
- Analyser la dimension d'aide et de soin dans l'exercice professionnel auprès des personnes handicapées.

Méthodes pédagogiques

- Apport de connaissances sous forme d'exposés théoriques.
- Échanges à partir des pratiques.
- Travail sur documents écrits et audiovisuels.

Contenu

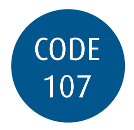
Aspects médicaux
- Spécificités des déficiences motrices selon différentes pathologies : infirmité motrice cérébrale, sclérose en plaques, maladies neuro-musculaires, traumatismes crâniens, paraplégie et tétraplégie...
- Nursing, soins, rééducation.

Aspects psychologiques et familiaux
- Répercussions psychologiques des handicaps sur le développement cognitif, affectif et social.
- Handicap et dynamique familiale, l'annonce du handicap.
- Les besoins de la personne handicapée, la relation d'aide.

Les modalités de soin et d'accompagnement
- Évolution des concepts et des modalités de soins et d'accompagnement.
- L'inclusion sociale et scolaire.









Les paralysies cérébrales (IMC, IMOC...)

PUBLIC CONCERNÉ
Tout professionnel travaillant auprès de personnes avec paralysie cérébrale.

CONCEPTION/ANIMATION
Isabelle ARDOUIN, responsable formation, APF Formation, Le Havre

INTERVENANTS
Médecins, paramédicaux ayant développé une expertise dans le domaine de la paralysie cérébrale.

INTRA ÉTABLISSEMENTS
Délai : 3 mois
Durée : à définir
Prix : nous consulter, devis sur demande

La paralysie cérébrale (PC), de par son étiologie, revêt un tableau clinique complexe qui associe troubles neuromoteurs, cognitifs, et parfois comportementaux. L'évolution des connaissances, le savoir accumulé au cours des ans permettent maintenant de cerner avec plus de précisions les besoins spécifiques de ces personnes, de la petite enfance à l'âge adulte.
À partir d'une connaissance actualisée de la paralysie cérébrale, cette formation abordera les différentes modalités de prise en charge en fonction des troubles repérés et précisera les répercussions psychoaffectives de la paralysie cérébrale sur la personne et son environnement social et familial.

Objectifs

- Identifier les causes et les caractéristiques de la paralysie cérébrale.
- Distinguer les caractéristiques et les besoins de la personne atteinte de PC aux différentes périodes de la vie (enfance, adolescence, âge adulte, vieillissement...).
- Adapter l'accompagnement en fonction de l'âge, des besoins exprimés avec paralysie cérébrale.

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques.
- Échange à partir de l'expérience des participants.
- Témoignages, vidéos.

Contenu

La paralysie cérébrale, données récentes
- L'étiologie de la paralysie cérébrale.
- Les troubles neuromoteurs et neuro-orthopédiques.
- Les troubles cognitifs et les troubles associés (dyspraxies, dysphasies, dysarthries).

Prise en charge pluridisciplinaire
- L'évaluation, la rééducation, les traitements, la chirurgie, l'appareillage.
- Les apprentissages, les adaptations lors de la scolarité.

Accompagnement psychosocial
- Les aspects psychoaffectifs.
- Les répercussions de la paralysie cérébrale sur le développement de la personne, son évolution et ses conséquences au quotidien au fil du temps.
- La communication.
- Évolution des prises en charges et des priorités en fonction de l'âge (de la toute petite enfance à la fin de vie).
- Bilan et recueil des besoins.











Les personnes victimes d'un traumatisme crânien

Mieux comprendre pour accompagner au quotidien

PUBLIC CONCERNÉ
Toute personne travaillant ou amenée à travailler auprès de victimes d'un traumatisme crânien : éducateurs, rééducateurs, psychologues, auxiliaires de vie...

CONCEPTION/ANIMATION
Hélène DUCHAMP, chef de service éducatif, centre d'accueil et de réadaptation pour traumatisés crâniens, FAM APF, Saint-Martin-en-Haut

INTERVENANTS
Alexandre CLÉMENT, Ergothérapeute coordinateur, SRAME de l'Ain, Perronas

Elisabeth HOCLET, neuropsychologue, Grenoble

Pascale de POTTER, psychologue clinicienne, Paris

INTER ÉTABLISSEMENTS
Durée : 4 jours
Dates : 22 au 25 novembre 2016
Prix : 840 €
Lieu : Paris

INTRA ÉTABLISSEMENTS
Délai : 4 mois
Durée : à définir (2 à 3 jours)
Prix : 1 240 €/jour
+ hébergement et déplacement des formateurs

Les personnes souffrant des séquelles d'un traumatisme crânien présentent des caractéristiques qui sont souvent déroutantes pour les professionnels amenés à participer à leur réadaptation et leur accompagnement.
Une connaissance approfondie des conséquences tant médicales, psychologiques, psychiatriques que familiales, sociales, professionnelles induites par un traumatisme crânien est indispensable pour participer avec efficacité à leur rééducation, leur réadaptation et leur vie quotidienne.

Objectifs

- Identifier les spécificités des troubles consécutifs d'un traumatisme crânien.
- Analyser le vécu depuis l'hospitalisation d'urgence jusqu'à la gestion des séquelles.
- Accompagner le parcours d'une personne traumatisée crânienne, du traumatisme à la réinsertion.
- Reconnaître son implication personnelle dans l'accompagnement des personnes victimes d'un traumatisme crânien.

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques, travaux de groupe.
- Études de cas.

Contenu

Partie 1 : e-learning

Le traumatisme crânien
- Rappels physio-pathologiques : définitions cliniques, nature des traumatismes et formes de séquelles.

Problématiques de l'accompagnement
- Énumération par les stagiaires des problématiques rencontrées dans l'accompagnement de la personne traumatisée crânienne.

Partie 2 : en présentiel

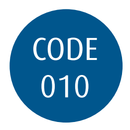
Le parcours de la personne traumatisée crânienne : du traumatisme à la réinsertion
- Approche neuropsychologique : l'intelligence, les fonctions mentales.
- Approche psychopathologique des personnes victimes d'un traumatisme crânien : personnalité, vie affective, relation avec autrui...

La réinsertion sociale et professionnelle
- Approche socio-professionnelle : insertion, réinsertion.
- Notions de réparation et d'indemnisation du préjudice.
- Le travail d'accompagnement spécialisé.

Accompagnement
- L'organisation des prises en charge.
- Les différentes formes d'accompagnement.
- Analyse des pratiques professionnelles et de l'implication personnelle.









Les maladies neuromusculaires

PUBLIC CONCERNÉ
Professionnel prenant en charge des personnes (enfants ou adultes) atteintes de maladies neuromusculaires.

CONCEPTION/ANIMATION
Jean-Claude RIOU, kinésithérapeute-conseil, direction des actions médicales, paramédicales et psychologiques, AFM Évry

INTERVENANTS
Benoit CHEVALER, kinésithérapeute, CHU, Angers

Ariane HERSON, psychologue, institut de myologie, hôpital de la Salpêtrière, Paris

Aurelia JAQUETTE, médecin, généticienne clinicienne, hôpital de la Salpêtrière, Paris

Suzanne QUIJANO, neuropédiatre, hôpital Raymond Poincaré, Garches

Laurent SERVAIS, neuropédiatre, institut de myologie, Paris

Thierry TOURSEL, chercheur, AFM, Évry

Patricia WILLOCQ, psychologue, hôpital de la Salpêtrière, Paris

INTER ÉTABLISSEMENTS
Durée : 4 jours
Dates : 7 au 10 novembre 2016
Prix : 860 €
Lieu : Paris

INTRA ÉTABLISSEMENTS
Délai : 3 mois
Durée : à définir
Prix : 1 240 €/jour
+ hébergement et déplacement des formateurs



Formation réalisée en partenariat avec l'Association française contre les myopathies.

La compréhension des maladies neuromusculaires primitives a largement bénéficié des avancées de la recherche. Ces maladies, pour la plupart d'origine génétique et à caractère évolutif, nécessitent, encore plus que d'autres, un abord pluridisciplinaire.
L'amélioration du diagnostic et les progrès de la prise en charge ont permis, pour la plupart de ces maladies, un allongement considérable de l'espérance de vie s'accompagnant d'une amélioration de la qualité de vie. Cette formation, en référence aux avancées récentes de la recherche, se propose de faire le point sur les différents axes de prise en charge de la personne atteinte de maladie neuromusculaire et de son entourage.

Objectifs

- Identifier, à partir d'une classification simple, les spécificités des différentes maladies neuromusculaires primitives.
- Repérer les différents aspects de la prise en charge des maladies neuromusculaires : orthopédique, respiratoire, psychologique, chirurgical, appareillage, déglutition.
- Appréhender les différentes voies de recherche scientifique ainsi que les avancées de la science dans ce domaine.

Méthodes pédagogiques

- Présentations d'experts suivies d'un temps de questions/réponses.
- Supports vidéo.
- Documentation papier.

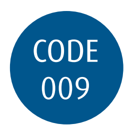
Contenu

Les maladies neuromusculaires
- Diagnostic et classification des maladies neuromusculaires : dystrophie musculaire de Duchenne, dystrophie musculaire facio scapulo humérale, amyotrophie spinale, dystrophie myotonique de Steinert...
- Les données scientifiques actuelles : recherche pharmacologique, thérapie génique, thérapie cellulaire.
- La génétique et le conseil génétique.
- Les maladies neuromusculaires de l'enfant.
- Les maladies neuromusculaires de l'adulte.

La prise en charge
- Prise en charge chirurgicale des maladies neuromusculaires (arthrodèse...).
- Prise en charge orthopédique des maladies neuromusculaires : rééducation, appareillage, positionnement, douleur.
- Prise en charge respiratoire des maladies neuromusculaires. La déglutition et ses troubles : désencombrement, troubles de la déglutition.
- Prise en charge psychologique du malade et de son entourage.









La sclérose en plaques

Prise en charge et données récentes

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne confrontée à cette maladie dans le cadre de sa pratique professionnelle.

CONCEPTION/ANIMATION

Patrick GRÉGOIRE, école de la SEP Rhône-Alpes, directeur d'établissement, APF, Saint-Martin-d'Hères/Voiron

INTERVENANTS

Alexia EVEN, médecin, unité de neurologie, hôpital Raymond Poincaré, Garches

Olivier GOUT, médecin neurologue, fondation Rothschild, Paris

Anne-Laure JOYEUX, juriste, APF, Paris

Hélène PETROPOULOU, psychothérapeute, hôpital de la Salpêtrière, Paris

Rééducateur, hôpital Raymond Poincaré, Garches

INTER ÉTABLISSEMENTS

Durée : 4 jours
Dates : 29 novembre au 2 décembre 2016
Prix : 820 €
Lieu : Paris

INTRA ÉTABLISSEMENTS

Délai : 3 mois
Durée : à définir
Prix : 1 240 €/jour
+ hébergement et déplacement des formateurs

La sclérose en plaques (SEP) est une maladie complexe. La multiplicité de ses formes et ses manifestations très diverses déroutent autant la personne malade que son entourage professionnel ou familial.
La qualité de l'accompagnement qui pourra être proposé aux personnes atteintes de sclérose en plaques sera liée à une bonne connaissance de la maladie, tant sur le plan médical que psychologique et à une appropriation par la personne malade de son parcours de soins et de vie. Cet accompagnement suppose également la prise en compte des répercussions familiales ou sociales consécutives à l'évolutivité de la maladie.

Objectifs

- Identifier les caractéristiques de la maladie et les différentes façons de la traiter.
- Repérer les avancées de la recherche et leurs incidences sur l'accompagnement des personnes atteintes de SEP.
- Reconnaître les répercussions psychosociales de la sclérose en plaques.
- Développer son écoute à l'égard des personnes malades et coconstruire les projets.

Méthodes pédagogiques

- Apport de connaissances sous forme d'exposés théoriques suivis de débats.
- Élaboration théorique à partir du questionnement des stagiaires.
- Études de cas.

Contenu

Aspects médicaux
- La sclérose en plaques : définition clinique, formes et séquelles.
- La recherche et les aspects scientifiques.
- Les troubles neurologiques et sexuels.
- Les traitements, les médecines alternatives.
- La rééducation : kinésithérapie, ergothérapie, orthophonie...

Aspects psychologiques et vie quotidienne
- Approches psychologique, psychopathologique et psychiatrique de la SEP.
- Vivre avec la SEP : l'entretien au quotidien.
- La réadaptation et le maintien à domicile.
- Les différentes modalités d'aide et d'accompagnement du malade et de sa famille.

Aspects socioprofessionnels
- Les aspects législatifs (textes de loi, rééducation, réadaptation professionnelle).
- Les associations et les établissements d'accueil.









CODE 016

La personne handicapée vieillissante

PUBLIC CONCERNÉ
Cette formation est destinée aux professionnels, aux cadres des établissements médico-sociaux accueillant ou accompagnant des personnes handicapées vieillissantes.

CONCEPTION/ANIMATION
Isabelle ARDOUIN, responsable formation, APF Formation, Le Havre

INTERVENANTS
Les intervenants mobilisés disposent d'une expérience et d'une expertise sur le thème du vieillissement des personnes handicapées. Ils sont recrutés en fonction des orientations principales repérées.

INTRA ÉTABLISSEMENTS
Délai : 4 mois
Durée : à définir (2 à 3 jours)
Prix : 1 240 €/jour
+ hébergement et déplacement des formateurs

Un travail d'analyse préalable avec l'établissement est indispensable pour ajuster la formation aux besoins identifiés.

Consulter également : Accompagner le vieillissement de la personne avec un handicap psychique (p. 107)

Les questions du vieillissement des personnes handicapées et de leur accompagnement au quotidien sont de plus en plus prégnantes dans les services et établissements médico-sociaux. Face aux besoins des usagers qui évoluent au fil du temps, les professionnels s'interrogent sur les réponses les mieux adaptées à apporter afin de rester efficaces, bienveillants et sécurisants pour les personnes accompagnées.
Cette formation se propose de développer les capacités d'aide et de soutien pour poursuivre un accompagnement de qualité à cette étape de la vie des personnes handicapées vivant à domicile ou en établissement médico-social.

Objectifs

- Appréhender le processus du vieillissement de l'Être humain.
- Observer les signes spécifiques du vieillissement, et les distinguer des difficultés liées au handicap.
- Identifier les besoins et attentes particulières de la personne handicapée vieillissante.
- Définir les modalités d'un accompagnement de qualité répondant aux besoins des personnes handicapées vieillissantes.

Méthodes pédagogiques

- Exposés.
- Élaboration théorique à partir de l'expérience des stagiaires.
- Études de cas ou de situations.

Contenu

Le programme sera finalisé en fonction des besoins repérés et des problématiques spécifiques à la structure.

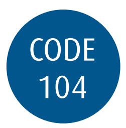
Données théoriques
- Le processus de vieillissement : somatique, cognitif et psychologique.
- Spécificités de certaines déficiences.
- Observations et évaluations des signes de vieillissement (grilles d'évaluation...) chez la personne handicapée.
- La notion de prévention.
- Les besoins des personnes handicapées vieillissantes : stimulation et compensation.

Les pratiques d'accompagnement
- Ajustement de l'intervention en fonction des besoins énoncés et repérés.
- Les projections et modes défensifs susceptibles d'être rencontrés, tant chez la personne accompagnée que chez les professionnels.
- La place et le soutien aux aidants et aux familles.

Les impacts sur l'organisation du service et de l'établissement
- Prise en compte de l'environnement, des rythmes de vie différents, etc.
- Adaptation du projet individualisé jusqu'à la fin de vie.
- Travail en réseau et partenariats avec le secteur sanitaire et gérontologie.









Les dysphasies chez l'enfant

PUBLIC CONCERNÉ
Orthophonistes, psychologues, psychomotriciens, médecins, enseignants, éducateurs spécialisés.

CONCEPTION/ANIMATION
Didier ROCH, orthophoniste, IME Franchemont, Champigny-sur-Marne

INTRA ÉTABLISSEMENTS
Délai : 4 mois
Durée : à définir (2 à 3 jours)
Prix : 1 240 €/jour
+ hébergement et déplacement des formateurs

Les connaissances sur les troubles spécifiques du développement du langage sont en pleine évolution tant sur le plan théorique que sur celui des prises en charge. Cette évolution pousse les professionnels concernés à interroger leurs pratiques évaluative, rééducative, pédagogique et éducative. La transdisciplinarité est au cœur d'une approche intégrée de ces troubles. Cette formation se propose de cerner le concept de dysphasie au sein des troubles de la communication, d'apporter des hypothèses théoriques issues des champs de la neurologie, de la neuropsychologie, de la psychologie clinique et de la linguistique ainsi que d'apporter les éléments nécessaires à la prise en charge.

Objectifs

- Cerner et définir le concept de dysphasie au sein des troubles de la communication.
- Réfléchir aux nouveaux modèles explicatifs.
- Repérer les enfants souffrant de troubles de la communication et, parmi ceux-ci, les enfants présentant une dysphasie.
- Élaborer un projet de prise en charge, le mettre en place et l'évaluer.
- Identifier et mettre en œuvre les éléments de base d'une rééducation.
- Organiser le travail avec les familles.
- Organiser la prise en charge transdisciplinaire.

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques.
- Échanges à partir des pratiques.
- Études de cas.
- Supports vidéo.

Contenu

Aspects théoriques
- Définition de la dysphasie, sémiologie, diagnostic différentiel.
- Hypothèses explicatives.
- Identification des signes précoces de difficultés de communication.
- Approche pragmatique.

Évaluation et prise en charge
- Différents types de bilan.
- Rééducation du langage : données de base, modèle d'intervention, évaluation.
- Accompagnement familial : intérêt, efficacité, modalités de mise en place.
- Pratiques pédagogiques : analyse des difficultés, adaptations, moyens augmentatifs.
- Abord transdisciplinaire.









La déficience visuelle

Accompagner les personnes âgées ou en situation de handicap

PUBLIC CONCERNÉ
Professionnels accompagnant des personnes présentant une déficience visuelle (personnes agées ou en situation de handicap).

CONCEPTION/ANIMATION
Philippe AYMOND, psychomotricien, instructeur de locomotion, Paris

INTER ÉTABLISSEMENTS
Durée : 2 jours
Dates : 9 et 10 juin 2016
Prix : 450 €
Lieu : Paris

INTRA ÉTABLISSEMENTS
Délai : 3 mois
Durée : 1 à 2 jours
Prix : 1 240 €/jour
+ hébergement et déplacement du formateur

La déficience visuelle touche de nombreuses personnes. Handicap « invisible », les conséquences fonctionnelles en sont souvent négligées par les professionnels.
Un accompagnement adapté à la problématique de la déficience visuelle recouvre à la fois des enjeux de confort mais aussi de sécurité liés à la recherche ou au maintien de l'autonomie de la personne.
Cette formation vise une meilleure compréhension des besoins des personnes atteintes d'une déficience visuelle pour améliorer la qualité de l'accompagnement proposé à ces personnes par l'acquisition de savoir-faire et de savoir-être.

Objectifs

- Identifier les caractéristiques de la déficience visuelle et ses conséquences sur la vie quotidienne des personnes.
- Développer des modalités d'action issues des techniques de rééducation pour améliorer les accompagnements proposés et favoriser le maintien de l'autonomie.
- Dégager les attitudes professionnelles homogènes et fonctionnelles à priviligier pour le confort des personnes accompagnées.

Méthodes pédagogiques

- Exposé théorique.
- Mises en situation de simulation de la déficience visuelle avec jeux de rôle, déplacements à l'extérieur (port d'un bandeau et de lunettes de basse vision).
- Échanges à partir de situations concrètes.

Contenu

Aspects théoriques
- Présentation de la déficience visuelle et de ses conséquences :
  - La diversité des handicaps visuels.
  - La compensation du handicap visuel (sensorielle, aides techniques, méthodes).
- Utilisation du potentiel visuel :
  - La lecture, l'écriture, le déplacement et les moyens de compensation.

Aspects pratiques
- Appréhension de l'espace et déplacement :
  - Apprentissage de la technique de guide.
  - Aide à la découverte des lieux de vie.
  - Accessibilité des lieux de vie.
- Les difficultés dans la vie quotidienne, les méthodes pour les compenser.









Les troubles du langage et l'assistance à la communication

Accompagner les personnes présentant un trouble d'élocution et/ou de communication

PUBLIC CONCERNÉ
Tout professionnel impliqué dans l'accompagnement d'une personne présentant des troubles de l'expression ou de la communication.

CONCEPTION/ANIMATION
Charlotte DELRIEU, psychologue clinicienne, conseillère technique, APF, Paris

INTERVENANTS
Clélia BRETON, ergothérapeute, CAMSP APF, Laval

Véronique LEROY-MALHERBE, médecin de rééducation fonctionnellle, SESSD APF, Bagneux

Michèle TISSERANT, orthophoniste, SESSD APF, Orsay

Sylvie TENNENBAUM, référente du groupe Initiative National Difficulté d'Élocution, APF, Paris

INTER ÉTABLISSEMENTS
Durée : 3 jours
Dates : 29 juin au 1er juillet 2016
Prix : 615 €
Lieu : Paris

INTRA ÉTABLISSEMENTS
Délai : 4 mois
Durée : à définir (2 à 3 jours)
Prix : 1 240 €/jour
+ hébergement et déplacement des formateurs

Les difficultés d'élocution et/ou de communication affectent en priorité les personnes atteintes de paralysies cérébrales, celles souffrant de séquelles de traumatisme crânien ou présentant une maladie neurodégénérative. Elles peuvent également résulter d'un trouble psychique, associé ou non au handicap moteur. Comment accompagner la personne dans son expression et éviter la surinterprétation ? Des attitudes ou des gestes simples peuvent favoriser la compréhension de part et d'autre et l'instauration d'un dialogue efficace et adapté. Cette formation vise à l'acquisition de gestes, de techniques et de conduites permettant une meilleure communication avec les personnes présentant des troubles de l'élocution, de la communication ou sans langage verbal.

Objectifs

- Identifier les bases neurobiologiques du langage.
- Repérer les étapes du développement affectif et intellectuel nécessaires à l'apparition du langage.
- Identifier les fondamentaux de la communication interhumaine et ce qui peut la perturber.
- Développer une relation d'aide favorisant l'expression de la personne.
- S'approprier les gestes et postures adaptés à l'échange avec une personne en situation de difficulté d'élocution et/ou de communication.
- Repérer les différentes aides techniques et utiliser efficacement les supports de communication alternative et augmentée (CAA).

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques.
- Présentation de modes d'accompagnement et d'outils.
- Exercices pratiques, jeux de rôle.
- Élaboration conceptuelle à partir de situations professionnelles rencontrées.

Contenu

Le langage et la communication
- La maturation neurologique, la construction et le fonctionnement de l'appareil phonatoire.
- Le développement psychoaffectif et intellectuel de l'enfant et l'apparition du langage comme capacité de symbolisation.
- Les troubles du langage et de la communication : évaluations et rééducations possibles.
- Les différentes modalités d'accompagnement favorisant l'expression de la personne.

L'accompagnement
- Le repérage de ce qui « déroute » dans le contact avec la difficulté d'élocution et de communication.
- La prise de conscience et la mise à distance de nos « contre-attitudes », la relation d'aide.
- Les gestes et postures essentiels à adopter du côté de l'aidant, les « clés de la communication ».
- Les modes de communication et les aides techniques (objet, photo, picto, synthèse vocale).









Handicap et sexualité

PUBLIC CONCERNÉ
Toute personne confrontée à l'expression de la sexualité en institution.

CONCEPTION/ANIMATION
Louis-Antoine ALRIC, psychologue, psychanalyste, Périgueux

INTERVENANT
Caroline VENGUD, juriste, consultante, Bordeaux

INTRA ÉTABLISSEMENTS
Délai : 3 mois
Durée : 4 jours
Prix : 1 240 €/jour
+ hébergement et déplacement des formateurs

La sexualité est inhérente au développement de l'être humain et à sa dynamique. Pourtant, dans l'accompagnement des personnes handicapées ou polyhandicapées, elle est souvent vécue comme problématique car elle s'expose à la vue, aux jugements et aux risques d'interprétation des accompagnants. Le droit à la sexualité, le droit à la procréation, la référence à la normalité, les attitudes à adopter, les réponses à apporter sont autant de questions auxquelles se trouvent confrontés les professionnels chargés d'accompagner au quotidien les personnes handicapées.
À partir de l'expérience de chacun, cette formation se propose d'apporter les éclairages théoriques et pratiques pour prendre en compte la dimension de la sexualité dans l'accompagnement des personnes dépendantes.

Objectifs

- Identifier les incidences du handicap sur les processus de développement de la sexualité de l'être humain.
- Repérer son propre positionnement par rapport à la sexualité des résidents et son incidence possible sur les prises en charge.
- Reconnaître les obstacles institutionnels à la prise en compte de la dimension sexuée des besoins des résidents.
- Développer un projet de prise en charge prenant simultanément en compte la sexualité des résidents et les contraintes institutionnelles.

Méthodes pédagogiques

- Apport de connaissances sous forme d'exposés théoriques suivis de débats.
- Témoignages.
- Mise en commun des pratiques.

Contenu

Aspects théoriques
- Données psychologiques : développement de la sexualité chez l'être humain, les incidences du handicap sur le développement.
- Données physiologiques : la sexualité, la procréation, la contraception.
- Données juridiques : les textes législatifs, le cadre institutionnel, les usages.

Aspects pratiques
- Les apports de la sexologie à la pratique professionnelle.
- Le vécu des personnes handicapées, des parents, des professionnels.
- Prise en compte de la sexualité dans le cadre du projet institutionnel.
- Réflexion éthique.







L'accompagnement des personnes avec un handicap psychique

De la connaissance des troubles à l'intervention au quotidien

PUBLIC CONCERNÉ
Tout professionnel engagé dans une relation d'aide.

CONCEPTION/ANIMATION
Charlotte DELRIEU, psychologue clinicienne, conseillère technique, APF, Paris

INTERVENANTS
Fabienne CHOMETON, psychologue clinicienne, SAMSAH APF, Paris

Docteur HAMDANE, médecin psychiatre, SAVS APF, Paris

Laura TREICH, psychologue, psychothérapeute, Paris

INTER ÉTABLISSEMENTS
Durée : 3 jours
Dates : 8 au 10 novembre 2016
Prix : 630 €
Lieu : Paris

INTRA ÉTABLISSEMENTS
Délai : 4 mois
Durée : à définir (2 à 3 jours)
Prix : 1 240 €/jour
+ hébergement et déplacement des formateurs

Les professionnels, qu'ils interviennent en structure ou au domicile, sont de plus en plus confrontés à des personnes présentant des troubles psychiques, mentaux, ou du comportement régulièrement associés à un handicap physique, sensoriel, intellectuel...
Certains comportements perturbent les schémas classiques d'intervention, et la question du sens de ces troubles vient interroger les acteurs, pas toujours initiés aux notions de psychopathologie.
Cette formation vise principalement à permettre aux professionnels d'acquérir des repères leur permettant de mieux comprendre les pathologies mentales et psychiques rencontrées.
Elle propose également d'apporter à chacun des moyens et des outils pour ajuster sa pratique en fonction des symptomatologies spécifiques et pouvoir accompagner la personne dans sa globalité.

Objectifs

- Définir la notion de handicap psychique et identifier les différentes pathologies mentales habituellement rencontrées.
- Repérer les modalités de soins et d'accompagnement.
- Ajuster sa pratique professionnelle à l'accompagnement de personnes souffrant de troubles psychiques.
- Élaborer des projets d'accompagnement adaptés.

Méthodes pédagogiques

- Apport de connaissances théoriques.
- Analyses de situations apportées par les stagiaires.

Contenu

Approche théorique
- Définition du handicap psychique.
- Les repères en psychopathologie : névroses, psychoses, troubles du comportement, déficience mentale...
- La structuration de la personnalité, les limites entre le normal et le pathologique.
- L'extrême dépendance dans la relation (exemple du polyhandicap et de l'autisme), les troubles archaïques.
- L'évaluation médicale et psychométrique, le diagnostic et l'indication thérapeutique.
- Les addictions.

L'accompagnement au quotidien
- Le professionnel face aux troubles du comportement : repérer, décoder, ajuster ses attitudes et son écoute.
- Le travail en équipe : de l'importance de la pluridisciplinarité et des regards croisés.
- Les relais et partenariats.









Handicap et autres cultures

L'apport de la démarche interculturelle

PUBLIC CONCERNÉ
Tout professionnel du secteur médical ou associatif confronté à des usagers de cultures différentes.

CONCEPTION/ANIMATION
Célia MAUZIT-PIPET, psychologue, foyer occupationnel, association EVA, Braud-et-Saint-Louis

INTERVENANTS
Serge BOUZNAH, médecin, directeur du centre Babel, Paris

François LUPU, anthropologue, Lyon

INTER ÉTABLISSEMENTS
Durée : 5 jours
Dates : 21 au 25 mars 2016
Prix : 1 025 €
Lieu : Paris

INTRA ÉTABLISSEMENTS
Délai : 4 mois
Durée : 3 à 5 jours
Prix : 1 240 €/jour
+ hébergement et déplacement des formateurs

Dans leur pratique, nombreux sont les professionnels qui sont amenés à rencontrer des personnes handicapées d'origine culturelle différente de la leur. Cette rencontre questionne les représentations et les règles qu'il est d'usage d'appliquer dans les pratiques d'accompagnement et de rééducation. Que représente le soin ? Que signifie l'intervention à domicile ? Comment se répartissent les rôles au sein de la famille ? Quelles attentes vis-à-vis de la médecine occidentale ? Quels sont les coutumes, les rites, les habitudes et jusqu'où les respecter ? Cette formation propose une meilleure connaissance de toute forme de culture (ethnique, générationnelle, sociale…) et une démarche spécifique afin de développer les savoir-faire et les savoir-être indispensables pour gérer au mieux les situations où la différence peut parasiter la relation et la communication.

Objectifs

- Identifier les paramètres de l'approche interculturelle et leur application au secteur de la déficience motrice ou mentale.
- Repérer les différentes représentations du handicap selon les cultures et les groupes d'appartenance.
- Analyser le poids des coutumes, des traditions et des habitudes dans la rencontre avec l'usager et ses environnements affectif et familial.
- Ajuster ses pratiques relationnelles et ses modes de communication en fonction de la culture ethnique ou sociale des personnes accompagnées.

Méthodes pédagogiques

- Alternance d'exposés théoriques et de débats.
- Études de cas concrets et de situations proposées par les stagiaires.
- Travaux de groupe : échanges, jeux de rôles.

Contenu

Approche théorique des différentes cultures
- Représentations de la personne et de la maladie dans différentes cultures (Maghreb, Afrique, Asie…).
- Aspects psychosociaux de la santé des migrants.
- La place du handicap en fonction des cultures.
- Le soin dans les différentes cultures.
- Le handicap en situation de migration.

La démarche interculturelle
- La gestion de la différence culturelle.
- Les rôles et attitudes de chacun dans la rencontre avec une personne handicapée et sa famille.
- La prise en compte de son propre ancrage culturel.
- La création d'un espace de communication commun autour du handicap.





La problématique du polyhandicap suscite nombre de questions sur différents aspects de ce handicap grave et complexe tant dans sa dimension clinique que sur les propositions d'activités pouvant être présentées aux personnes concernées.
Dans ce chapitre, plusieurs formations invitent les professionnels à aborder le polyhandicap par différents axes théoriques, techniques, communicationnels, mais aussi par des approches sensorielles pour accompagner au mieux la personne polyhandicapée.

En fonction des besoins des professionnels et des problématiques des établissements, les propositions de formations peuvent être adaptées pour être réalisées au plus près de vos attentes.



Retrouvez nos formations sur : **http://formation.apf.asso.fr**

2· Polyhandicap





Le polyhandicap

Un accompagnement complexe

PUBLIC CONCERNÉ
Tout professionnel ayant une action éducative ou rééducative auprès des personnes porteuses d'un polyhandicap.

CONCEPTION/ANIMATION
Christophe CHALEAT, formateur APF formation, Bourg-en-Bresse

INTERVENANT
Nicole LOMPRE, philosophe psychanalyste, Paris

Parent d'enfant polyhandicapé

INTER ÉTABLISSEMENTS
Durée : 3 jours
Dates : 23 au 25 mai 2016
Prix : 630 €
Lieu : Paris

INTRA ÉTABLISSEMENTS
Délai : 3 mois
Durée : à définir
Prix : 1 240 €/jour
+ hébergement et déplacement des formateurs

L'accompagnement des personnes polyhandicapées présente des caractéristiques qui questionnent les pratiques professionnelles. Les pathologies complexes, la grande dépendance, la vulnérabilité, les séparations difficiles, le poids du somatique et les aspects médicaux qui entourent le polyhandicap, interrogent les pratiques professionnelles. La cohérence du travail d'équipe est fragilisée, les identités professionnelles sont bousculées, les accompagnants peuvent parfois se sentir en échec.

Cette formation destinée aux personnels éducatifs et paramédicaux se propose de préciser le sens et les modalités d'un accompagnement adapté qui prenne en compte les caractéristiques spécifiques des personnes polyhandicapées.

Objectifs

- Repérer les spécificités du polyhandicap au sein de l'ensemble des handicaps.
- Reconnaître les besoins complexes des sujets polyhandicapés pour construire des accompagnements et prises en charge adaptés.
- Définir le sens et les modalités du travail pluridisciplinaire auprès d'un sujet porteur d'un polyhandicap.

Méthodes pédagogiques

- Élaboration théorique.
- Étude de situation.
- Échanges à partir de l'expérience des participants.
- Témoignages.

Contenu

La personne polyhandicapée
- Approches théoriques.
- Approche des éléments du développement psychologique de la petite enfance à l'âge adulte.
- Grande dépendance et vulnérabilité.
- Approche philosophique, « étrangeté » de la personne polyhandicapée.

Le projet individualisé
- Comment harmoniser un accompagnement éducatif et rééducatif d'un sujet polyhandicapé.
- Repérage et analyse des besoins en fonction de l'âge.
- Accompagnement vers l'autonomie.
- Communication et interprétation.
- Expression de la sexualité et rapport au corps.

Accompagnement familial
- Projet parental et équipe pluridisciplinaire.
- Enjeux relationnels des actions pluridisciplinaires vis-à-vis des liens familiaux.
- Représentations familiales des suivis éducatifs et rééducatifs chez le sujet dépendant et vulnérable.









Troubles sévères de la relation de type autistique et polyhandicap

PUBLIC CONCERNÉ
Personnels de proximité impliqués dans l'accompagnement au quotidien : AMP, aides-soignants, auxiliaires de vie, éducateurs, rééducateurs.

CONCEPTION/ANIMATION
Les formateurs mobilisés sur cette formation disposent tous d'une expertise en lien avec le thème développé.

INTRA ÉTABLISSEMENTS
Délai : 3 mois
Durée : à définir (minimum 3 jours)
Prix : 1 240 €/jour
+ hébergement et déplacement des formateurs

Les personnes polyhandicapées présentent parfois des troubles sévères de la relation qui s'apparentent à l'autisme, en association ou du fait notamment de l'existence de déficiences sensorielles et/ou d'un retard mental très sévère. Ces troubles massifs de la relation déconcertent tout particulièrement les professionnels peu formés et très démunis dans l'accompagnement au quotidien des personnes atteintes de ces pathologies complexes. Cette formation se propose d'apporter un éclairage théorique et pratique sur l'association des troubles sévères de la relation et du polyhandicap. Elle s'adresse aux professionnels directement impliqués dans la prise en charge au quotidien des personnes et qui souhaitent adapter leur action auprès des enfants et adultes accueillis.

Objectifs

- Identifier les troubles sévères de la relation consécutifs ou associés au polyhandicap.
- Appréhender la complexité de ces pathologies associées en fonction des connaissances actuelles.
- Repérer les facteurs institutionnels et familiaux qui interagissent dans l'accompagnement des personnes.
- Adapter les pratiques professionnelles dans l'accompagnement de la vie quotidienne et la mise en place d'activités spécifiques.

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques.
- Débats.
- Études de situation à partir de documents écrits ou vidéos proposés par les stagiaires.

Contenu

Aspects théoriques
- Notions théoriques de base concernant les troubles sévères de la relation associés au polyhandicap.
- Présentation clinique, point sur les recherches étiologiques.

Prise en charge et accompagnement
- Les modalités de prise en charge des personnes atteintes de troubles sévères de la relation et de polyhandicap : évaluations, prise en charge éducative, apport de techniques rééducatives, travail en pluridisciplinarité.
- L'accompagnement des familles.
- La protection des personnels soignants.
- L'institution, le travail d'équipe, la réflexion et l'élaboration à partir de la pratique professionnelle.









Douleur et polyhandicap

Prise en charge de la douleur au quotidien

PUBLIC CONCERNÉ
Toutes les personnes confrontées à la douleur chez la personne polyhandicapée ou privée de communication verbale.

CONCEPTION/ANIMATION
Carole MEENS, psychologue, SAVS APF, IEM APF, formatrice APF formation, Lille

INTRA ÉTABLISSEMENTS
Délai : 3 mois
Durée : à définir
(minimum 3 jours)
Prix : 1 240 €/jour
+ hébergement et déplacement des formateurs

Consulter également : Soulager la douleur au quotidien (p. 48)

Accompagner la douleur chez la personne polyhandicapée est une nécessité qui permet de lui redonner la parole. La légitimité de sa douleur reconnue, l'enfant ou l'adulte polyhandicapé peut alors bénéficier des thérapeutiques adaptées. Cette formation, basée sur une approche globale, met l'accent sur la complexité du syndrome douloureux chez la personne polyhandicapée ainsi que sur la nécessité d'une approche pluridisciplinaire alliant les méthodes pharmacologiques, physiques, comportementales et relationnelles.

Objectifs

- Analyser l'expérience douloureuse chez le sujet polyhandicapé.
- Identifier les différents modes d'expression de la douleur en lien avec le contexte environnemental.
- Maîtriser les principes d'évaluation de la douleur et les outils s'y rapportant.
- Identifier les principales modalités du traitement de la douleur chez les personnes polyhandicapées (traitements médicamenteux et non médicamenteux).
- Reconnaître l'importance de la dimension relationnelle dans l'accompagnement de la douleur.

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques.
- Analyse de situations.
- Exercices pratiques, travaux de groupes.

Contenu

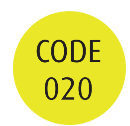
L'expérience douloureuse
- La douleur totale, vécu douloureux, comportements et facteurs de renforcement positifs ou négatifs.
- Physiopathologie de la douleur, naissance, transmission et entretien du message douloureux.
- Les différentes expressions de la douleur chez l'enfant ou l'adulte polyhandicapé.

Évaluation
- Les différents moyens d'évaluer la douleur.
- L'évaluation de la douleur dans le cadre particulier du polyhandicap.

Prise en charge
- Les méthodes pharmacologiques : les antalgiques, les anticonvulsifiants, les antidépresseurs.
- Les méthodes non pharmacologiques : méthodes kinesthésiques, méthodes comportementales, relaxation, sophrologie, techniques cognitives, toucher relationnel.
- De la connaissance des appareillages à l'accompagnement des personnes.
- Prise en charge pluridisciplinaire : élaboration d'un dossier de soin douleur.











L'approche sensorielle de l'enfant polyhandicapé

PUBLIC CONCERNÉ
Tout professionnel travaillant depuis peu auprès d'enfants et d'adolescents polyhandicapés.

CONCEPTION/ANIMATION
Blandine DEMARQUE, psychomotricienne, formatrice APF Formation, Lille

INTERVENANTS
Philip Van MAECKELBERGH, orthopédagogue, Mesdisch Pedagogisch Institut, Deinze, Belgique

Catherine LEBRANCHU, intervenante musicale, Paris

INTER ÉTABLISSEMENTS
Durée : 3 jours
Dates : 13 au 15 septembre 2016
Prix : 645 €
Lieu : Paris

INTRA ÉTABLISSEMENTS
Délai : 4 mois
Durée : à définir (2 à 3 jours)
Prix : 1 240 €/jour
+ hébergement et déplacement des formateurs

L'enfant polyhandicapé immobilisé dans son corps et dans ses appareillages, parfois malentendant, souvent malvoyant, subit les expériences sensorielles plus qu'il ne les agit. Celles-ci peuvent être agréables ou au contraire, traumatisantes lorsqu'elles font irruption de façon inattendue dans son monde. En adaptant notre approche sensorielle, nous pouvons aider l'enfant à anticiper les événements, à enrichir son vécu sensoriel, à rechercher les stimuli favorables. Les approches d'Andreas Fröhlich, celles des auteurs du concept Snoezelen ou l'approche musicale sont autant d'outils possibles à utiliser dans le cadre de l'accompagnement de l'enfant polyhandicapé.

Objectifs

- Analyser le vécu sensoriel de l'enfant polyhandicapé.
- Définir différentes approches sensorielles : stimulation basale, concept Snoezelen.
- Intégrer ces différentes approches dans l'accompagnement de l'enfant polyhandicapé.

Méthodes pédagogiques

- Apport de connaissances sous forme d'exposés théoriques.
- Mise en commun des observations et des pratiques.
- Mises en situation.

Contenu

Partie 1 : e-learning

Problématiques de l'accompagnement
- Énumération par les stagiaires des problématiques rencontrées dans l'accompagnement de l'enfant polyhandicapé.

Partie 2 : en présentiel

Aspects théoriques
- Le vécu sensoriel de l'enfant polyhandicapé.
- Fondements et principes de la stimulation basale.
- La démarche et la salle Snoezelen.
- L'accompagnement de l'enfant polyhandicapé par une approche sensorielle.

Aspects pratiques
- Sensibilisation à la stimulation basale.
- Sensibilisation au concept Snoezelen : mise en situation dans un établissement de la région parisienne (maison d'accueil spécialisée Saint-Jean-de-Malte).
- L'enfant polyhandicapé et la musique.
- Adaptation de ces approches à chaque enfant selon ses déficits, ses appareillages, ses besoins...









Snoezelen

L'espace sensoriel, un espace de rencontre

PUBLIC CONCERNÉ
Tous les professionnels travaillant auprès de personnes handicapées, polyhandicapées ou de personnes âgées, et désireux de découvrir le concept Snoezelen.

CONCEPTION/ANIMATION
Blandine DEMARQUE, psychomotricienne, formatrice, APF Formation, Lille

Approfondissement possible en INTRA : nous contacter

INTER ÉTABLISSEMENTS
Durée : 5 jours
Dates : 14 au 18 mars 2016
Prix : 1 025 €
Lieu : Paris

INTRA ÉTABLISSEMENTS
Délai : 4 mois
Durée : 3 à 5 jours
Prix : 1 240 €/jour
+ hébergement et déplacement des formateurs

Une tenue souple est recommandée pour la réalisation des exercices pratiques.
Le nombre d'inscriptions est limité à 14 stagiaires.

L'accompagnement de personnes en situation de handicap ou présentant des pathologies du vieillissement, se heurte parfois à la difficulté de mettre en place une action ayant du sens pour elles. Les difficultés de communication ne permettent pas toujours d'apprécier la pertinence des activités proposées. Snoezelen, en offrant un lieu repéré, en organisant un cadre et en proposant des stimulations variées, permet à ces personnes de devenir actrices d'un projet qui les concerne. L'espace sensoriel est un espace de rencontre où l'accompagnant, dans une position d'écoute et de facilitation, favorise l'expression et l'action du résident. Cette formation vise à permettre à chacun d'intégrer le concept Snoezelen dans la prise en charge des personnes les plus démunies.

Objectifs

- Concevoir et utiliser un espace sensoriel dans le cadre d'un projet institutionnel.
- Utiliser l'espace sensoriel comme lieu privilégié d'observation des résidents par la mise en œuvre d'une démarche clinique.
- Intégrer la démarche Snoezelen dans l'élaboration d'un projet de prise en charge individuelle.
- Se situer avec justesse entre implication et distanciation par un repérage de ses propres sensations et émotions.

Méthodes pédagogiques

- Pédagogie active et participative, exposés suivis de débats, vidéo.
- Mises en situation et analyse.
- Élaboration à partir de la production du groupe.
- Visite d'une salle Snoezelen.

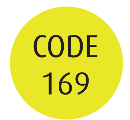
Contenu

Approche théorique et méthodologique
- Histoire et évolution du concept Snoezelen.
- Comment et pourquoi concevoir un espace sensoriel ?
- Présentation des outils nécessaires à la conception d'un espace Snoezelen.
- La place de la communication non verbale dans l'espace Snoezelen.
- Conduite d'un projet d'accompagnement intégrant le concept Snoezelen.

Approche pratique
- L'accompagnement en salle et les notions de temps, rythme, propositions, proximité physique avec le résident, juste distance...
- La communication et l'expérience sensorielle au sein de l'espace Snoezelen : apprivoiser les sens.
- Mise en situation : analyse des différentes modalités sensorielles et de communication, expérimentation de différentes sensations (la présence, l'écoute, le tonus, la vibration).
- Élaboration d'une grille d'observation.









La stimulation basale

PUBLIC CONCERNÉ
Tout professionnel accompagnant des personnes en situation de vulnérabilité (personnes polyhandicapées, en grande dépendance, personnes âgées).

CONCEPTION/ANIMATION
Dalila CHIBANI, formatrice en stimulation basale, APF Formation, Paris

INTER ÉTABLISSEMENTS
Durée : 3 jours
Dates : 2 au 4 mai 2016
Prix : 630 €
Lieu : Paris

INTRA ÉTABLISSEMENTS
Délai : 3 mois
Durée : 3 jours
Prix : 1 240 €/jour
+ hébergement et déplacement des formateurs

Une tenue souple est recommandée pour la réalisation des exercices pratiques.
Le nombre d'inscriptions est limité à 14 stagiaires.

« Qu'est-ce que je sens en moi et autour de moi ? À qui est la main qui m'aide à diriger mon attention, à me sentir ? » Voilà les questions importantes qu'une personne polyhandicapée peut se poser...
L'approche de la stimulation basale développée par Andreas Fröhlich, professeur en pédagogie spécialisée, vise à aider la personne handicapée dont les compétences sont réduites sur le plan des capacités d'attention, de communication et des interactions humaines, à se découvrir elle-même ainsi que son environnement.
L'approche se réfère à des expériences élémentaires fondamentales dans le domaine de la perception, du mouvement et de la communication. Elle tend à créer les conditions favorables à la rencontre tout en soutenant son évolution personnelle dans les différents moments de la vie, notamment au quotidien : activité, soins, repas, déplacement...

Objectifs

- Identifier les fondements théoriques de la stimulation basale.
- Ajuster son accompagnement en référence aux principes de la stimulation basale.
- Appréhender la réalité sensorielle des personnes polyhandicapées ou en situation de grande dépendance (malades, personnes âgées, etc.).
- Créer les conditions favorisant la participation active des personnes accompagnées.
- Élaborer des modalités concrètes d'intervention dans le cadre d'un projet individualisé.

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques, débats.
- Exercices pratiques et mise en situation.
- Supports audiovisuels.
- Travail sur documents, bibliographie.

Contenu

- Les fondements théoriques de la stimulation basale selon Andreas Fröhlich.
- Les trois éléments essentiels : mouvement, perception, communication.
- Le corps comme point de départ d'une perception et d'une communication élémentaire : les perceptions somatiques, vibratoires et vestibulaires.
- La globalité de la personne, les besoins et les ressources personnelles.
- L'observation comme outil de compréhension.
- L'approche de la stimulation basale à travers les divers actes de la vie quotidienne.
- Élaboration des orientations de travail dans un projet individuel de prise en charge.









Aides techniques de communication et polyhandicap

PUBLIC CONCERNÉ
Tout professionnel travaillant auprès de personnes polyhandicapées.

CONCEPTION/ANIMATION
Élisabeth NEGRE, conseillère technique C-RNT, APF direction générale, Paris

INTERVENANTS
Émilie ANTANE, ergothérapeute, IEM, Bailly

Dominique GAMBIN, orthophoniste, IME Bernadette Coursol, Montreuil

Hélène SAINZ, ergothérapeute, IME Bernadette Coursol, Montreuil

Approfondissement possible en INTRA : nous contacter

INTER ÉTABLISSEMENTS
Durée : 3 jours
Dates : 17 au 19 octobre 2016
Prix : 630 €
Lieu : Paris

INTRA ÉTABLISSEMENTS
Délai : 3 mois
Durée : à définir
Prix : 1 240 €/jour
+ hébergement et déplacement des formateurs

La personne polyhandicapée est très lourdement touchée dans sa communication. À sa déficience motrice s'ajoutent des déficiences sensorielles et cognitives, dont une des conséquences est l'absence de parole et des moyens réceptifs et expressifs extrêmement déficitaires.
Les professionnels chargés de son accompagnement ont toujours tenté de développer leur acuité à mieux la comprendre, tout en s'appuyant sur des moyens alternatifs bien souvent décevants (codes de communication).
Cette formation a pour objet de proposer aux participants d'intégrer cette problématique dans le cadre du projet institutionnel. La question d'un bain de langage institutionnel adapté est posée pour que la communication alternative existe dans l'environnement des personnes polyhandicapées. En agissant ainsi sur le versant réceptif de la communication, les personnes auront davantage de moyens de comprendre leur environnement et ce qui leur est proposé.

Objectifs

- Identifier et valoriser les moyens de communication existants.
- Aménager l'environnement pour favoriser un bain de langage multimodal, nourricier au plan linguistique.
- Faire évoluer les comportements de communication de l'entourage par l'utilisation conjointe de la parole, du geste et de l'image.
- Améliorer la communication de la personne polyhandicapée par l'usage des aides techniques, technologiques ou non.

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques, débats.
- Études de cas présentés par les stagiaires.
- Mise en commun des pratiques.
- Supports vidéo.

Contenu

Aspects théoriques
- La genèse de la communication.
- Définitions : langage, parole, codes, symboles...
- Versant réceptif, versant expressif de la communication.
- Difficultés et capacités de la personne avec polyhandicap, relation, réception, compréhension, expression.
- Modélisation et posture des partenaires.

Aspects pratiques
- Codes gestuels adaptés, ateliers.
- L'accès à l'image : environnement, objet de référence, calendriers et structuration temporelle, cahiers de vie...
- Codes pictographiques : prise de connaissance et analyse.
- Appareils vocaux : interaction et jeux, ateliers.
- Adaptations simples en électricité et électronique.





Ce chapitre propose aux professionnels de santé qui accompagnent les personnes en situation de handicap d'approfondir leurs connaissances en ciblant des approches techniques et relationnelles fondées sur des méthodes validées scientifiquement.
Ces formations peuvent être adaptées et organisées sur site (nous consulter).
Les professionnels sollicités sont experts dans leur domaine et interviennent régulièrement pour APF Formation.

En fonction des besoins des professionnels et des problématiques des établissements, les propositions de formations peuvent être adaptées pour être réalisées au plus près de vos attentes.



Retrouvez nos formations sur : **http://formation.apf.asso.fr**

3• Rééducation – Soins

APF Formation
Association des Paralysés de France





NOUVEAU

L'éducation thérapeutique du patient

Écouter, dialoguer pour mieux accompagner la personne et ses proches

PUBLIC CONCERNÉ
Tout professionnel travaillant auprès de personnes polyhandicapées.

CONCEPTION/ANIMATION
Véronique ISAERT-HAUTIER, cadre de santé, formatrice en ETP, Lille

INTER ÉTABLISSEMENTS
Durée : 6 jours
(3 sessions de 2 jours)
Dates : 12 et 13 mai, 20 et 21 juin, 29 et 30 septembre 2016
Prix : 1 260 €
Lieu : Paris

INTRA ÉTABLISSEMENTS
Durée : 2 à 6 jours
(sessions de 2 jours, modulables)
Délai : 3 mois
Prix : 1 240 €/jour
+ hébergement et déplacement du formateur

Une formation de 40 heures est nécessaire pour être certifiante (arrêté du 2 août 2010)

Selon l'OMS : « *L'éducation thérapeutique du patient (ETP) doit permettre aux patients d'acquérir et de conserver des capacités et des compétences qui les aident à vivre de manière optimale leur vie avec leur maladie. Il s'agit d'un processus permanent, intégré aux soins, centré sur le patient. L'éducation implique des activités organisées de sensibilisation, d'information, d'apprentissage de l'auto-gestion et de soutien psychologique... toutes liées à la maladie et au traitement. Elle vise à aider les patients et leurs proches à vivre plus sainement et maintenir ou améliorer leur qualité de vie.* »
Cette formation propose d'apporter aux professionnels les compétences nécessaires à la mise en œuvre d'actions d'éducation thérapeutique destinées aux personnes en situation de handicap ou aux personnes vieillissantes.

Objectifs

- Repérer les enjeux de l'ETP.
- Développer une attitude adaptée dans la relation d'accompagnement avec le patient et les proches.
- Placer le patient au cœur de dispositif.
- Identifier les étapes du processus d'éducation thérapeutique.
- Développer des compétences pédagogiques et d'animation.
- S'approprier les concepts de l'évaluation.
- Communiquer avec les acteurs pour poursuivre la démarche.

Méthodes pédagogiques

- Apport de connaissances théoriques et débats.
- Travaux de sous-groupes, mise en situation, jeux de rôle...
- Vidéo et échanges.

Contenu

Aspects théoriques
- La naissance de l'ETP.
- L'approche pluri, inter et transdisciplinaire.
- Une démarche systémique en quatre étapes : le bilan éducatif partagé, le contrat et programme, la planification et mise en œuvre de séances, l'évaluation des compétences acquises par le patient et du dispositif mis en place par l'équipe.
- Les différentes dimensions de l'évaluation, le patient expert.
- Le dossier administratif de demande d'autorisation auprès de l'ARS.
- L'ETP « continuée » et les ressources extérieures.

Aspects pratiques
- La capacité à développer une attitude éducative.
- Les situations d'apprentissage.
- La définition d'objectifs pédagogiques
- Les compétences d'auto soins et d'adaptation.
- La conception d'une séance d'ETP : la réalisation de la fiche pédagogique, l'élaboration d'outils d'évaluation.









Dépistage des troubles du développement de l'enfant, de la naissance à 2 ans

Croisons nos regards

PUBLIC CONCERNÉ
Médecins, psychologues, rééducateurs, éducateurs, puéricultrices et personnels de PMI, de crèche et de halte-garderie.

CONCEPTION/ANIMATION
Alice VANTORRE, kinésithérapeute, équipe du CAMSP APF, Villeneuve-d'Ascq

INTERVENANTS
Patricia DO DANG, pédopsychiatre, CAMSP APF, Villeneuve-d'Ascq

Constance HERBEAU, médecin de rééducation, CAMSP APF, Villeneuve-d'Ascq

Christine VASSEL, pédiatre, CAMSP APF, Villeneuve-d'Ascq

Équipe du CAMSP APF de Villeneuve-d'Ascq

INTER ÉTABLISSEMENTS
Durée : 8 jours en 2 sessions de 4 jours
Dates : 29 mars au 1er avril et 23 au 26 mai 2016
Prix : 1 800 €
Lieu : Lille (Villeneuve-d'Ascq)

Les deux premières années de la vie sont d'une importance capitale pour le développement ultérieur de l'enfant dans ses aspects affectifs, sensori-moteurs, intellectuels et relationnels... Le dépistage précoce des troubles neuromoteurs apparaît maintenant fondamental pour prévenir ou limiter l'installation de déficiences souvent irréversibles. Professionnels et parents peuvent se compléter.
Cette formation propose une sensibilisation au repérage précoce des troubles du développement de l'enfant de moins de 2 ans. Elle a pour objectif d'enrichir les observations pour une meilleure évaluation du jeune enfant.

Objectifs

- Identifier les signes précoces évoquant un trouble du développement sensori-moteur chez l'enfant de moins de 2 ans.
- Apprécier le retentissement de ces troubles sur la « construction de l'enfant ».
- Repérer l'influence du milieu dans lequel évolue l'enfant.
- Proposer des axes de soin à partir de l'observation.

Méthodes pédagogiques

- Pédagogie active et participative.
- Apport de connaissances sous forme d'exposés théoriques.
- Observation en milieu hospitalier, en PMI, à domicile ou au CAMSP.
- Tables rondes organisées avec support vidéo, étude de cas.

Contenu

Aspects théoriques
- Le développement sensori-moteur normal de l'enfant jusqu'à l'âge de 2 ans.
- Les perturbations dans le développement sensori-moteur du jeune enfant.
- Le développement du prélanguage.
- Les troubles de l'oralité.
- Répercussions des troubles précoces sur les apprentissages cognitifs.
- Les interactions précoces parents/enfants.
- Le jeu chez le jeune enfant.

Aspects pratiques
- Importances des données environnementales dans le développement de l'enfant de moins de 2 ans.
- Observation d'enfants en service de néonatalogie du CHR de Lille, en PMI et sur les lieux de vie de l'enfant.
- Application à la vie quotidienne et au jeu.
- Activités pratiques entre stagiaires.











L'analyse quantifiée de la marche des enfants diplégiques ou hémiplégiques

Des outils d'analyse aux stratégies thérapeutiques

PUBLIC CONCERNÉ
Kinésithérapeutes, médecins, chargés du suivi thérapeutique des personnes diplégiques et hémiplégiques marchant ou déambulant.

CONCEPTION/ANIMATION
Isabelle ARDOUIN, responsable formation, APF Formation, Le Havre

INTERVENANTS
Aurélie LUCET, médecin MPR, CMPRE, Bois-Larris

Fabrice MEGROT, ingénieur, docteur en biomécanique, UCAM, Bois-Larris

Yasser MOHAMMAD, médecin MPR, médecin chef de service, SESSD/SEM APF, Beauvais

Ana PRESEDO, chirurgien orthopédiste, hôpital Robert Debré, Paris

INTER ÉTABLISSEMENTS
Durée : 4 jours
Dates : 3 au 6 octobre 2016
Prix : 880 €
Lieu : Paris

L'acquisition, le maintien et l'amélioration de la marche des enfants diplégiques ou hémiplégiques est une préoccupation majeure des rééducateurs et des soignants. L'examen objectif de la marche déficiente permet de disposer d'outils d'évaluation et de compréhension de la genèse des troubles orthopédiques et fonctionnels, notamment grâce à l'Analyse quantifiée de la marche (AQM).
Cette formation propose une analyse objective de la marche des enfants diplégiques et hémiplégiques et vise à définir des orientations thérapeutiques en fonction des perspectives d'évolution.

Objectifs

- Objectiver les modalités de déambulation du sujet normal et du sujet avec paralysie cérébrale.
- Identifier les troubles de la marche et orthopédiques chez les enfants diplégiques et hémiplégiques.
- Procéder à une analyse globale des troubles de la marche par une synthèse des données segmentaires dans les trois plans.
- Définir et évaluer les orientations thérapeutiques à partir des données fournies par l'AQM.

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques.
- Déroulement et analyse d'une AQM dans un laboratoire de marche.
- Analyse de cas cliniques selon différents outils.
- Analyse de documents vidéos de la marche.
- Compléments pédagogiques sur plateforme d'apprentissage en ligne.

Contenu

Partie 1 : en présentiel *(un déplacement sera organisé dans un laboratoire de marche en périphérie de Paris).*

Aspects théoriques
- L'AQM dans le plan sagittal, frontal et transverse.
- Les prérequis de la marche.
- EMG, cinématique, cinétique, angles projetés, dépense énergétique.
- Différents systèmes d'analyse : AQM, GAITRite, AQMS, vidéo...
- Analyse des données analytiques, segmentaires et analyse globale des différents paramètres de la marche normale.

Aspects pratiques
- L'AQM chez le sujet normal et chez le sujet handicapé (hémiplégique, diplégique...).
- Déroulement d'une AQM (au laboratoire de marche).
- Les orientations et indications thérapeutiques à partir de l'analyse de la marche.

Partie 2 : e-learning
- Les limites de l'AQM.
- Comment réaliser une vidéo de la marche de qualité.
- Déroulement d'une AQM : compléments documentaires.









NOUVEAU





De l'évaluation plurielle à la prise en charge globale de la paralysie cérébrale

De l'IMC au polyhandicap... de la petite enfance à l'âge adulte

CONCEPTION/ANIMATION

Isabelle ARDOUIN, responsable formation, APF Formation, Le Havre

Véronique QUENTIN, médecin MPR, chef de service de rééducation des pathologies neurologiques congénitales, hôpital de Saint-Maurice

INTERVENANTS

Véronique LEROY-MALHERBE, médecin MPR, SESSD APF, Bagneux

L'équipe médicale et paramédicale de l'HSM

Christine VASSEL, médecin pédiatre, CAMSP APF, Villeneuve-d'Ascq

INTER ÉTABLISSEMENTS

Durée : 3 jours
Dates : 21 au 23 septembre 2016
Prix : 860 €
Lieu : Paris

À la fin de la formation, il est demandé aux stagiaires de réaliser un bilan d'une situation clinique issue de leur contexte professionnel. Ce bilan pourra être envoyé au formateur qui apportera un regard critique.





La prise en charge thérapeutique des personnes avec une paralysie cérébrale s'est développée en tirant profit des nouvelles connaissances en ce domaine. Les évaluations plurielles reproductibles améliorent la compréhension globale des troubles et la manière d'y répondre par des thérapeutiques adaptées. La prise en charge thérapeutique suppose la mise œuvre d'évaluations pluridisciplinaires ayant pour but une prise en charge (en soin) globale, cohérente et adaptée aux différentes périodes de la vie.

Objectifs

- S'approprier les données neurophysiologiques et physiopathologiques essentielles à la compréhension des troubles consécutifs à la paralysie cérébrale.
- Soutenir une approche globale et multifocale de l'éducation thérapeutique et de la rééducation/réadaptation.
- Identifier les différents outils d'évaluations cliniques et leur pertinence.

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques, travaux pratiques d'appropriation.
- Échanges et études de cas à partir de l'expérience des participants.

Contenu

Partie 1 : e-learning

La paralysie cérébrale, données récentes
Les troubles consécutifs à la paralysie cérébrale
Introduction à la présentation d'un cas clinique

Partie 2 : en présentiel

Le neuro développement de l'enfant
- Apprentissages moteurs.
- Données récentes en neurophysiologie du mouvement
- Les troubles : le mouvement, la posture, la fonction motrice.

Le développement sensori-moteur chez le bébé
- Observation des mouvements généraux de 0 à 4 mois.
- Construction de l'axe corporel chez le bébé à risques.

Les évaluations plurielles
- L'examen clinique, les différentes évaluations, l'évaluation instrumentale neuro-orthopédique, l'AQM, l'EMFG...
- L'évaluation des troubles cognitifs et des troubles associés
- L'incidence des troubles cognitifs dans le développement et les apprentissages, l'évaluation des fonctions supérieures.
- Les troubles praxiques : prise en charge et réadaptation.
- Le devenir à l'âge adulte, le suivi.



Partie 1 : e-learning

Mise en situation

À la fin de la formation, il est demandé aux stagiaires de réaliser un bilan d'une situation clinique issue de leur contexte professionnel. Ce bilan pourra être envoyé au formateur qui apportera un regard critique.









Les troubles praxiques de l'enfant

De l'évaluation aux stratégies d'accompagnement interdisciplinaire

PUBLIC CONCERNÉ
Médecins et paramédicaux régulièrement impliqués dans l'accompagnement des enfants porteurs de troubles praxiques (dyspraxies développementales, troubles d'acquisition des coordinations, troubles praxiques de l'enfant paralysé cérébral) et désireux de modéliser leur pratique (médecins, orthoptistes, orthophonistes, ergothérapeutes, psychomotriciens).

CONCEPTION/ANIMATION
Véronique LEROY-MALHERBE, médecin de rééducation fonctionnelle, SESSD APF, Bagneux

INTERVENANTS
Cécilia GALBATI, ergothérapeute et psychomotricienne, service de rééducation neurologique infantile, Le Kremlin-Bicêtre

Catherine PICOLO, ergothérapeute, SESSD APF Orsay, Gif-sur-Yvette

Anne ROBERT, ergothérapeute, SESSD APF, Arpajon

INTER ÉTABLISSEMENTS
Durée : 6 jours en 2 modules de 3 jours
Dates : 30 mars au 1er avril 2016 et 6 au 8 juillet 2016
Prix : 1 260 €
Lieu : Paris

Cette formation ayant des visées pédagogiques très pragmatiques, il est recommandé que les stagiaires apportent des séquences filmées auprès de leurs patients avec un questionnement autour du diagnostic ou de l'approche rééducative.

Les intervenants s'appliqueront à préciser les éléments de dépistage et de diagnostics différentiels à travers la coordination multidisciplinaire, quel que soit le lieu de pratique (libéral, hospitalier, service de soins ou/et d'éducation...).

Les troubles praxiques peuvent être une des conséquences de dysfonctionnements neurologiques précoces, qu'ils soient lésionnels ou développementaux. Ils s'intègrent dans des pathologies et des symptomatologies plus vastes ou s'expriment de manière plus isolée. Ils font référence à un trouble du geste dans l'espace d'action. Comment théoriser les données pour guider les applications cliniques ? Comment reconnaître ces troubles ? Comment prendre en compte leur effet sur les apprentissages ?
Cette formation est destinée aux professionnels déjà impliqués auprès des enfants porteurs de troubles praxiques. Elle propose une trame d'analyse dans l'examen clinique de l'enfant dyspraxique à partir d'une réflexion sur le geste, la spatialisation, l'organisation motrice, la perception visuelle et la vie quotidienne. Cette formation développe également des pistes d'accompagnement de l'enfant en souffrance, auprès de ses parents et de ses enseignants afin de créer un lien cohérent.

Objectifs

- Construire et s'approprier un cadre théorique et pragmatique autour de l'organisation motrice et de la spatialisation.
- Développer une pratique évaluative et rééducative à partir de ce cadre théorique.
- Transmettre aux familles et enseignants les connaissances autour de la pathologie, de son impact quotidien et scolaire, et des modalités efficientes d'accompagnement.

Méthodes pédagogiques

- Présentation des connaissances actuelles, exposés avec support power-point, photos et vidéos.
- Élaboration théorique appuyée sur l'expérience des stagiaires.
- Analyse de vidéos apportées par les stagiaires, étude de cas cliniques.
- Mise en situation d'accompagnement : vivre la dyspraxie et la situation d'aide à l'apprentissage.

Contenu

Aspects théoriques
- Troubles de la spatialisation et imagerie mentale.
- Troubles de la construction spatiale et fonctions exécutives.
- La genèse du geste, théories sur l'acte moteur.
- Diagnostic et diagnostics différentiels.
- Dyspraxies développementales versus troubles praxiques de l'enfant porteur de paralysie cérébrale.

Approche clinique
- Évaluation interprofessionnelle : outils et méthodes.
- Éléments de réflexions sur les méthodes d'accompagnement des enfants porteurs de troubles praxiques : approches « top-down » versus « bottom-up ».
- Stratégie de rééducation et d'accompagnement au quotidien : guidage verbal, gestuel et/ou séquentiel.





NOUVEAU



Les troubles des apprentissages

Des difficultés scolaires aux stratégies de remédiation

PUBLIC CONCERNÉ
Professionnels du médico-social impliqués dans l'accompagnement d'enfants présentant des troubles des apprentissages.

CONCEPTION/ANIMATION
Véronique LEROY-MALHERBE, médecin de rééducation fonctionnelle, SESSD APF, Bagneux

INTER ÉTABLISSEMENTS
Durée : 2 jours
Dates : 9 et 10 mars 2016
Prix : 420 €
Lieu : Paris

INTRA ÉTABLISSEMENTS
Délai : 4 mois
Durée : 2 jours
Prix : 1 240 €/jour
+ hébergement et déplacement des formateurs

Les troubles d'apprentissage rassemblent une vaste palette de déficits neuro-cognitifs spécifiques qui retentissent sur la scolarité d'un enfant en situation de handicap. Des idées fausses ou des approximations circulent, elles alimentent les débats autour de cette problématique largement vulgarisée. À partir des constations scolaires, des savoirs mêmes approximatifs ou erronés, il s'agira de repérer, « comme à l'intérieur du cerveau » la ou les fonctions défaillantes, la manière dont le cerveau s'en accommode et les possibilités d'y remédier par un aiguillage cognitif spécifique.
Cette formation se propose d'ouvrir de larges champs de connaissances, à la pointe du progrès sur la manière dont l'enfant apprend, dont le cerveau reçoit les informations culturelles et scolaires. Elle suggère de les replacer dans un contexte développemental avec un lien à l'environnement naturel ou scolaire. À partir des situations rencontrées par les stagiaires, la formation présentera des pistes de remédiation et d'accompagnement des enfants présentant des troubles des apprentissages.

Objectifs

- Identifier l'origine d'un trouble d'apprentissage en s'appuyant sur une démarche clinique.
- Analyser les différents outils de remédiation, leurs intérêts et leurs limites.
- Définir une stratégie d'accompagnement en lien avec les difficultés repérées.

Méthodes pédagogiques

- Apport de connaissances sous forme d'exposés théoriques.
- Échanges, travaux de sous-groupes.
- Études de cas, échanges d'expérience

Contenu

Approche théorique
- Les étapes du développement de l'enfant.
- Les bases physiologiques de l'apprentissage.
- Les troubles des apprentissages, les fonctions défaillantes.

Approche pratique
- Bilan et prise en charge des troubles constatés.
- Principes pédagogiques et thérapeutiques : les différentes méthodes, les outils de remédiation, les stratégies à long terme.
- Les questionnement de l'enfant, des familles, des partenaires : mise à plat de toutes les questions générales ou particulières sur le sujet, des *a priori* aux questions les plus pointues.
- Stratégies de remédiation et d'accompagnement.









Prise en charge respiratoire des malades neuromusculaires

PUBLIC CONCERNÉ
Professionnels de santé prenant en charge des personnes (enfants ou adultes) atteintes de maladies neuromusculaires.

CONCEPTION/ANIMATION
Jean-Claude RIOU, kinésithérapeute-conseil, direction des actions médicales, paramédicales et psychologiques, AFM Évry

INTERVENANTS
Benoît CHEVALIER, kinésithérapeute, CHU Angers

Frédéric DAMAGNEL, technicien de ventilation

Matthieu LACOMBE, kinésithérapeute, CHU Raymond-Poincaré, Garches

Karl LEROUX, technicien de ventilation

David ORLIKOWSKI, professeur, pneumologue réanimateur CHU Raymond-Poincaré, Garches

Philippe SOUDON, Inkendaal, Bruxelles

André STAGNARA, kinésithérapeute, CHU Lyon

Michel TOUSSAINT, kinésithérapeute, Inkendaal, Bruxelles

INTER ÉTABLISSEMENTS
Durée : 4 jours
Dates : 17 au 20 mai 2016
Prix : 860 €
Lieu : Paris

INTRA ÉTABLISSEMENTS
Délai : 3 mois
Durée : à définir
Prix : 1 240 €/jour + hébergement et déplacement des formateurs



Formation réalisée en partenariat avec l'AFM.

La prise en charge respiratoire des malades neuromusculaires représente un des volets majeurs du traitement de ces malades. Cette prise en charge du syndrome restrictif se différencie de la prise en charge respiratoire habituelle dans les pathologies obstructives et nécessite une approche préventive et curative spécifique.
Cette formation se propose de détailler la physiopathologie de l'atteinte respiratoire et de faire le point sur les différents aspects des bilans et des techniques adaptées à ces pathologies.

Objectifs

- Spécifier l'atteinte respiratoire dans les maladies neuromusculaires.
- Appréhender les différents aspects de l'examen clinique et du bilan respiratoire du malade.
- Définir, à partir des bilans, les stratégies adaptées.
- Maîtriser les différentes techniques de cette prise en charge, à partir d'ateliers pratiques et de la manipulation des différents appareils (ventilateur, relaxateur de pression, ballon d'insufflation, aide au désencombrement instrumental...).

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques.
- Mise en situation pratique.
- Présentation et démonstration de matériel.

Contenu

Approche théorique
- Physiopathologie de l'atteinte respiratoire des malades neuromusculaires (hypoventilation alvéolaire, physiologie de la toux).
- Spécificité de l'atteinte respiratoire en fonction des différentes pathologies neuromusculaires (dystrophie musculaire de Duchenne, myopathies congénitales, amyotrophie spinale, dystrophie myotonique de Steinert...).
- Spécificité de la prise en charge (chez l'enfant et l'adulte).
- Explorations fonctionnelles (bilans analyse).

Prise en charge
- Principes de prise en charge respiratoire chez l'adulte.
- Principes de prise en charge respiratoire chez l'enfant.
- Ventilation assistée : ventilation non invasive, trachéotomie (indications, suivi).
- Différents modes de ventilation, ventilateurs.
- Aspirations endotrachéales (démonstration sur mannequin).
- Examen clinique, para clinique, monitorage, relaxateur de pression.
- Désencombrement instrumental (ballon insufflateur, relaxateur de pression in/exsufflation, percussions intra bronchiques).









Prise en charge orthopédique des malades neuromusculaires

PUBLIC CONCERNÉ
Médecins, kinésithérapeutes ergothérapeutes et toutes personnes impliquées dans la rééducation des personnes (enfants ou adultes) atteintes de maladies neuromusculaires.

CONCEPTION/ANIMATION
Jean-Claude RIOU, kinésithérapeute-conseil, direction des actions médicales et psychologiques, AFM, Évry

INTERVENANTS
François BOYER, professeur, médecin MPR, CHU, Reims

Véronique BOMBART, médecin MPR, CHU Reims

Philippe DENORMANDIE, chirurgien orthopédiste, CHU Garches

Léonard FEASSON, neurologue, CHU, Saint-Étienne

Jean-Yves SALLES, professeur, médecin MPR, CHU, Limoges

INTER ÉTABLISSEMENTS
Durée : 3 jours
Dates : 27 au 29 juin 2016
Prix : 645 €
Lieu : Paris



Formation réalisée en partenariat avec l'AFM.

La prise en charge orthopédique des malades neuromusculaires représente, avec la prise en charge respiratoire, un des volets majeurs du traitement de ces malades. Il s'agit d'une prise en charge spécifique tant aux pathologies concernées qu'à leur stade d'évolution.
Cette formation, appuyée sur les recherches les plus récentes, se propose d'aborder les différentes approches orthopédiques rééducatives et chirurgicales des maladies neuromusculaires.

Objectifs

- Appréhender l'atteinte orthopédique et son potentiel évolutif en fonction de la maladie neuromusculaire concernée.
- Repérer, à chaque stade d'évolution de la maladie, les points clés nécessitant une vigilance particulière.
- Organiser la prise en charge orthopédique d'un malade neuromusculaire en fonction de sa pathologie et de son niveau d'évolution.

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques.
- Présentation et discussion autour de cas cliniques.

Contenu

- Les caractéristiques orthopédiques des différentes maladies neuromusculaires.
- Les évolutions orthopédiques en fonction de l'âge et de la pathologie.
- Prise en charge de l'enfant : mobilisation posture…
- Prise en charge de l'adulte : installation, aménagement de l'environnement, aides techniques.
- Intérêt et limites du travail actif et de la réadaptation à l'effort.
- Arthrodèse, ténotomie et indications chirurgicales dans les pathologies neuromusculaires.
- Les différents types d'appareillage : diurne, nocturne, actif, postural.









Kinésithérapie respiratoire et bruits respiratoires

Nouveau paradigme

PUBLIC CONCERNÉ
Kinésithérapeutes et médecins.

CONCEPTION/ANIMATION
Guy POSTIAUX, kinésithérapeute, Groupe d'étude pluridisciplinaire stéthacoustique, services des soins intensifs et de pédiatrie, Grand Hôpital de Charleroi

INTER ÉTABLISSEMENTS
Durée : 3 jours
Dates : 23 au 25 mars 2016
Prix : 660 €
Lieu : Lille (Villeneuve-d'Ascq)

L'approche méthodologique et clinique développée dans cette formation démontre le caractère prioritaire et novateur de la kinésithérapie du poumon profond, à partir des signaux quantifiés de l'auscultation pulmonaire, du comportement mécanique spécifique et de la physiopathologie des voies aériennes distales. Le nouveau paradigme d'une kinésithérapie « inspiratoire, lente, résistée, positionnelle validée par des moyens stéthacoustiques, échographiques, biochimiques » est développé à partir de la géométrie spatiale du poumon. Cette approche nouvelle remet en question les techniques conventionnelles de toilette broncho-pulmonaire chez l'adulte aussi bien que chez le jeune enfant.
Au cours de cette formation, une place primordiale est faite à la kinésithérapie respiratoire en pédiatrie à partir de concepts thérapeutiques nouveaux adaptés aux données physiopathologiques les plus récentes.

Objectifs

- Appliquer les techniques d'auscultation pulmonaire dans la kinésithérapie respiratoire différentielle.
- Mettre en place un schéma thérapeutique à partir des observations recueillies.
- Évaluer les résultats des manœuvres appliquées.

Méthodes pédagogiques

- Alternance d'exposés théoriques et de démonstrations pratiques.
- Documents vidéo.

Contenu

- Définitions, principes et objectifs généraux de la kinésithérapie respiratoire.
- Rappels anatomo-physiologiques orientés vers la compréhension des bruits respiratoires normaux et pathologiques.
- Auscultation pulmonaire de l'adulte et du nourrisson selon le Dr E. Lens : éléments de physique acoustique, nomenclature, technologies d'analyse, pratique de l'auscultation.
- Obstruction bronchopulmonaire : sémiologie et méthodologie kinésithérapeutique guidées par la stéthacoustique pulmonaire.
- Épidémiologie, physiopathologie des infections du bas appareil respiratoire de l'enfant, méthodologies kinésithérapeutiques propres à la pédiatrie : bilans, techniques, évaluations cliniques en pratique libérale, données récentes.
- Théorie et pratiques des nouvelles manœuvres chez l'adulte et l'enfant.
- Constructions et schémas thérapeutiques : analyses statistiques et cinétiques, considérations récentes sur les choix et dosages en aérosol thérapie.
- Une place importante sera faite à la kinésithérapie respiratoire en pédiatrie à partir de concepts thérapeutiques nouveaux adaptés aux données physiologiques les plus récentes.





Appareillage des enfants marchant et déambulant présentant une paralysie cérébrale

L'appareillage appliqué des membres supérieurs et inférieurs

PUBLIC CONCERNÉ
Kinésithérapeutes, ergothérapeutes, médecins prescripteurs d'appareillage.

CONCEPTION/ANIMATION
Coralie BUISSON, kinésithérapeute, CMPRE Bois-Larris, Lamorlaye
Aurélie LUCET, MPR, CMPRE Bois-Larris, Lamorlaye

INTERVENANTS
Nathalie ALBERIC, ergothérapeute, CMPRE Bois-Larris, Lamorlaye
Arnaud LE HUNSEC, orthoprothésiste, Lagarrigue, Paris
Hervé LEROUX, kinésithérapeute, CMPRE Bois-Larris, Lamorlaye
Éric LOUSTALET, kinésithérapeute, Les Massues, Lyon
CMPRE Bois-Larris, Lamorlaye

INTER ÉTABLISSEMENTS
Durée : 5 jours
Dates : 5 au 9 décembre 2016
Prix : 1 050 €
Lieu : Paris

Le nombre d'inscriptions est limité à 12 stagiaires.

Un déplacement est organisé en périphérie de Paris pour des ateliers pratiques.



Formation réalisée en partenariat avec le CMPRE Bois-Larris.

Dans leur pratique quotidienne, les kinésithérapeutes et les médecins sont régulièrement confrontés à la nécessaire adaptation des appareillages, tant au regard des aspects cliniques que des évolutions de l'environnement ou encore de la qualité de vie de l'enfant. Pour être efficace et bien accepté, l'appareillage doit répondre à des objectifs déterminés par l'équipe pluridisciplinaire en étroite collaboration avec l'enfant et sa famille. Cette formation propose d'apporter des notions techniques indispensables pour comprendre le sens d'une prescription et en évaluer sa pertinence dans le cadre d'un projet rééducatif concernant les enfants et adolescents paralysés cérébraux marchant et déambulant.

Objectifs

- Repérer les principales indications d'appareillage chez les enfants et adolescents paralysés cérébraux marchant, déambulant.
- Identifier les appareillages des membres supérieurs et des membres inférieurs utilisés en pratique courante.
- Définir la nature d'un appareillage selon les besoins identifiés et les résultats escomptés.
- Évaluer les effets d'un appareillage et les éventuelles corrections à y apporter en fonction des objectifs fixés.
- Adapter l'appareillage en fonction de l'évolution clinique de l'enfant et des différents facteurs environnementaux (famille, scolarisation, socialisation, etc.).

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques.
- Études de cas en groupe.
- Pédagogie active et participative, travaux pratiques d'appropriation.
- Visite.

Contenu

Rappel théorique
- Les phases de la marche normale, les pivots au niveau du pied, etc.
- Les moyens thérapeutiques dans les paralysies cérébrales.

Notions techniques
- Biomécanique appliquée aux attelles.
- Conception des attelles : matériaux, articulations, etc.

Indications et prescriptions
- Attelles des membres supérieurs et inférieurs (attelle de fonction, attelle de posture, plâtres de rééducation, etc.).
- Évaluations cliniques, pré et post-traitement, réglage des différentes attelles.

Approches pratiques
- Les différents types d'attelles.
- Étude de dossiers.
- Ateliers : réalisation d'attelles.









Les problèmes de mémoire chez la personne atteinte d'un traumatisme crânien

La gestion des situations problématiques

PUBLIC CONCERNÉ
Toute personne impliquée dans l'accompagnement au quotidien des personnes victimes d'un traumatisme crânien.

CONCEPTION/ANIMATION
Malika LARIBI, psychologue-psychothérapeute, docteur en psychologie cognitive, formatrice, Bordeaux

INTER ÉTABLISSEMENTS
Durée : 3 jours
Dates : 6 au 8 juin 2016
Prix : 615 €
Lieu : Bordeaux

INTRA ÉTABLISSEMENTS
Délai : 3 mois
Durée : à définir
Prix : 1 240 €/jour + hébergement et déplacement des formateurs

Les personnes victimes d'un traumatisme crânien souffrent fréquemment de troubles de la mémoire, comme des difficultés à reconnaître les visages familiers, les mots usuels, les espaces quotidiens…
Elles présentent également des problèmes pour décoder les émotions de l'autre, retenir, retrouver et restituer des actes ou des paroles du quotidien.
Cette formation se propose de comprendre les troubles mnésiques en lien avec un traumatisme crânien, de les différencier de la maladie d'Alzheimer précoce ou des autres pathologies, afin d'apporter des réponses adaptées à la réalité posée par cette dégradation mnésique.
Elle ambitionne également d'analyser ce qui se passe dans la relation quand la mémoire est atteinte, et de réfléchir aux moyens à mettre en œuvre pour favoriser une communication de qualité.

Objectifs

- Identifier les différents troubles de la mémoire engendrés par le traumatisme crânien.
- Repérer les comportements issus d'un trouble de la mémoire.
- Ajuster sa communication avec les personnes traumatisées crâniennes dont la mémoire est altérée.
- Adapter sa pratique aux facultés mnésiques préservées de la personne.

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques et cliniques.
- Analyse et études de cas.

Contenu

Approche théorique
Rappels neurologiques
- La mémoire : définition, son fonctionnement, les différents types (sémantique, épisodique, implicite…).
- Les troubles de la mémoire : amnésie, anosagnosie…

Pertes de la mémoire et traumatisme crânien
- Altération des fonctions cognitives et de reconnaissance.
- Les troubles du comportement mnémonique.
- Les déficits des capacités d'apprentissage.
- La communication : problèmes et dysfonctionnement, troubles du comportement, difficultés d'adaptation.

Approche pratique
- L'évaluation des pertes, les modalités de soutien.
- La communication et la relation avec la personne traumatisée crânienne quand les fonctions mnésiques sont altérées.
- La gestion des troubles.
- L'écoute et la relation d'aide, lecture des plaintes cognitives.
- Les activités adaptées : ateliers mémoire, stimulations.









Soulager la douleur au quotidien

PUBLIC CONCERNÉ
Tous les professionnels ayant en charge des personnes (enfants, adolescents, adultes) souffrant de douleurs chroniques ou liées à des gestes et des soins douloureux (infirmières, aides-soignants, kinésithérapeutes, AMP, auxiliaires de vie...).

CONCEPTION/ANIMATION
Cécile CUNIN-ROY, psychologue clinicienne, Paris

INTERVENANTS
Anne-Claire DE CROUY, médecin MPR, chef de service, Neufmoutiers-en-Brie

Agnès PASTUREL, formatrice en toucher/massage, infirmière, Paris

INTER ÉTABLISSEMENTS
Durée : 5 jours
Dates : 19 au 23 septembre 2016
Prix : 1 025 €
Lieu : Paris

INTRA ÉTABLISSEMENTS
Délai : 3 mois
Durée : à définir
Prix : 1 240 €/jour
+ hébergement
et déplacement des formateurs

Consultez également : Douleur et polyhandicap. Prise en charge de la douleur au quotidien (p. 31)

Les soins quotidiens, les rééducations, les appareillages, les installations diverses peuvent générer de nombreuses douleurs ou inconforts chez les personnes handicapées ou polyhandicapées. Cette formation, axée sur la pratique, se propose d'apporter aux participants des techniques simples et efficaces pour apaiser les nombreuses douleurs inhérentes aux prises en charge des personnes handicapées ou polyhandicapées.

Objectifs

- Repérer la complexité de la douleur afin de mieux la prendre en charge.
- Mettre en œuvre des techniques simples pour prévenir ou soulager la douleur.
- Aider les personnes handicapées à développer leurs ressources pour gérer elles-mêmes certaines de leurs peurs et douleurs.
- Utiliser les techniques pour gérer le stress et développer une attitude pratique dans la relation de soins.

Méthodes pédagogiques

- Apport de connaissances sous forme d'exposés théoriques.
- Exercices pratiques.

Contenu

Approche théorique
- Physiologie de la douleur.
- Les composantes cognitives, comportementales, sensorielles et émotionnelles de la douleur.
- Le lien entre l'anxiété, la dépression et la douleur.
- Les différents traitements médicamenteux et non médicamenteux de la douleur.

Approches techniques
Chaque technique sera examinée du point de vue de la personne souffrante et du point de vue du soignant.
- **Le toucher-massage** : pour que les personnes handicapées puissent ressentir dans leur corps (parfois ou souvent douloureux) des sensations agréables de détente. Pour que les soignants, par l'utilisation de ces massages (visage, mains...), retrouvent un plaisir à être dans une communication positive avec la personne.
- **La relaxation** : pour apprendre aux personnes handicapées à mieux gérer leurs peurs ou leur anxiété pendant un soin ou lors d'un mouvement douloureux. Pour que les soignants puissent utiliser ces outils pour eux-mêmes afin de mieux gérer leurs stress, leurs difficultés...
- **Les techniques d'hypno-analgésie** : pour apprendre aux patients à diminuer l'intensité et les aspects négatifs de la douleur ou à modifier ses sensations. Pour que les soignants puissent utiliser ces outils pour accompagner la personne dans une démarche positive et créative lors des soins douloureux.





Dans le cadre de votre activité professionnelle, vous êtes amenés à effectuer des gestes techniques au quotidien qui vous engagent mais qui peuvent également avoir des conséquences pour les personnes accompagnées.
Ce chapitre propose des formations sur des aspects techniques et pratiques qui vous permettront d'acquérir des gestes et postures adéquats dans vos interventions, dans un cadre plus protecteur pour la personne accompagnée mais aussi pour vous-même.
Pour aller plus loin dans la mise en place d'une démarche préventive et notamment sur la prévention des risques liés aux activités physiques, une formation est présentée dans le chapitre 10 « Pratiques institutionnelles ».

En fonction des besoins des professionnels et des problématiques des établissements, les propositions de formations peuvent être adaptées pour être réalisées au plus près de vos attentes.

Retrouvez nos formations sur : **http://formation.apf.asso.fr**



4· Ergonomie – Gestes techniques





Alimentation – Déglutition

Prise en charge des troubles de la sphère bucco-faciale chez la personne handicapée ou polyhandicapée

PUBLIC CONCERNÉ
Tout personnel confronté aux problèmes d'alimentation ou de fausses routes chez la personne handicapée ou vieillissante.
Cette formation peut être déclinée pour un public vieillissant.

INTERVENANTS
Les formateurs mobilisés sur cette formation disposent tous d'une longue expérience professionnelle au sein des structures médico-sociales.

INTRA ÉTABLISSEMENTS
Délai : 3 mois
Durée : 2 jours
Prix : 2 480 € + hébergement et déplacement des formateurs

Les troubles de l'alimentation et de la déglutition, très fréquents dans les infirmités motrices d'origine cérébrale, font partie intégrante du handicap chez la personne polyhandicapée.
Ces troubles s'inscrivent dans une pathologie motrice des effecteurs pharyngo-buccaux dont le rôle est multiple : respiration, phonation, déglutition, alimentation. Leur prise en charge a pour but de faciliter le moment des repas par la prévention des fausses routes et le développement de techniques spécifiques d'alimentation. Cette prise en charge des troubles de la sphère bucco-faciale nécessite une approche pluridisciplinaire et s'inscrit dans un projet global auquel participent les médecins, les rééducateurs (kinésithérapeutes, orthophonistes, ergothérapeutes), les éducateurs, les auxiliaires et toute personne concernée par le temps des repas.

Objectifs

- Repérer le lien entre le handicap global et les difficultés de déglutition.
- Appliquer les techniques des personnes souffrant de troubles de la déglutition (installation, adaptation, facilitation).
- Prévenir et traiter les bavages.
- Éviter et traiter les fausses routes.
- Faire du repas un temps de plaisir partagé.

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques.
- Mises en situation, application concrète des méthodes enseignées.
- Contrôle vidéo des exercices pratiqués.

Contenu

Aspects théoriques
- Définition du handicap et de son incidence sur la sphère bucco-faciale, la respiration, la phonation, la déglutition.
- Théorie de la déglutition, reflux, fausses routes, bavages, mastication.
- Intérêt et limite de l'alimentation per os dans le cas de troubles sévères de la déglutition.

Aspects pratiques
- Principes de prises en charge éducative et rééducative.
- Les installations, les gestes à éviter, les modalités à mettre en place.
- Notion de diététique adaptée au handicap.
- Adaptation calorique au handicap.









Urgences médicales en institution spécialisée

Gérer au mieux les situations d'urgence

PUBLIC CONCERNÉ
Toute catégorie de personnel, notamment celle en relation quotidienne avec des personnes handicapées, ainsi que les services techniques et administratifs...

CONCEPTION/ANIMATION
Philippe GILLES-CHOMEL, responsable formation, APF formation Paris

Olivier ROGGEMAN, infirmier/puériculteur, services d'urgences et réanimation pédiatriques et néonatale, service de réanimation chirurgicale adulte

INTERVENANTS
Les formateurs qui interviennent au titre d'APF Formation sont qualifiés en soins infirmiers et bénéficient d'une longue pratique en institution.

INTRA ÉTABLISSEMENTS
Délai : 3 mois
Durée : 2 jours
Prix : 2 480 € + hébergement et déplacement des formateurs

Cette formation adaptée au secteur médico-social ne donne pas lieu à délivrance de l'AFGSU.

Le nombre d'inscriptions est limité à 10 stagiaires.

Une tenue confortable, ne craignant pas les salissures, est nécessaire pour les exercices.

Fausses routes, crise convulsive, chute, difficultés respiratoires... dans les institutions qui accueillent des personnes handicapées ou dépendantes, les professionnels peuvent à tout moment du jour ou de la nuit être confrontés à une urgence médicale ou chirurgicale. La réponse se doit de prendre en compte les déterminants des handicaps, l'organisation de l'établissement et les qualifications de chacun pour déclencher un mode opératoire adapté et efficace.
Cette formation se propose d'apporter aux participants les connaissances nécessaires pour faire face aux situations d'urgences rencontrées dans le cadre de leur activité professionnelle.

Objectifs

- Appréhender les différentes situations d'urgence et en apprécier les signes de gravité de manière objective.
- Prévenir les situations d'urgences.
- Reconnaître la physiopathologie des situations d'urgence pour les personnes handicapées ou dépendantes.
- Réaliser les gestes de secours adaptés.

Méthodes pédagogiques

- Apport de connaissances sous forme d'exposés théoriques.
- Mise en commun des pratiques.
- Mises en situations expérimentales.

Contenu

Aspects théoriques
- Les situations d'urgence : définition.
- Identification des situations à risques potentielles : respiratoires (arrêt respiratoire, allergie, crise d'asthme...) ; cardio-circulatoires (arrêt cardiaque...) ; neurologiques (convulsions, état de mal épileptique, accidents vasculaires cérébraux (AVC) et ischémiques transitoires (AIT)...) ; infectieuses (méningites, hyperthermie...) ; métaboliques (diabète, hypoglycémie...) ; digestives (fausses routes, gastrostomie...) ; traumatiques (fractures, traumatismes crâniens, plaies, brûlures...) ; intoxications (médicamenteuses, alcooliques, monoxyde de carbone...).
- Rappel des procédures de sécurité de l'établissement.
- Élaboration d'un mode opératoire de l'urgence en fonction des publics accueillis dans l'institution.

Aspects pratiques
- Simulation expérimentale des situations d'urgence les plus courantes (épilepsie, fausses routes, chutes, etc.).
- Techniques de dégagement improvisées selon les handicaps et le matériel (fauteuil roulant, coquille, lève-malade...).
- Techniques de secourisme adaptées aux personnes handicapées : position latérale de sécurité, bouche-à-bouche, arrêt d'hémorragie, massage cardiaque externe, manœuvre de Heimlich et de Mofenson.









Techniques de manutention du corps humain

PUBLIC CONCERNÉ
Personnels des services hospitaliers, des institutions d'accueil et de soin, des maisons de retraite, des services d'aide à domicile, et toute personne amenée à porter ou déplacer une personne dépendante dans la réalisation des gestes de la vie quotidienne.

CONCEPTION/ANIMATION
Philippe GILLES-CHOMEL, responsable formation, APF Formation Paris

INTERVENANTS
Les formateurs qui interviennent au titre d'APF Formation (rééducateurs, soignants) disposent tous d'une longue pratique professionnelle dans le secteur médico-social.

INTRA ÉTABLISSEMENTS
Délai : 3 mois
Durée : 3 jours
Prix : 3 075 €
(pour une session de 3 jours)
+ hébergement et déplacement des formateurs
Ce tarif inclut la remise d'un guide pratique à chaque participant. Pour la pertinence de la formation, une analyse ergonomique de l'environnement de travail pourra être réalisée à la demande (nous consulter).

Pour le service à domicile, prévoir le matériel nécessaire à la manutention (fauteuil, lève personne, lit médicalisé...)

Le nombre d'inscriptions est limité à 10 stagiaires par session.

Une tenue confortable est nécessaire pour les exercices.

Le déplacement et la manutention des personnes âgées ou handicapées nécessitent la mise en œuvre de gestes précis et adaptés aux déficiences de la personne aidée. À défaut, la manutention des personnes lors des activités de la vie quotidienne peut générer des accidents tant à l'égard de la personne soignée que du professionnel concerné. Cette formation, appuyée sur de nombreux exercices pratiques, propose un plan d'éducation gestuelle spécifique permettant d'acquérir un comportement adapté à la manutention du corps humain, à l'activation des fonctions motrices défaillantes chez la personne aidée et à l'accompagnement moteur des gestes nécessaires à la vie quotidienne. À travers des attitudes et des postures spécifiques, la personne aidée devient alors sujet des soins qui lui sont prodigués.

Objectifs

- Appliquer les principes de la manutention aux différentes pathologies ou incapacités motrices en fonction de l'environnement matériel.
- Réaliser les gestes adaptés à la manutention des personnes handicapées ou dépendantes.
- Évaluer le degré de participation de la personne aidée et la stimuler si nécessaire.
- Prendre en compte les aspects relationnels mis en jeu lors des manutentions des personnes aidées.
- Utiliser les aides techniques en fonction de l'environnement.

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques.
- Mises en situation et exercices pratiques.

Contenu

Le contenu de la formation est adapté en fonction du profil des usagers concernés (enfants, adultes, personnes âgées).

Apprentissage théorique
- Rappel d'anatomie et de physiologie.
- Notions de base sur les déficiences motrices (si nécessaire).
- Concepts et principes de base en manutention des personnes.
- Les aspects relationnels mis en jeu dans les différentes situations de manutention des personnes.

Pratique des techniques de manutention
- Exercices d'analyse de maintien d'une position correcte durant les manipulations des personnes à différents moments de la vie quotidienne.
- Exercices de relaxation/décontraction musculaire.
- Prévention de la fatigue et des automatismes incorrects.
- Apprentissage, assimilation et automatisation des manœuvres.
- Les stagiaires seront alternativement « cobayes » et « manutentionnaires » pour une meilleure appréhension des sensations.









Accessibilité du logement

Règlementation, adaptation...

PUBLIC CONCERNÉ
Ergothérapeutes et toute personne intervenant dans les projets d'adaptation des lieux de vie des personnes à mobilité réduite.

CONCEPTION/ANIMATION
Martine MAUGER-CULOT, formatrice, ergothérapeute SESSD APF, Le Havre

INTERVENANTS
Thierry LAILLE, consultant accessibilité, Paris

Anne SYS, psychologue, SESSD APF, Le Havre

INTER ÉTABLISSEMENTS
Durée : 4 jours
Dates : 28 novembre au 1er décembre 2016
Prix : 840 €
Lieu : Le Havre

INTRA ÉTABLISSEMENTS
Délai : 3 mois
Durée : 2 à 3 jours
Prix : 1 240 €/jour
+ hébergement et déplacement des formateurs

Le nombre d'inscriptions est limité à 12 stagiaires.

Les stagiaires peuvent apporter des plans qui seront analysés en groupe.

L'aménagement du domicile est souvent la condition d'un retour ou du maintien à domicile pour une personne avec déficience motrice. Cet aménagement du domicile suppose la connaissance des normes, de la réglementation en vigueur, des dispositifs existants...

Il suppose également la compréhension des données psychosociales, la collaboration des divers partenaires et la prise en compte des aspects matériels. Cette formation doit permettre aux différents acteurs concernés par l'adaptation du logement, de construire avec la personne et son entourage des réponses acceptables et réalisables, compte tenu de la demande initiale et des besoins repérés.

Objectifs

- Identifier les contraintes environnementales et psychosociales à prendre en compte dans l'adaptation du logement.
- Analyser la demande initiale d'aménagement et évaluer les besoins de la personne déficiente motrice dans son environnement.
- Accompagner la personne dans le suivi de la réalisation de l'adaptation de son logement.
- Préconiser les équipements, aides techniques et adaptations nécessaires.

Méthodes pédagogiques

- Alternance d'exposés théoriques, de débats et d'exercices pratiques.
- Études de cas concrets et de situations proposées par les stagiaires.
- Étude de la documentation technique.

Contenu

Aspects psychosociaux
- Le logement : lieu de vie, réceptacle des relations familiales.
- L'entretien avec la personne et son entourage : décrypter les demandes, faire émerger les besoins.

Aspects législatifs et réglementaires
- Règles, normes architecturales issues de la loi de 2005.
- Les dispositifs, le cadre réglementaire.
- Les notions d'adaptation et d'adaptabilité.

Aspects techniques
- L'analyse des situations handicapantes.
- La méthodologie de l'aménagement.
- Travail à partir de plans et de logiciels.

Aspects environnementaux
- La question des financements.
- L'importance du tissu partenarial.





Dans les métiers de l'accompagnement des personnes en situation de handicap, il peut s'avérer nécessaire de proposer des outils pour faciliter la communication. Dans les situations d'éveil, d'apprentissage ou lorsqu'il est nécessaire d'agir sur l'environnement, l'ordinateur peut s'avérer indispensable.
Des techniques de communication ajustées aux publics que vous rencontrez, des pistes pour adapter la commande d'un ordinateur vous sont proposées dans les formations indiquées dans ce chapitre.

En fonction des besoins des professionnels et des problématiques des établissements, les propositions de formations peuvent être adaptées pour être réalisées au plus près de vos attentes.


Retrouvez nos formations sur : **http://formation.apf.asso.fr**

5• Aides techniques – Informatique

APF Formation
Association des Paralysés de France





Les codes de communication

PUBLIC CONCERNÉ
Tout professionnel amené à choisir ou utiliser un code de communication pour une personne cérébro-lésée, enfant ou adulte, privée de communication orale.

CONCEPTION/ANIMATION
Clairette CHARRIÈRE, DEA Sciences et techniques appliquées au handicap et à la réadaptation, ergothérapeute, Escavie, Cramif, Paris

INTERVENANTS
Isabelle GUILLOT, ergothérapeute, association Notre-Dame, Neuilly-sur-Seine

Élisabeth NEGRE, conseillère technique C-RNT, APF direction générale, Paris

INTER ÉTABLISSEMENTS
Durée : 3 jours
Dates : 6 au 8 avril 2016
Prix : 645 €
Lieu : Paris

INTRA ÉTABLISSEMENTS
Délai : 4 mois
Durée : à définir
Prix : 1 240 €/jour
+ hébergement et déplacement des formateurs

La participation simultanée de deux professionnels d'un même établissement collaborant à un tel projet est vivement encouragée.

Certaines personnes handicapées, enfants ou adultes, en incapacité de communiquer oralement, peuvent avoir besoin d'un « code de communication ». En cas de paralysie cérébrale, de traumatisme crânien, de maladie neurologique... les déficiences, en particulier physiques, compliquent le choix et l'usage.
Le support utilisé (pictogrammes isolés, tableau ou classeur de feuillets, panneau mural, logiciels...) et le code (images, pictogrammes, langage écrit...) doivent répondre au mieux au besoin de communiquer de la personne, à son handicap et à ses capacités, au contexte et aux différents interlocuteurs.
Cette formation générale aux aides à la communication propose des bases méthodologiques et techniques pour choisir, adapter ou réaliser un code personnalisé. Une même personne pouvant avoir besoin de plusieurs aides techniques de communication, selon les situations rencontrées, la formation recense et présente les aides techniques de communication non technologiques et technologiques ainsi que les services ressources.

Objectifs

- Identifier les besoins particuliers d'une personne en situation de handicap de communication (hors déficience sensorielle isolée).
- Connaître les modes de communication améliorée et alternative (CAA) et en conduire l'apprentissage.
- Discerner les nouvelles situations d'échanges duelles ou collectives.
- Concevoir et réaliser des moyens de communication simples et efficaces.
- Repérer les informations et choisir des moyens de communication plus élaborés, en particulier technologiques.

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques documentés.
- Analyse de situations proposées par la formatrice ou les stagiaires.

Contenu

- Définition du handicap de communication : double approche, globale et factorielle.
- Présentation comparative des aides techniques, en particulier des codes de communication ; les personnalisations possibles ; les services et structures ressources.
- Expériences de terrain : de l'évaluation aux situations concrètes.
- Bases méthodologiques de construction d'un projet pluridisciplinaire de CAA.









Communication gestuelle, pictogrammes et handicaps

Les différents outils de communication alternative utilisant les signes

PUBLIC CONCERNÉ
Toute personne travaillant dans le domaine de la communication avec des personnes cérébro-lésées ou déficientes intellectuelles.

CONCEPTION/ANIMATION
Marie-Gabrielle TYTGAT, orthophoniste, conceptrice du code Coghamo, Bruxelles

INTER ÉTABLISSEMENTS
Durée : 3 jours
Dates : 25 au 27 mai 2016
Prix : 630 €
Lieu : Paris

INTRA ÉTABLISSEMENTS
Délai : 4 mois
Durée : à définir (2 à 3 jours)
Prix : 1 240 €/jour
+ hébergement et déplacement des formateurs

La participation simultanée de deux professionnels d'un même établissement collaborant à un tel projet est vivement encouragée.

Le langage gestuel est sans doute le mode d'expression le plus immédiatement accessible quand l'expression verbale est entravée. Différentes méthodes de communication gestuelle telles que Coghamo, Makaton, Sesame ont été développées en France et à l'étranger. Ces techniques de suppléance prennent de plus en plus d'ampleur dans le monde du handicap moteur ou mental où elles se montrent particulièrement bien adaptées. Cette formation développera les bases méthodologiques indispensables pour introduire une méthode gestuelle dans le cadre d'un projet centré sur la communication. Elle précisera également la manière de procéder à l'apprentissage des gestes avec les parents, les familles et le personnel.

Objectifs

- Analyser les différentes méthodes gestuelles et leur indication en fonction des déficiences repérées.
- Identifier les gestes spontanés chez les personnes polyhandicapées.
- Évaluer les potentialités qui permettront l'usage d'une méthode gestuelle.
- Faire évoluer les comportements de communication de l'entourage par l'utilisation conjointe du geste, de la parole et des pictogrammes.
- Concevoir des animations autour de l'apprentissage des gestes et des pictogrammes pour les adultes et pour les enfants.

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques et pratiques illustrés (vidéos, diapos...).
- Études de cas présentés par les stagiaires.
- Rencontre-débat avec des personnes ressources.

Contenu

Aspects théoriques
- Présentation des différentes méthodes gestuelles (Coghamo, Makaton, Sesame, langue des signes, français signé, projet européen...).
- Les apports et les exigences d'une communication gestuelle : avantages, inconvénients.
- Langage gestuel et handicap : comment utiliser le langage gestuel en fonction de l'âge et des déficiences.
- Le lien entre la motricité fine et les gestes.

Aspects pratiques
- La combinaison des divers outils dans le cadre de la multi-modalité (pictogrammes, images, gestes...).
- Lexiques et recueils.
- Lecture et déchiffrage des gestes.
- Les grilles d'évaluation et leur usage.
- La mise en place d'un projet global centré sur la communication gestuelle.
- L'implication des parents et du personnel.
- Témoignages sur l'utilisation des codes dans des pathologies diverses.









L'ordinateur accessible

Faciliter l'accès à l'outil informatique chez la personne handicapée

PUBLIC CONCERNÉ
Personnel éducatif ou rééducatif chargé d'animer un atelier informatique ou souhaitant adapter l'accès à l'ordinateur.

CONCEPTION/ANIMATION
Thierry DANIGO, ergothérapeute, kinésithérapeute, conseiller technique, Centre d'expertise et de ressources nouvelles technologies et communication, APF, Villeneuve-d'Ascq

INTERVENANT
Guillemette HESSEL, ergothérapeute, Paris

INTER ÉTABLISSEMENTS
Durée : 5 jours
Dates : 4 au 8 avril 2016
Prix : 1 375 €
Lieu : Lille (Villeneuve-d'Ascq)

INTRA ÉTABLISSEMENTS
Délai : 3 mois
Durée : 3 jours
Prix : nous contacter

Le nombre d'inscriptions est limité à 12 stagiaires.



Formation réalisée en partenariat avec C-RNT.

L'ordinateur est aujourd'hui devenu un outil quasi indispensable pour la communication, les apprentissages, le travail, les loisirs des personnes handicapées. Beaucoup d'entre elles ne peuvent manipuler les périphériques standards que sont la souris et le clavier. Pourtant, il existe des solutions logicielles ou matérielles innovantes qui offrent au plus grand nombre un accès facilité à l'ordinateur. Cette formation aura pour objet de présenter un ensemble de solutions techniques, matérielles et logicielles susceptibles de favoriser l'accès à l'outil informatique quelle que soit la nature des déficiences.

Objectifs

- Proposer des alternatives à l'utilisation du clavier ou de la souris standard.
- Identifier les interfaces de connexion sur ordinateur pour le branchement de commandes adaptées.
- Repérer les logiciels (tout public et adaptés) pouvant être exploités en fonction des capacités de la personne.
- Élaborer un dossier de prise en charge (financement).

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques.
- Travaux pratiques (un ordinateur pour 2 stagiaires).
- Démonstration et étude de produits et logiciels.

Contenu

- Étude des périphériques de pointage... claviers adaptés, claviers virtuels.
- Étude de contacteurs et interfaces de branchement.
- Voix de synthèse et commande vocale.
- Commande par mouvements de la tête.
- Solutions Mac.
- Commande par le regard.
- Logiciels d'apprentissage.
- Logiciels de communication.
- Logiciels utilisables en milieu scolaire.
- Accès facilité à Internet.
- Commandes mixtes (fauteuil ordinateur).









L'ordinateur à l'école

PUBLIC CONCERNÉ
Enseignants, orthophonistes, ergothérapeutes, personnels éducatifs...

CONCEPTION/ANIMATION
Thierry DANIGO, ergothérapeute, kinésithérapeute, conseiller technique, Centre d'expertise et de ressources nouvelles technologies et communication, APF, Villeneuve-d'Ascq

INTERVENANT
Daniel GIRARD, formateur, Versailles

INTER ÉTABLISSEMENTS
Durée : 3 jours
Dates : 18 au 20 mai 2016
Prix : 630 €
Lieu : Lille (Villeneuve-d'Ascq)

INTRA ÉTABLISSEMENTS
Délai : 3 mois
Durée : à définir (2 ou 3 jours)
Prix : nous contacter

Les stagiaires doivent impérativement se munir d'un PC portable pour participer à la formation.



Formation réalisée en partenariat avec C-RNT.

L'ordinateur est aujourd'hui de plus en plus utilisé à l'école, au collège, au lycée, comme outil d'enseignement. Parallèlement, sur avis des MDPH, l'Éducation nationale met à disposition des élèves présentant un handicap moteur, sensoriel ou cognitif, un matériel informatique comme alternative à la prise de note pour les aider dans leur scolarité.
Cette formation a pour objet de présenter un panel de solutions techniques, logicielles et matérielles, susceptibles d'aider l'élève à rédiger ses travaux scolaires et faciliter ses apprentissages.
Elle s'adresse à toute personne qui, dans sa pratique professionnelle, est impliquée dans un projet d'utilisation de l'ordinateur par un élève handicapé, comme compensation à une déficience motrice et/ou sensorielle.

Objectifs

- Identifier et comparer les ressources logicielles libres et payantes (accès à l'outil informatique et ressources pédagogiques).
- Analyser les solutions alternatives à la prise de notes et identifier les ressources disponibles.
- Repérer les solutions spécifiques pour élèves « dys ».
- Préconiser les équipements, aides techniques et logiciels nécessaires (dossier de prise en charge).

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques.
- Travaux pratiques sur ordinateur.
- Démonstration, étude de produits et logiciels.
- Échanges d'expériences.

Contenu

Les périphériques
- Claviers ergonomiques et virtuels.
- Voix de synthèse (applications).
- Numérisation de documents.
- Conversion de documents.
- Stylo numérique.

Les logiciels et outils
- Traitement de texte.
- Claviers azerty et alternatives.
- Polices cursives et manuscrites.
- Dictée vocale.
- Logiciels de prédiction.
- Repérage dans un document numérique.
- Logiciels d'annotation.
- Logiciel pour TBI.









Informatique, polyhandicap et déficience intellectuelle

Projets, modes d'accès, logiciels adaptés...

PUBLIC CONCERNÉ
Tout professionnel accompagnant des personnes (enfants, adolescents ou adultes) présentant un polyhandicap ou une déficience intellectuelle.

CONCEPTION/ANIMATION
Pascale GRACIA, éducatrice spécialisée, formatrice consultante ComAutrement

Thierry DANIGO, ergothérapeute conseil, Centre d'expertise et ressources nouvelles technologies et communication, APF, Villeneuve-d'Ascq

INTER ÉTABLISSEMENTS
Durée : 4 jours
Dates : 14 au 17 juin 2016
Prix : 1 100 €
Lieu : Lille (Villeneuve-d'Ascq)

Pré-requis
Connaissance générale en informatique souhaitée.

Les stagiaires doivent se munir d'un ordinateur portable (XP à Windows 7 au 8).

Le nombre d'inscriptions est limité à 12 stagiaires.



Formation réalisée en partenariat avec C-RNT.

Les outils informatiques (ordinateurs, tablettes) apportent de nombreuses solutions d'aide aux personnes handicapées. Grâce à des adaptations spécifiques (contacteurs et logiciels adaptés), de nombreuses applications sont possibles auprès de jeunes et adultes présentant un polyhandicap ou une déficience intellectuelle, dans les domaines de l'éveil, des jeux, des loisirs, des apprentissages, de la communication...
Cette formation s'adresse aux professionnels qui souhaitent utiliser les bénéfices de l'outil informatique dans un projet d'accompagnement d'une personne handicapée. Elle propose également d'informer les participants qui ont à répondre aux demandes formulées par les parents.

Objectifs

- Connaître les différents modes d'accès lorsque l'utilisation d'une souris est impossible.
- Découvrir les applications pouvant être proposées aux personnes présentant un polyhandicap ou une déficience intellectuelle.
- Comment inscrire l'utilisation des nouvelles technologies dans le projet personnalisé.

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques.
- Démonstration et utilisation de produits et logiciels adaptés, travaux pratiques.
- Études de cas, échanges entre les participants.

Contenu

Le matériel
- Contacteurs, interfaces, souris adaptées, souris à la tête, commande oculaire.
- Relation cause à effet sur jouets adaptés, appareils domestiques, albums photos.
- Évolution des matériels : ordinateurs et tablettes.

Les logiciels
- Pictogrammes et photos (vie quotidienne, émotions).
- Fichiers sonores (musique), voix enregistrée et voix de synthèse.
- Capture et format vidéo.
- Jeux vidéo adaptés.
- Création d'activités personnalisées : cahier de vie, albums photos et vidéo, juke box, jeux ludiques et d'apprentissages.

Activités de communication
- Logiciels libres ou gratuits (Plaphoons, Araboard, Araword, Écrire En Pictos...) et logiciels commerciaux (BJ Toy Box, Switch It Maker, Mind Express, The Grid, Tobii Communicator...).
- Applications sur tablettes iPad et Android.
- Accès simplifié à internet.





Les pratiques éducatives et d'animation favorisent la rencontre, les échanges, la communication avec la personne handicapée. Lui apporter d'autres expériences, dans une dimension ludique et créative, la valorise et l'enrichit dans ses perceptions et ses sensations.
Différentes approches artistiques, corporelles, s'appuyant sur des supports variés, vous sont proposées dans ce chapitre avec des techniques et outils adaptés aux envies et/ou besoins des personnes que vous accompagnez au quotidien.

En fonction des besoins des professionnels et des problématiques des établissements, les propositions de formations peuvent être adaptées pour être réalisées au plus près de vos attentes.


Retrouvez nos formations sur : **http://formation.apf.asso.fr**

6• Pratiques éducatives/ Animation

APF Formation
Association des Paralysés de France



Concevoir et mettre en œuvre un projet de partenariat artistique et culturel dans un territoire : bien choisir son compagnonnage

PUBLIC CONCERNÉ
Cadres de structures sociales et médico-sociales, professionnels chargés de l'animation au sein des structures.

CONCEPTION/ANIMATION
Isabelle GINOT, professeur, université Paris 8 – Département danse/formation permanente

Michel REPELLIN, formateur, université Paris 8 – Formation permanente

INTERVENANT
Milena GILABERT, danseuse, spécialiste du toucher en milieu soignant

INTRA ÉTABLISSEMENTS
Délai : 3 mois
Durée : à définir (3 jours)
Prix : 1 240 €/jour
+ hébergement et déplacement des formateurs

Formation en partenariat avec l'université Paris 8-Vincennes Saint-Denis, Formation permanente



La plupart des structures culturelles des villes ont une mission de sensibilisation qui les conduit à développer des actions en direction des structures sociales, médico-sociales et médicales pour rendre accessibles les pratiques culturelles à des publics vulnérables. Ces structures (scènes nationales, centres culturels, centres dramatiques et chorégraphiques, etc.) constituent donc une importante ressource pour un établissement qui souhaite faciliter et développer l'accès à la culture pour ses usagers et ses professionnels.
Cette formation se propose de présenter les politiques culturelles et les cadres réglementaires de l'accès à la culture. Elle a également pour ambition de décrire les projets envisageables en fonction des publics accueillis et de donner les outils nécessaires à la réussite d'un partenariat avec une structure culturelle.

Objectifs

- Connaître les cadres institutionnels des politiques culturelles et de l'ouverture aux nouveaux publics, les ressources à mobiliser.
- Identifier et approcher les partenaires possibles dans sa ville ou sa région.
- Construire un projet artistique et culturel pertinent en partenariat.
- Repérer les différents types de projets envisageables.
- Maîtriser les outils méthodologiques de la mise en place de projets culturels en partenariat.

Méthodes pédagogiques

- Alternance d'exposés théoriques et d'études de cas.
- Discussions à partir de situations apportées par les participants.

Contenu

La théorie
- Histoire et pratiques de l'art « relationnel » et de l'art *in situ*.

Les dispositifs
- Les politiques culturelles en direction du monde du soin.
- Les structures, leurs missions.

Les espaces et les acteurs
- Les lieux de production et de diffusion artistique, les interlocuteurs.
- Identifier les ressources locales.

Les projets
- Rencontrer : connaître les « parcours culturels ».
- Pratiquer : accueillir un atelier de pratique artistique.
- Produire : accueillir une réalisation artistique dirigée par un artiste avec les usagers de la structure (art relationnel, art *in situ*...).
- Les traces : documenter, transmettre, partager.
- L'accompagnement : accompagner, échanger, partager autour du projet.







Pratiques artistiques, source de vie

PUBLIC CONCERNÉ
Toute personne travaillant auprès d'enfants, d'adolescents ou d'adultes en situation de handicap.

CONCEPTION/ANIMATION
Annie FOVETTE, formatrice, éducatrice spécialisée, art-thérapeute, Lille

INTER ÉTABLISSEMENTS
Durée : 5 jours
Dates : 21 au 25 mars 2016
Prix : 1 025 €
Lieu : Paris

INTRA ÉTABLISSEMENTS
Délai : 3 mois
Durée : à définir (minimum 3 jours)
Prix : 1 240 €/jour
+ hébergement et déplacement des formateurs

Pour chaque activité, des indications pratiques seront fournies aux stagiaires.

Le nombre d'inscriptions est limité à 12 stagiaires.

La pratique artistique est un moyen privilégié pour favoriser l'expression de soi. Elle permet aux personnes en situation de handicap de développer leur sens esthétique et leur créativité personnelle. Au-delà de l'expression individuelle, les activités artistiques se révèlent aussi être un support privilégié à l'échange et à la communication dans le cadre professionnel. À travers une initiation à différentes médiations culturelles, cette formation propose à chacun d'éprouver ses capacités créatives et ouvre un espace de réflexion sur les modalités d'accompagnement essentielles à la mise en œuvre d'un projet artistique et culturel dans l'institution.

Objectifs

- Analyser l'intérêt des activités artistiques pour enrichir le projet de vie des personnes en situation de handicap.
- Expérimenter diverses activités artistiques pouvant être proposées dans l'accompagnement des personnes handicapées.
- Identifier les composantes nécessaires à la mise en place d'un atelier d'expression plastique.
- Développer des attitudes professionnelles en situation d'accompagnement d'activités artistiques (faire faire, faire avec, faire pour...).

Méthodes pédagogiques

- Apports techniques sous forme d'exposés interactifs.
- Applications concrètes et expérimentation des techniques enseignées.
- Exposés interactifs.

Contenu

Support théorique
- Les ateliers artistiques comme moyen d'expression, de communication et de développement personnel.
- L'accompagnement matériel et humain de la personne handicapée au sein d'un atelier artistique.

Ateliers
Les ateliers permettront aux stagiaires d'expérimenter ou d'approfondir diverses techniques en fonction de leur sensibilité et de leur contexte professionnel.
- Techniques : collage, pastel gras, empreintes, tampons, lavis, terre, décoloration, impression, etc.
- Couleurs et formes : graphisme, création d'une toile.
- Bijoux : création d'un bijou.









Apaiser, détendre, communiquer

Massage et relaxation dans les pratiques de soin et d'éducation

PUBLIC CONCERNÉ
Éducateurs, kinésithérapeutes, psychomotriciens, psychologues, AMP, personnels soignants exerçant auprès de personnes handicapées ou polyhandicapées.

CONCEPTION/ANIMATION
Delphine COLAS, formatrice, psychomotricienne, SESSD APF, Arpajon

Sophie DUPIN-BARRÈRE, responsable formation, APF Formation Aquitaine, Bordeaux

INTER ÉTABLISSEMENTS
Durée : 5 jours
Lieux et dates :
Paris : 27 juin au 1er juillet 2016
Bordeaux : 3 au 7 octobre 2016
Prix : 1 075 €

INTRA ÉTABLISSEMENTS
Délai : 4 mois
Durée : 3 à 5 jours
Prix : 1 240 €/jour
+ hébergement et déplacement des formateurs

Le nombre d'inscriptions est limité à 14 stagiaires par session.

Une tenue souple et décontractée est indispensable pour la réalisation des exercices.

Dans la relation à la personne handicapée ou polyhandicapée, le contact corporel et le toucher sont des moyens privilégiés de communication. Le corps est bien souvent notre principal outil de travail. Il donne des soins, de l'attention, il ressent les tensions, les souffrances ou le bien-être de l'autre. À ce titre, le massage et la relaxation non thérapeutique apparaissent comme des moyens particulièrement efficaces pour échanger, partager mais aussi soulager, apaiser, détendre. Cette formation propose une initiation aux techniques de relaxation adaptées aux personnes handicapées. Elle se propose également de mettre chacun à l'écoute de ses propres sensations corporelles pour améliorer sa capacité d'écoute de l'autre.

Objectifs

- Repérer l'importance du contact corporel et du toucher dans la relation d'aide et de soin.
- Expérimenter le rapport à son propre corps et au corps de l'autre.
- Mettre en application quelques techniques de massage non thérapeutique et de relaxation.
- Adapter les techniques apprises au handicap et aux besoins de la personne prise en charge.
- Élaborer un projet d'activité centré sur le massage non thérapeutique et la relaxation.

Méthodes pédagogiques

- Mises en situation, travail corporel.
- Échanges à partir des pratiques de chacun.
- Analyse et apports théoriques.

Contenu

Approche théorique
- L'importance du toucher dans le développement de l'être humain.
- Les différentes méthodes de la relaxation et du massage non thérapeutique.
- La place de ces techniques dans un projet global d'accompagnement.
- L'adaptation des techniques en fonction du handicap.

Approche pratique
- Exercices de mise en confiance et d'approche du toucher.
- Travail sur l'espace proche.
- Exercices pratiques de massage non thérapeutique et de relaxation avec ou sans matériel médiateur.
- Apprentissage de techniques simples et utilisables dans le cadre professionnel.
- Les conditions à réunir pour mettre en place un atelier de massage ou de relaxation.







Image de soi, estime de soi et handicap

Soins esthétiques, maquillage, conseils vestimentaires et de coiffure

PUBLIC CONCERNÉ
Professionnels de proximité intervenant auprès des personnes handicapées ou dépendantes.

CONCEPTION/ANIMATION
Danièle LESEUR, socio-esthéticienne, formatrice APF Formation, Paris

INTER ÉTABLISSEMENTS
Durée : 4 jours
Dates : 31 mai au 3 juin 2016
Prix : 820 €
Lieu : Paris

INTRA ÉTABLISSEMENTS
Durée : A définir
Délai : 3 mois
Prix : 1 240 € / jour
+ hébergement et déplacement des formateurs

Conditions particulières
Le nombre d'inscriptions est limité à 14 stagiaires.

Le handicap, de par sa visibilité et les préjugés qui s'y attachent, fragilise l'image de soi. La mise en place de « pauses bien-être, soins esthétiques et conseils en image » permet à la personne handicapée des temps de reconnaissance, de réassurance et de plaisir. Elles peuvent être une occasion de se regarder et se voir avec bienveillance, un encouragement au « prendre soin de soi ». Au cours des séances, progressivement, elle pourra acquérir des ressources pour se plaire, obtenir des regards bienveillants de son entourage et favoriser son intégration sociale et professionnelle.
Cette formation se propose d'apporter au professionnel différentes techniques pour aider les personnes handicapées à valoriser leur apparence et renouer avec l'estime de soi.

Objectifs

- Identifier les composantes de l'image de soi.
- Expliquer et appliquer les soins esthétiques et le maquillage en tenant compte de la spécificité de la personne.
- Accompagner la personne dans ses choix de vêtements et de coiffure.

Méthodes pédagogiques

- Démonstration par la formatrice avec apports théoriques.
- Pratique en binômes.
- Partage et analyse des ressentis.
- Réflexions sur les conditions d'application dans l'espace professionnel.

Contenu

- Soin des mains (hygiène et entretien des ongles, hydratation/massage détente des mains et du bras, pose de vernis).
- Soin du visage (démaquillage, gommage, masque, hydratation/massage détente du visage).
- Maquillage beauté léger.
- Conseil en vêtements (morphologies, styles, matières, couleurs, harmonisations).
- Conseil en coiffure (morphologies, coiffage, entretien des cheveux).
- L'écoute et la participation de la personne durant les sessions.







Le toucher au quotidien

PUBLIC CONCERNÉ
Professionnels du soin, toute personne amenée à utiliser le toucher dans le travail quotidien (aides soignant(e)s, auxiliaires de vie, AMP...).

CONCEPTION/ANIMATION
Isabelle GINOT, professeur, université Paris 8 – Département danse/Formation permanente
Michel REPELLIN, formateur, université Paris 8 – Formation permanente

INTERVENANT
Milena GILABERT, danseuse, spécialiste du toucher en milieu soignant

INTRA ÉTABLISSEMENTS
Délai : 3 mois
Durée : 2 à 5 jours
Prix : 1 240 €/jour
+ hébergement et déplacement des formateurs

Une tenue chaude, souple et confortable est demandée pour pouvoir participer aux ateliers (jogging, leggings, etc.).

En Intra : il est nécessaire de disposer d'une salle adaptée.

Formation en partenariat avec l'université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis, Formation permanente.



Le toucher fait partie des modes de relation avec les usagers au quotidien, et il connaît de nombreuses facettes : toilettes, aides au repas, transferts, gestes techniques de soin, toucher thérapeutique (massages notamment). Il est aussi un des modes de relation continue, tout particulièrement avec les personnes qui ont un accès restreint au langage. Il peut alors relayer celui-ci pour des fonctions d'échange : apaiser, demander la permission, encourager, retenir, contenir...
Mais il est souvent aussi un lieu de tensions, il est surtout un lieu réversible où les tensions des uns se font souvent sentir par les autres ; où la perception de l'intimité n'est pas toujours la même pour tous, de même que la perception de l'intrusion. Comme il peut être lieu de partage et de soutien, il est souvent lieu de difficulté, tant pour les usagers que pour les soignants.

Objectifs

- Identifier les différents registres et qualités du toucher en dehors des gestes techniques.
- Repérer et affiner ses propres perceptions tactiles afin de développer un toucher plus sensible dans les situations quotidiennes.
- Prendre confiance dans son propre toucher comme mode d'accompagnement.
- Prendre soin de soi dans les échanges tactiles et utiliser le toucher avec l'autre pour éviter tensions et douleurs liées à la fatigue.

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques sur le domaine et les limites de l'échange tactile.
- Ateliers pratiques : à partir de situations simples et accessibles à tous.
- Discussion de situations amenées par les participants.

Contenu

Exposés théoriques
- Les différentes approches du toucher, leur histoire et leurs représentations.
- Les représentations culturelles du toucher et les limites de celui-ci en fonction des cultures.

Ateliers pratiques
- Développer la confiance dans la relation tactile et les techniques d'écoute et de perception par le toucher.
- Percevoir son poids et celui de l'autre, jouer avec les poids de chacun.
- Différentes modalités du toucher (cutané, squelettique, musculaire...).
- Toucher, se laisser toucher, être avec l'autre par le toucher sans se confondre avec lui : techniques d'adossement et d'écoute.
- Analyses de situations amenées par les participants.









Pédagogie de l'eau

PUBLIC CONCERNÉ
Professionnels désirant mettre en place une activité aquatique (piscine, balnéo, pataugeoire, etc.) avec des personnes handicapées ou polyhandicapées.

CONCEPTION/ANIMATION
Catherine BONTHOUX-BASSELER, psychomotricienne, formatrice, SESSD APF, Vannes

INTER ÉTABLISSEMENTS
Durée : 5 jours
Dates : 20 au 24 juin 2016
Prix : 1 050 €
Lieu : Paris

INTRA ÉTABLISSEMENTS
Délai : 3 mois
Durée : à définir
Prix : 1 240 €/jour
+ hébergement et déplacement des formateurs

Le nombre d'inscriptions est limité à 14 stagiaires. Il n'est pas nécessaire de savoir nager pour entreprendre cette formation.

Une tenue adaptée est nécessaire : tongs, peignoirs, maillot, bonnet, lunettes.

En Intra : bassin à disposition.

Dans le cadre de la prise en charge des personnes handicapées ou polyhandicapées, les activités aquatiques apparaissent souvent comme un support privilégié à l'autonomie et à la communication. Ces activités favorisent l'échange et offrent plus de liberté aux mouvements.
Elles permettent aussi de retrouver et de partager le plaisir à jouer et évoluer dans un milieu différent. Cette formation, en rupture avec les pratiques traditionnelles de pédagogie aquatique, se propose d'apporter les moyens pour développer une activité visant une évolution du sujet handicapé sur les plans moteur, sensoriel, relationnel et communicationnel. Elle est particulièrement bien adaptée aux personnes peu à l'aise dans l'eau.

Objectifs

- Identifier les dimensions ludiques et relationnelles du milieu aquatique.
- Concevoir un matériel de jeu adapté aux possibilités des personnes handicapées.
- Utiliser les activités aquatiques comme support relationnel.
- Construire et animer une séance en piscine avec des personnes handicapées.

Méthodes pédagogiques

- Pédagogie active et participative.
- Mises en situation et expérimentation, travail en piscine.
- Échange et élaboration en appui sur les pratiques des participants.

Contenu

Les déterminants de l'activité aquatique
- Éléments de physiologie et de psychologie.
- Le comportement du sujet, l'acte pédagogique dans l'eau.
- Place des activités aquatiques dans une prise en charge globale.

L'activité aquatique comme support de la relation
- Découverte des qualités et des contraintes de l'eau.
- La peur, la confiance, le plaisir.
- La maîtrise du jeu aquatique, séances individuelles, séances en groupe.
- L'observation : élaboration d'une grille personnalisée.

Mise en place d'une activité aquatique
- Élaboration d'un projet centré sur les activités aquatiques.
- Le rôle de l'accompagnant : quelle attitude ? Faire faire ? Laisser faire ? Stimuler ? Accompagner ? Aménager ?
- Construction et organisation d'une séance en piscine.
- Mise en application des principaux éléments d'animation d'une séance en piscine : flottaison, immersion, motricité, respiration, positionnement, équilibrage, accompagnement, entrée et sortie de l'eau.
- Conception d'un matériel de jeu adapté aux possibilités des personnes handicapées.
- Mise en œuvre d'une démarche pédagogique adaptée au handicap.









L'eau : une médiation originale

Initiation à la balnéothérapie

PUBLIC CONCERNÉ
Toute personne impliquée dans la prise en charge de personnes handicapées ou polyhandicapées.

CONCEPTION/ANIMATION
Catherine BONTHOUX-BASSELER, psychomotricienne, formatrice, SESSD APF, Vannes

INTER ÉTABLISSEMENTS
Durée : 5 jours
Dates : 5 au 9 septembre 2016
Prix : 1 025 €
Lieu : Redon

INTRA ÉTABLISSEMENTS
Délai : 3 mois
Durée : à définir
Prix : 1 240 €/jour
+ hébergement et déplacement des formateurs

Le nombre d'inscriptions est limité à 10 stagiaires.

Tenue adaptée nécessaire : tongs, peignoir, maillot, bonnet, lunettes, paréo.

En Intra, il est nécessaire de disposer d'un espace aquatique.

Le milieu aquatique est un moyen privilégié qui permet à la personne handicapée de s'approprier des informations à la fois sensorielles, motrices, affectives et fantasmatiques. La balnéothérapie donne la possibilité à la personne handicapée ou polyhandicapée de devenir acteur de son développement. Cette activité aide à son épanouissement par le plaisir du corps en mouvement. Cette formation propose aux participants d'ouvrir un espace de réflexion à la fois théorique et pratique sur les bienfaits et les impacts de l'eau sur la personne handicapée. Elle se propose également de définir le cadre, les modalités d'accompagnement et le savoir-être nécessaires à la mise en œuvre d'une activité appuyée sur les principes de la balnéothérapie.

Objectifs

- Identifier et s'approprier les éléments théoriques, ludiques et relationnels du milieu aquatique.
- Définir un cadre de travail (espace, temps, action, jeu, accompagnement, ajustement) qui tient compte de tous les paramètres en jeu dans le milieu eau et du désir de la personne handicapée.
- Établir un rapprochement entre les troubles de la personne handicapée ou polyhandicapée et les propriétés du milieu aquatique.
- Construire un outil d'évaluation pour concevoir un projet d'accompagnement adapté et personnalisé.

Méthodes pédagogiques

- Alternance d'exercices pratiques dans l'eau et d'apports théoriques.
- Expérimentation de situations avec et sans matériel.
- Échanges à partir de situations proposées par les stagiaires.

Contenu

Approche théorique
- Le milieu aquatique : eau dynamique, eau porteuse, eau relation, espace tridimensionnel, espace de liberté, espace sensoriel.
- L'impact du milieu aquatique sur l'équilibre, le tonus, les coordinations, le schéma corporel, l'image du corps, la confiance en soi, la relation, la communication...
- Le vécu dans l'eau : craintes, plaisir, liberté...

Méthodologie d'une démarche adaptée au handicap
- Élaboration d'une grille d'observation.
- Les limites de la pratique des activités dans l'eau (logistique, contre-indications).
- Construction d'une séance : objectifs, thèmes, organisation facilitante de l'environnement, organisation cohérente dans un espace sécurisant, choix du matériel...
- Faire prendre conscience à la personne de ce qui se passe dans l'eau.
- Élaboration d'une grille d'évaluation et d'un projet personnalisé.
- Les contre-indications à la pratique des activités dans l'eau.
- Les portages.
- Le matériel adapté.







Rythme, mouvement, voix et chansons

PUBLIC CONCERNÉ
Toute personne musicienne ou non, travaillant auprès d'enfants ou d'adultes et désireuse d'utiliser la musique et le chant dans son activité professionnelle. Il n'est pas nécessaire d'être musicien.

CONCEPTION/ANIMATION
Laurent LAHAYE, psychomotricien, auteur-compositeur interprète, chef de chœur, Lille

INTER ÉTABLISSEMENTS
Durée : 3 jours
Dates : 5 au 7 octobre 2016
Prix : 615 €
Lieu : Lille (Villeneuve-d'Ascq)

INTRA ÉTABLISSEMENTS
Délai : 3 mois
Durée : à définir (3 à 5 jours)
Prix : 1 240 €/jour
+ hébergement et déplacement des formateurs

Le nombre d'inscriptions est limité à 14 stagiaires.

Une tenue souple et décontractée est souhaitée.

Chanter pour transmettre, chanter pour partager, chanter pour communiquer, chanter pour grandir et rencontrer l'autre dans la création. Chanter en écoutant l'autre, en s'accordant à sa voix, à son geste, à l'impulsion qu'il donne.
Ensemble, à partir de chansons déjà composées, découvrir d'autres modes et façons d'interpréter, de communiquer, d'animer jusqu'à l'improvisation. Au cours de cette formation, le stagiaire pourra acquérir des techniques vocales rythmiques et gestuelles qui lui permettront d'animer ou de mettre en place un atelier chant avec les enfants ou les adultes qu'il est chargé d'accompagner au quotidien.

Objectifs

- Identifier les composantes éducatives et relationnelles mises en jeu dans une activité « musique et chant ».
- Choisir un répertoire adapté. Appréhender le plaisir à chanter seul ou ensemble pour l'autre.
- Animer un atelier « musique et chansons » avec des enfants ou des adultes handicapés.

Méthodes pédagogiques

- Apports techniques.
- Exercices pratiques.
- Discussions à partir des expériences individuelles vécues par les stagiaires.

Contenu

Aspects théoriques
- Comprendre la structure et la composition d'un chant, la composition d'une chanson pour enfants.
- Rythmes, thèmes, structures, phrasés...
- Les critères de choix d'un répertoire adapté.

Aspects pratiques
- Travail sur la voix, le souffle, l'écoute de soi, l'écoute de l'autre...
- Les jeux vocaux et les jeux rythmiques avec ou sans instruments de percussion.
- L'engagement corporel dans le chant individuel ou collectif.
- Créer des chansons (paroles et/ou musiques), les mettre en scène, les enregistrer.
- Mise à disposition d'un répertoire nouveau et adapté à des enfants (2 à 10 ans).







La danse adaptée

Une approche poétique de la relation

PUBLIC CONCERNÉ
Toute personne souhaitant développer un atelier danse avec des personnes handicapées dans le cadre de son activité professionnelle (éducateurs, rééducateurs). En raison de l'implication personnelle indispensable à la pratique de la danse et à l'engagement physique requis pendant sa durée, ce stage s'adresse à des professionnels volontaires, mais ne nécessite pas de condition physique particulière.

CONCEPTION/ANIMATION
Christophe LY, infirmier psychiatrique, formé à l'art thérapie, danseur et chorégraphe, CH Le Havre

INTER ÉTABLISSEMENTS
Durée : 4 jours
Dates : 31 mai au 3 juin 2016
Prix : 840 €
Lieu : Le Havre

Le nombre d'inscriptions est limité à 12 stagiaires.

Une tenue vestimentaire décontractée et n'entravant pas les mouvements est indispensable.

Formation en partenariat avec « Le Phare », Centre chorégraphique de Haute-Normandie, Le Havre

La danse, grâce au langage du corps qu'elle met en jeu, offre un moyen privilégié d'entrer en relation avec les personnes en situation de handicap. Face à des personnes à la motricité restreinte, un professionnel peut se trouver démuni malgré toute sa bonne volonté. Danser, c'est entamer une conversation avec l'autre de corps à corps, inventer une approche de l'autre dans une dimension poétique et intuitive.
En dansant, l'individu renoue avec sa vocation au mouvement, et retrouve des sensations primordiales, sources de bien-être. La danse est en chacun de nous, présente, souvent enfouie, mais prête à émerger à la moindre sollicitation.
Imaginer un atelier de danse au sein d'une institution, c'est offrir aux résidents un espace de liberté et d'expression dans un cadre rassurant.

Objectifs

- Analyser les composantes corporelles et relationnelles mises en jeu au cours d'une activité danse.
- Identifier les conditions nécessaires à la création et à l'animation d'un atelier danse.
- Repérer les caractéristiques individuelles ou du groupe, à prendre en compte dans la mise en place d'un atelier danse.
- Adapter l'activité danse en fonction du handicap des personnes.
- Proposer une composition chorégraphique simple.

Méthodes pédagogiques

- Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques.
- Expérimentation personnelle.
- Exercices pratiques en groupe.
- Mise en situation.

Contenu

Techniques de base
- La préparation à l'état de danse : prise de conscience du corps, relaxation et relâchement.
- La relaxation par le mouvement.
- La pratique de l'improvisation à partir de consignes concrètes.
- La transmission : repérer les techniques indispensables à la transmission du mouvement.

Animation d'un atelier
- La composition chorégraphique : élaboration de phrases chorégraphiques simples, mise en espace, apprentissage du regard dénué de jugements.
- Comment faciliter l'expression dansée : improvisation à partir de supports poétiques, stimuler la création spontanée.
- Élaboration du cadre et du contenu d'un atelier danse en groupe : approche théorique, règles de base.
- Adaptation de l'atelier face au public.







Contes et handicap

Mettre en place un « atelier contes »

PUBLIC CONCERNÉ
Personnel éducatif, psychologues, enseignants et toute personne concernée par l'accompagnement, l'éducation ou la rééducation des personnes handicapées.

CONCEPTION/ANIMATION
Ximena OLIVARES, docteur en psychologie, enseignante, Haute École Galilée, Bruxelles

INTER ÉTABLISSEMENTS
Durée : 4 jours
Dates : 13 au 16 décembre 2016
Prix : 860 €
Lieu : Paris

Le nombre d'inscriptions est limité à 12 stagiaires.

Le conte comme activité pédagogique, thérapeutique ou de loisir est un moyen riche en possibilités pour approcher les enfants, les adolescents et les adultes handicapés. Le conte permet d'aborder d'une autre manière les problèmes d'apprentissage. Il aide à la découverte des livres et de la lecture. Il est un support à l'accompagnement des personnes présentant des troubles graves de la personnalité. Il permet également de développer des lieux de parole pour enfants et adolescents présentant une déficience motrice ou intellectuelle. À partir d'une réflexion sur la place du conte et du conteur dans la tradition orale, cette formation visera à fournir aux participants des outils leur permettant de s'approprier et d'utiliser le matériel narratif. Elle proposera également les éléments permettant la mise en place d'un « atelier contes » en cohérence avec les finalités de l'institution.

Objectifs

- Analyser et appliquer différents modèles d'analyse du matériel narratif.
- Identifier la valeur d'un matériel narratif et le mettre en relation avec les problématiques à aborder avec les enfants ou les adultes handicapés.
- Formuler et mettre en œuvre un projet d'atelier contes en cohérence avec le projet de l'institution.

Méthodes pédagogiques

- Alternance d'exposés théoriques et d'exercices d'application.
- Analyse critique des projets élaborés en formation.

Contenu

Approche théorique
- La tradition orale et la fonction du conte dans les différentes sociétés.
- Aperçu général du concept du « conte » et de ses applications dans le secteur de la petite enfance et du handicap.
- Lecture d'un conte traditionnel à partir des concepts portant sur le rêve.
- Apport de quelques concepts de la théorie systémique, en vue de chercher les modes de fonctionnement des familles où un handicap est survenu.
- Le concept de rite (rites de protection, rites de passage) nous permettant de penser l'atelier contes comme un lieu « autre » dans l'institution.

Approche pratique
- Analyse formelle d'un matériel narratif pour des enfants et des adultes handicapés à partir d'expériences d'ateliers contes.
- Analyse d'expériences d'ateliers contes en milieu institutionnel (écoles, hôpitaux, milieux ouverts, institutions, etc.) au regard notamment de l'expérience de la tradition orale.
- Les éléments à prendre en compte pour la création d'un atelier contes dans une institution.







Découvrir l'expression graphique

Retrouver le plaisir de la trace, jouer, créer avec les signes

PUBLIC CONCERNÉ
Tout professionnel souhaitant proposer un accompagnement privilégié, favoriser le processus de création auprès de personnes en recherche d'aide ou de développement personnel, ou auprès des personnes handicapées, polyhandicapées ou en rupture avec l'écriture.

CONCEPTION/ANIMATION
Christine DEPUIDT,
ergothérapeute, formatrice en ateliers d'arts plastiques, artiste graveur

INTER ÉTABLISSEMENTS
Durée : 3 jours
Dates : 9 au 11 mai 2016
Prix : 615 €
Lieu : Lille (Villeneuve-d'Ascq)

Le nombre d'inscriptions est limité à 12 stagiaires.

Explorer le signe graphique ne laisse pas indifférent, c'est un pont lancé vers l'enfance et les premiers apprentissages scolaires. Les premiers gribouillis sont bien souvent des jeux purement moteurs. Provoqués par le plaisir de la trace, que l'enfant réalise souvent par hasard, ils matérialisent la pérennité d'une action. Expérimenter l'expression graphique permet aux personnes en situation de handicap, souvent en difficulté voire en échec dans le domaine de l'écriture et du dessin, de revenir au plaisir de la trace, de développer leur sens artistique pour aller vers une valorisation de soi.
Cette formation propose de sensibiliser les professionnels aux méthodes d'expression graphique et de donner à chacun les outils permettant de mettre en œuvre la technique dans le cadre de l'accompagnement des personnes handicapées.

Objectifs

- Analyser l'intérêt d'un atelier graphique pour les personnes handicapées.
- Expérimenter les outils et les techniques favorisant l'expression créative des personnes accompagnées.
- Dégager les adaptations nécessaires pour le public ciblé.
- Adopter un positionnement juste pour favoriser le processus de création.
- Mettre en œuvre un atelier d'expression utilisant les outils graphiques.

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques.
- Exercices pratiques d'application des techniques enseignées.
- Échanges basés sur l'expérience des participants.

Contenu

Apports théoriques
- Les entraves à l'expression graphique (dysgraphie, dyspraxie, organisation spatiale, difficultés motrices), comment accompagner, s'en servir comme atout dans l'expression graphique.
- Les spécificités et les enjeux d'un atelier graphique :
  - les règles de base ;
  - le cadre de la séance : le processus de création, l'émergence des émotions dans un cadre contenant et sécurisé, les limites, le positionnement juste ;
  - la pérennité de la trace laissée, le rapport au temps, la transformation possible de la trace.

Apports pratiques
- Les exercices graphiques, les outils, le type de trait.
- L'expérimentation des signes graphiques, la composition (ligne et mouvement), le rapport à l'espace, la nécessité d'ordonner, de structurer…
- Les différentes possibilités pour valoriser les réalisations.
- Le développement d'outils simples, les techniques d'accompagnement (l'adaptation des activités proposées).







NOUVEAU

Animer un atelier d'écriture créative en milieu spécifique

PUBLIC CONCERNÉ
Animateurs, éducateurs, assistants des services sociaux et tout professionnel désirant mettre en place et animer un atelier d'écriture créative dans son institution.

CONCEPTION/ANIMATION
Sylvie CALLET, écrivain, animatrice d'ateliers d'écriture créative, formatrice aux écrits professionnels

INTERVENANT
Guy LOYRION, responsable formation, APF Formation, Grenoble

INTRA ÉTABLISSEMENTS
Délai : 4 mois
Durée : 5 jours en 2 sessions (3 jours + 2 jours)
Prix : 1 240 €/jour
+ hébergement et déplacement des formateurs

NB : Les deux modules seront programmés à deux mois d'intervalle minimum et trois mois d'intervalle maximum – 12 participants maxi.

L'atelier d'écriture invite au jeu avec les mots, à l'expression de ressentis personnels, à l'envol de l'imaginaire. Il suscite et sollicite la créativité des participants, quel que soit leur niveau de langage. Il valorise la parole et développe la capacité d'écoute de chacun. Il requiert une préparation minutieuse ainsi que la connaissance du public cible. Le rôle de l'animateur, à la fois meneur de jeu et garant du cadre, ne s'improvise pas. Un travail d'analyse et de réflexion, préalable à toute mise en place d'atelier d'écriture dans l'institution, est donc essentiel. En outre, il est indispensable d'avoir expérimenté soi-même la posture « d'écrivant » avant de faire écrire autrui.
Cette formation en deux temps permettra à chacun d'expérimenter l'atelier d'écriture en tant que participant, de vivre l'atelier en tant qu'animateur, d'élaborer un projet d'atelier cohérent avec le contexte de travail dans lequel il se situe, de tester son projet *in situ* et d'évaluer sa pratique avec le soutien du groupe.

Objectifs

- Concevoir un atelier adapté au public visé.
- Construire et animer une séquence d'écriture créative.
- Saisir les enjeux de l'atelier à travers des expériences d'écriture personnelle et des retours collectifs.
- Définir son propre rapport à l'écriture et comprendre sa motivation à « faire écrire ».
- Susciter le désir d'écrire.
- S'approprier les outils de l'animateur d'atelier d'écriture.
- Expérimenter la conduite d'atelier dans l'institution.

Méthodes pédagogiques

- Mises en situation.
- Temps d'écriture, lectures et retours.
- Réflexion individuelle et collective, échanges en sous-groupes.
- Utilisation et création de différents supports et outils.
- Analyse de l'expérimentation réalisée entre les deux modules.

Contenu

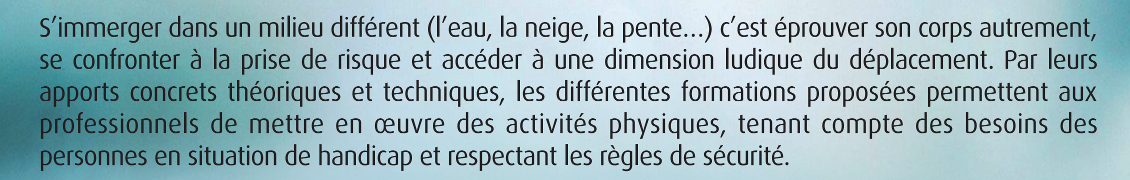
Invention et expérimentation de séance
- Montage d'un projet d'activité « atelier d'écriture » adapté à un public spécifique.
- Entraînement à la conduite d'atelier.

Rôle et posture de l'animateur/animatrice
- Fonctions et enjeux de l'écriture dans un cadre collectif.
- Mise en place du cadre et gestion du groupe.

Rapport à l'écriture
- Historique des ateliers d'écriture : les différents courants.
- Exploration de différentes formes littéraires : autobiographie, poésie, fiction…
- Boite à outils de l'animateur/animatrice
- Déclencheurs et dispositifs d'écriture.

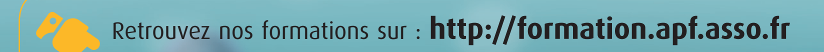






S'immerger dans un milieu différent (l'eau, la neige, la pente...) c'est éprouver son corps autrement, se confronter à la prise de risque et accéder à une dimension ludique du déplacement. Par leurs apports concrets théoriques et techniques, les différentes formations proposées permettent aux professionnels de mettre en œuvre des activités physiques, tenant compte des besoins des personnes en situation de handicap et respectant les règles de sécurité.

En fonction des besoins des professionnels et des problématiques des établissements, les propositions de formations peuvent être adaptées pour être réalisées au plus près de vos attentes.



Retrouvez nos formations sur : **http://formation.apf.asso.fr**

7· Sports adaptés



La conduite du tandem-ski

PUBLIC CONCERNÉ
Professionnels de l'accompagnement en bonne condition physique (stage à dominante sportive).
La pratique du ski ou autre technique de glisse est très fortement conseillée.

CONCEPTION/ANIMATION
Frédéric BOUNIOL, moniteur de ski, Passy

INTERVENANTS
Dominique DESBENOIT, guide de haute montagne, Servoz

Pierre TESSIER, moniteur tandem-ski, co-concepteur du tandem-ski

INTER ÉTABLISSEMENTS
Durée : 10 jours (en 2 sessions de 5 jours)
Dates/Lieu :
- 1re session : 18 au 22 janvier et 1er au 5 février 2016
- 2e session : 7 au 11 mars et 21 au 25 mars 2016

Prix : 2 050 €
Lieu : Combloux (74)
Hébergement : résidence hôtelière en chambre double, demi-pension, 75 € par jour et par personne
Inscriptions/renseignements : antenne Grenoble

Le nombre d'inscriptions est limité à 14 stagiaires.

Le stage se déroule dans une station d'altitude. Les conditions climatiques peuvent être éprouvantes. Un équipement personnel chaud est à prévoir en conséquence.

Le tandem-ski, conçu pour permettre à des personnes lourdement handicapées d'accéder en toute sécurité aux pistes de ski alpin, ne peut être conduit que par un pilote formé et expérimenté. Le sens des responsabilités, la conscience de ses limites, la capacité à apprécier les risques et à réagir de façon adaptée sont des qualités nécessaires. Cette pratique demande deux semaines de formation.Une attestation de capacité sera remise à l'issue de cette formation aux stagiaires ayant démontré leur aptitude à la conduite autonome du tandem-ski.

Objectifs

- Maîtriser la conduite du tandem-ski dans différentes conditions de neige et de pentes.
- Connaître et appliquer les règles de sécurité dans le maniement du tandem-ski.
- Installer une personne handicapée dans le tandem-ski.
- Effectuer des virages, descentes et dérapages avec un passager.
- Utiliser les diverses remontées mécaniques.

Méthodes pédagogiques

- Supports théoriques sous forme de vidéo et de cahier explicatif.
- Entraînement à la conduite du tandem-ski en présence d'un moniteur.

Contenu

Première semaine
- Présentation du tandem-ski : montage, contrôle, entretien.
- Installation de la personne handicapée : précautions initiales, autorisations diverses.
- Techniques de base du ski et du tandem-ski : similitudes et différences.
- Conduite du tandem-ski : un tandem pour deux stagiaires qui seront alternativement pilote et passager.
- Utilisation des télésièges.
- Évaluation des acquis conditionnant l'accès à la deuxième semaine de formation.

Seconde semaine
- Session réservée aux stagiaires ayant déjà suivi la première semaine de formation.
- Exercices pratiques de descente en vue d'acquérir les automatismes et les réflexes adaptés en toutes circonstances.







Le pilotage du Cimgo®

PUBLIC CONCERNÉ
Professionnels de l'accompagnement en bonne condition physique. La pratique d'un moyen de déplacement tout-terrain (VTT, moto verte, quad...) est fortement conseillée.

CONCEPTION/ANIMATION
Frédéric BOUNIOL, moniteur de ski, concepteur du Cimgo®, Passy

INTERVENANTS
Dominique DESBENOIT, guide de haute montagne

Lionel MAILLY, guide de haute montagne

INTER ÉTABLISSEMENTS
Durée : 2 jours
Dates :
• 1re session : 16 et 17 juin 2016
• 2e session : 23 et 24 juin 2016
Prix : 390 €
Lieu : Les Houches (74)
Inscriptions/renseignements : antenne Grenoble

Le nombre d'inscriptions est limité à 7 stagiaires.

Le Cimgo® est un véhicule à quatre roues permettant à des personnes lourdement handicapées de descendre en toute sécurité des terrains plus ou moins escarpés. Comme le tandem-ski, son cousin hivernal, dont il reprend les principes, il doit être conduit par un pilote confirmé. Debout derrière le passager, celui-ci doit en effet maîtriser l'utilisation de l'appareil et savoir apprécier les risques, tout en offrant à son passager le plaisir de parcourir les chemins et les paysages jusque-là inaccessibles.
Une formation de deux jours est nécessaire pour acquérir les bases du pilotage et la connaissance des éléments techniques et réglementaires indispensables. L'attestation délivrée à l'issue de la formation permet aux stagiaires ayant démontré leur aptitude au pilotage du Cimgo® d'être accrédités par la société Tessier, constructeur du Cimgo®.

Objectifs

• Piloter le Cimgo® avec aisance et sécurité.
• Utiliser télésièges et télécabines.
• Régler et assurer la maintenance nécessaire.
• Écouter la personne handicapée et prendre les précautions utiles en fonction de son handicap.
• Prendre en compte les différents aspects réglementaires.

Méthodes pédagogiques

• Informations théoriques et pratiques.
• Entraînement à la conduite du Cimgo®.

Contenu

Le Cimgo®
• Présentation du Cimgo® : caractéristiques.
• Dispositifs techniques de sécurité.
• Maintenance du matériel : montage, contrôle, entretien.

Organisation de l'activité
• Repérage préalable et évaluation des risques du terrain.
• Prise en compte des handicaps : précautions, installation du passager, information.
• Sécurité : conseils d'attention et de prudence.
• Réglementation.

La pratique du Cimgo®
• Technique d'évolution sur terrain facile.
• Premières évolutions en descente pente faible ou moyenne.
• Technique de descente en pentes raides.
• Prise du télésiège et télécabine : montage et démontage de la cellule passager.
• Passages trialisants.







CODE
067

Escalade et handicap

Activité de loisir et technique rééducative globale

PUBLIC CONCERNÉ
Toute personne participant à la prise en charge des personnes handicapées physiques ou sensorielles et souhaitant inclure l'activité escalade dans son accompagnement.

CONCEPTION/ANIMATION
Sylvestre RIONDET, initiateur escalade, certificat de qualification handisport, responsable de l'association Verta formation, Aix-les-Bains

INTERVENANTS
Christophe RAVAULT, éducateur sportif, BE handisport, l'Accueil savoyard, Chambéry

Philippe TRUC, éducateur sportif, BE d'escalade, Chambéry

INTER ÉTABLISSEMENTS
Durée : 5 jours
Dates : 30 mai au 3 juin 2016
Prix : 1 025 €
Lieu : Chambéry
Inscriptions/renseignements : antenne Grenoble

La participation à cette formation est accessible à des débutants en escalade. Elle se déroule sur différentes structures artificielles d'escalade et sur des sites naturels.

Le nombre d'inscriptions est limité à 12 stagiaires.

L'escalade est une activité corporelle globale, accessible à toute personne possédant une autonomie de déplacement avec ou sans aides techniques. Outre ses effets sur l'équilibre et le schéma corporel, grimper, arriver en haut, s'élever au-dessus du sol, est une activité originale et motivante, occasion de plaisir physique et de gratification pour ceux dont le corps est trop souvent source d'incapacité et de contraintes. Ce caractère attractif et ludique facilite l'utilisation de l'escalade comme technique globale de rééducation permettant le développement des capacités motrices et fonctionnelles. La dimension de la prise de risque partagée contribue au développement de la maîtrise émotionnelle et de la confiance en autrui.

Objectifs

- Organiser une activité escalade à orientation ludique et/ou rééducative auprès de différents publics handicapés.
- Identifier les bases de la pratique de l'escalade adaptée afin d'intervenir activement dans l'encadrement de l'activité.
- Adapter la pratique de l'escalade par l'aménagement de structures et le choix de prises adaptées.

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques, documents vidéo, supports écrits.
- Pratique individuelle de l'escalade selon le niveau technique de chacun.
- Mises en situation pratique avec différents groupes ou individus présentant un handicap.

Contenu

Aspects théoriques
- Définition et formes de pratique de l'escalade.
- La réglementation actuelle sur l'encadrement de l'escalade.
- Données de base pour la conception de murs d'escalade adaptés.
- Aspects médico-sportifs : contre-indications médicales, aspects physiques, physiologiques, psychomoteurs et psychologiques.

Aspects pratiques
- Découverte de l'activité escalade, du matériel technique, découverte du matériel adapté.
- Observation, préparation et encadrement de séances d'escalade auprès de groupes de personnes handicapées.
- Apprentissage des différents exercices en escalade, leur orientation et objectifs sur les plans ludique et rééducatif : pédagogie des techniques de déplacement.
- Techniques de sécurité (encordement, assurage).
- Organisation d'une séance d'escalade (projet, objectifs, moyens) en fonction du public et du lieu.







Les activités physiques de pleine nature adaptées

PUBLIC CONCERNÉ
Tous les personnels d'établissement ou de services spécialisés accompagnant des enfants ou des adultes handicapés dans le domaine de leurs loisirs. Personnels œuvrant dans le champ associatif.

CONCEPTION/ANIMATION
Sylvestre RIONDET, accompagnateur en montagne, initiateur escalade, certificat de qualification handisport, Annecy

INTERVENANTS
Nicolas GENDRAUX, moniteur de voile, BE handisport, Aix-les-Bains

Dominique PETTELOT, accompagnateur en montagne, DTN randonnée, Chambéry

Philippe TRUC, éducateur sportif, BE d'escalade, Chambéry

INTER ÉTABLISSEMENTS
Durée : 5 jours
Dates : 20 au 24 juin 2016
Prix : 1 075 €
Lieu : Chambéry
Inscriptions/renseignements : antenne Grenoble

Tenue sportive indispensable : maillot de bain, short, survêtement, vêtement chaud et imperméable, chaussures de sport. Bonne condition physique, savoir nager.

Réservation hôtelière à prévoir à l'avance.

Le nombre d'inscriptions est limité à 12 stagiaires.

Les activités physiques de pleine nature adaptées font l'objet d'une demande de plus en plus forte de la part des personnes en situation de handicap. Ainsi, l'escalade, la randonnée, la voile sont quelques-unes des activités qui, sous certaines conditions, peuvent être proposées aux personnes en situation de handicap. En parallèle, l'offre touristique de plus en plus large affirme la volonté de rendre accessible les prestations offertes. Cette formation se destine à toute personne amenée à organiser ou accompagner une activité de pleine nature avec une personne ou un groupe de personnes handicapées. Elle visera à présenter les conditions d'accès et de sécurité qui président à l'organisation et/ou à l'encadrement d'une activité de pleine nature avec des personnes en situation de handicap.

Objectifs

- Repérer dans l'offre touristique et en matière de loisirs les prestations intéressantes adaptées à un public handicapé.
- Identifier les pratiques sportives les plus adaptées aux possibilités des personnes en matière d'autonomie.
- Reconnaître les besoins (et y répondre) des personnes handicapées dans le contexte de ces activités (besoins spécifiques, intérêt de l'activité, prévention des risques, sécurité physique et psychologique).
- Savoir organiser un projet d'animation dans le domaine des activités de pleine nature adaptées.

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques en salle.
- Démonstrations et exercices pratiques sur le terrain.
- Mise en situation.

Contenu

Les activités accessibles
- Escalade, via ferrata.
- La découverte du matériel.
- Randonnée en montagne (fauteuil tout-terrain, Joëlette).

Le matériel et les adaptations
- Présentation en salle des adaptations disponibles, entretien et maintenance du matériel.
- Informations sur les fabricants.

Organisation d'un séjour
- Législation et réglementation du sport, diplômes requis pour les prestataires.
- Gestion de la sécurité.
- Information sur les personnes ou organismes ressources et les prestataires en matière d'APPNA.







Natation et handicap moteur

PUBLIC CONCERNÉ
Toute personne souhaitant développer ou approfondir la mise en place d'une activité « piscine ».

CONCEPTION/ANIMATION
Jean VIVENSANG, professeur EPS, responsable formation à la CFN de la FFH

INTERVENANTS
Claire DELLECI, médecin MPR, CHU, Bordeaux

Jean MICHEL, professeur au CREPS, Talence

Philippe JASINSKY et **Julien TRIGATTI**, professeurs EPS EREA handicapés moteurs, Eysines

Benjamin JURCZAK, éducateur sportif, Talence

Bernard ROBERT, maître de conférence, UFR Staps de Bordeaux, membre de la CFN de la FFH

Jean-Michel WESTELYNCK, directeur sportif de la natation handisport

INTER ÉTABLISSEMENTS
Durée : 5 jours
Dates : 14 au 18 novembre 2016
Prix : 800 €
Lieu : Bordeaux
Forfait hébergement, restauration : nous consulter.

Formation en partenariat avec la fédération française Handisport.

L'eau et la natation sont des moyens d'éducation et de rééducation souvent utilisés dans les institutions médico-sociales. Cette formation se propose d'apporter aux participants les connaissances fondamentales nécessaires à l'accompagnement d'enfants, d'adolescents et d'adultes handicapés moteurs en piscine, afin de leur donner les moyens de développer une activité centrée sur la natation.

Objectifs

- Mettre en place une activité de natation avec des personnes déficientes motrices.
- Identifier les possibilités des personnes déficientes motrices, de l'apprentissage à la compétition.
- Appliquer les bases de la natation dans le domaine de l'apprentissage, de l'entraînement et des loisirs aquatiques.

Méthodes pédagogiques

- Cours théoriques.
- Séances pratiques en piscine avec des personnes déficientes motrices.
- Supports vidéo.

Contenu

Aspects théoriques
- Aspects médicaux dans les principaux types de handicaps moteurs.
- Généralités sur l'apprentissage et la progression pédagogique.
- Notions générales sur l'accès aux loisirs nautiques et la compétition.
- Présentation de travaux auprès d'autres populations : bébés, élèves du primaire, personnes âgées.

Aspects pratiques
- Analyse de documents audiovisuels.
- Apprentissage des techniques de nage avec les handicapés moteurs.
- Les démarches pédagogiques spécifiques tant au niveau de l'apprentissage que de la compétition et des loisirs nautiques.





Dans le contexte particulier du secteur médico-social, les différents métiers présents utilisent des outils et des techniques spécifiques. La connaissance de ces spécificités et la maîtrise d'outils transversaux permettra à tous les professionnels (des services logistiques aux personnels éducatifs en passant par la fonction administrative et les professionnels para-médicaux) d'articuler leur action dans une perspective interdisciplinaire.

En fonction des besoins des professionnels et des problématiques des établissements, les propositions de formations peuvent être adaptées pour être réalisées au plus près de vos attentes.



Retrouvez nos publications (actes des journées d'étude organisées par APF Formation à la Maison de l'Unesco à Paris, collections Études & recherches et Journée d'étude) sur : **http://formation.apf.asso.fr**

8 · Métiers – Outils





L'infirmier(e) en institution spécialisée

Une autre approche du soin et du travail en équipe

PUBLIC CONCERNÉ
Infirmier(e)s travaillant dans des établissements d'accueil et de soins pour personnes déficientes motrices ou polyhandicapés (enfants, adolescents ou adultes).

CONCEPTION/ANIMATION
Françoise SOULISSE, infirmière spécialisée IEM APF, Talence

INTER ÉTABLISSEMENTS
Durée : 3 jours
Dates : 16 au 18 mars 2016
Prix : 630 €
Lieu : Paris

Être infirmier(e) dans un établissement accueillant des personnes atteintes de déficiences motrices suppose une conception du rôle d'infirmier(e) adaptée à la population accueillie.
Celui-ci s'appuie sur une bonne connaissance clinique des pathologies et une identification précise des répercussions psychologiques du handicap ou du polyhandicap. Il repose également sur une prise en charge globale de la personne inscrite dans un cadre institutionnel.
Cette formation se propose de perfectionner les compétences des professionnels infirmiers dans le domaine de la déficience motrice et du polyhandicap. Elle vise également à développer la réflexion autour de la double dimension de la fonction d'infirmier(e) : celle du rôle propre et celle du rôle délégué...

Objectifs

- Repérer la place des soins infirmiers dans le cadre d'un établissement médico-social.
- Situer la place de l'infirmier(e) dans l'équipe pluridisciplinaire.
- Analyser les facteurs personnels et professionnels susceptibles d'impacter la prise en charge infirmière dans le champ médico-social.

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques.
- Échanges et débats avec les intervenants.

Contenu

- Les lois qui régissent le secteur médico-social.
- Le projet personnalisé d'accompagnement : projet de soins, projet éducatif, projet personnalisé de scolarisation...
- La responsabilité de l'infirmier(e).
- Le travail en équipe pluridisciplinaire : délégation, transmission.
- Relation et travail avec les familles.
- La bientraitance en institution.
- La prévention de l'épuisement professionnel.









La responsabilité des soignants et des travailleurs sociaux

PUBLIC CONCERNÉ
Cette formation se destine au personnel paramédical, infirmier, aide-soignant, aux rééducateurs et aux travailleurs sociaux (ASS, ES, ME, AMP)...

CONCEPTION/ANIMATION
Caroline VENGUD, juriste, formatrice consultante, APF Formation, Bordeaux

INTER ÉTABLISSEMENTS
Durée : 3 jours
Dates : 11 au 13 mai 2016
Prix : 630 €
Lieu : Paris

INTRA ÉTABLISSEMENTS
Délai : 4 mois
Durée : à définir (2 à 4 jours)
Prix : 1 240 €/jour + hébergement et déplacement des formateurs

Secret partagé, consentement éclairé, aléa thérapeutique, maltraitance, obstination déraisonnable, délégation, droit des malades et droit des usagers... Autant de notions juridiques dans le champ médical, paramédical et social qui bouleversent les habitudes des soignants et des travailleurs sociaux. Les professionels doivent maîtriser suffisamment cet environnement juridique pour faire évoluer les pratiques. Cette formation se propose d'apporter à chacun les moyens d'inscrire son action dans un cadre juridique en évolution tout en préservant la qualité des soins techniques et humains dispensés au quotidien.

Objectifs

- Identifier le cadre juridique de l'exercice médical, paramédical et social.
- Mesurer les enjeux et les orientations des lois de 2002.
- Analyser les références juridiques et leur incidence sur les pratiques.
- Repérer les différents champs de responsabilité.
- S'approprier la loi sur la fin de vie du 22 avril 2005.
- Repérer les signes de maltraitance et s'approprier les procédures de signalements.

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques.
- Travail à partir de documents, études de situations.

Contenu

Étude différentielle :
La loi du 2 janvier 2002 et la loi du 4 mars 2002, fondements d'une démocratie sanitaire
- Le consentement libre et éclairé, l'information claire et loyale.
- Le dossier du patient, un souci de transparence.
- Les majeurs protégés et la transmission du dossier.
- La personne de confiance.
- Les infections nosocomiales et iatrogènes, l'aléa thérapeutique.
- Les principes de la loi du 2 janvier 2002 et ses outils.

Le secret professionnel
- Devoir de réserve, obligation de discrétion et secret professionnel.
- Les limites au maintien du secret dans le cas de la maltraitance.

Les responsabilités infirmières
- Les différents champs de responsabilités (civile, administrative, pénale).
- La faute (de service, d'humanisme...), l'homicide involontaire.
- Le dommage et le lien de causalité.
- La responsabilité objective des professionels.
- Les mécanismes juridiques de la responsabilité.
- La distribution des médicaments en établissement médico-social.

La maltraitance en institution
- La loi du 5 mars 2007 (enfance en danger).
- La circulaire du 22 mars 2007 et de 2011.
- Le constat, les différentes infractions, les voies de recours...
- Définition de la maltraitance, la violence institutionnelle.
- Les recommandations de l'ANESM.

La loi sur la fin de vie (loi Leonetti, le rapport Sicard)
- Les directives anticipées et l'obstination déraisonnable.
- Le secret professionnel art 226.13 et 226.14 du code pénal.









La nuit en institution

Soigner et prendre soin dans le travail de nuit

PUBLIC CONCERNÉ
Toute personne exerçant ou amenée à exercer son activité professionnelle la nuit.

CONCEPTION/ANIMATION
Monique RIFFARD, cadre de santé, formatrice, APF Formation, Paris

INTER ÉTABLISSEMENTS
Durée : 3 jours
Dates : 7 au 9 septembre 2016
Prix : 630 €
Lieu : Paris

INTRA ÉTABLISSEMENTS
Délai : 3 mois
Durée : à définir
(minimum 2 jours)
Prix : 1 240 €/jour
+ hébergement et déplacement des formateurs

La nuit, la vie de l'institution paraît différente. La vie sociale et professionnelle prend un tout autre caractère. La solitude des usagers, le sommeil calme ou perturbé, la recherche de dialogue, les interventions d'urgence... sont autant de situations particulières auxquelles les professionnels doivent faire face. À ces particularités s'ajoute la nécessité de gérer un rythme de vie différent dont les répercussions physiques et psychologiques sont loin d'être négligeables. Cette formation propose de cerner les spécificités du travail de nuit et de présenter les moyens à développer pour résoudre les difficultés rencontrées. Elle propose également d'apporter à chacun les moyens de mieux gérer sur lui-même les effets du travail de nuit.

Objectifs

- Identifier les bases physiologiques et biologiques du sommeil.
- Garantir la continuité des prises en charge éducative, relationnelle, médicale.
- Répondre de manière adaptée aux difficultés propres à la nuit (angoisses, peurs, cauchemars, situations d'urgence).
- Construire une démarche organisationnelle qui tienne compte des spécificités propres au travail de nuit.
- Gérer son sommeil et ses rythmes de vie en référence à un exercice professionnel de nuit.
- Protéger le sommeil des résidents.

Méthodes pédagogiques

- Apports de connaissances sous forme de débats suivis d'exposés théoriques.
- Études de cas en groupe, mise en commun des pratiques.
- Supports vidéo.

Contenu

Le sommeil
- La physiologie du sommeil. Les cycles du sommeil. Les rythmes biologiques.
- Qu'est-ce que dormir ? Rôle et fonction du sommeil, des rêves et des cauchemars.
- Les troubles du sommeil : les différentes formes cliniques d'insomnie et d'hypersomnie.

Le travail de nuit
- Difficultés psychologiques et comportementales les plus fréquemment rencontrées.
- Les relations entre le personnel de nuit, les pensionnaires et le personnel de jour.
- La responsabilité lors du travail de nuit. Les situations d'urgence, l'insécurité.
- La place du veilleur de nuit dans l'équipe, l'importance des transmissions.
- Étude des moyens mis en œuvre pour résoudre les problèmes rencontrés : violence, sexualité, angoisse, solitude...
- Les différentes manières de gérer au mieux son capital sommeil.







La fonction de secrétaire en institution ou service médico-social

PUBLIC CONCERNÉ
Secrétaire exerçant dans le secteur médico-social et/ou toute personne chargée de l'accueil physique ou téléphonique.

CONCEPTION/ANIMATION
Jean-Pierre BOENS, formateur APF formation, Paris.

INTERVENANTS
Éric FORESTIER, ergothérapeute, SAVS-SAMSAH APF, Villeneuve-d'Ascq

Carole MEENS, psychologue, IEM APF, formatrice APF formation, Villeneuve-d'Ascq

INTER ÉTABLISSEMENTS
Durée : 3 jours
Dates : 2 au 4 novembre 2016
Prix : 615 €
Lieu : Paris

Dans les structures médico-sociales ou associatives, le ou la secrétaire est en relation régulière avec des organismes, des commissions, des administrations... Il/elle est aussi en lien avec les usagers auprès desquels la mission d'accueil, physique et téléphonique, est essentielle. Cette position pivot inscrit le/la secrétaire dans un rôle central d'interface et de coordination, auprès des usagers, des responsables ou des autres professionnels de l'équipe pluridisciplinaire. Comment communiquer en fonction de l'interlocuteur ? Comment gérer les situations délicates ? Comment renseigner et orienter ? Que rapporter d'un échange verbal ? Autant de questions que cette formation se propose de traiter pour soutenir les compétences des secrétaires qui souhaitent dynamiser leur pratique professionnelle.

Objectifs

- Identifier le cadre qui organise le secteur médico-social.
- Appréhender les différents types de publics accueillis.
- Repérer les différents interlocuteurs et leurs missions.
- Mettre en place les conditions d'un accueil de qualité.
- Se situer dans une relation à l'autre.
- S'approprier la notion de discrétion, de secret professionnel et de devoir de réserve.
- Gérer une position d'interface entre les personnels de soin et d'accompagnement et la hiérarchie.

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques.
- Échanges à partir de l'expérience des stagiaires.

Contenu

Le cadre
- Les publics accueillis.
- Les différents interlocuteurs (administrations, commissions, établissements, etc.), leur rôle, leur champ d'action.
- Les lois qui organisent le secteur médico-social.

Les missions spécifiques
- La place et le rôle du travail administratif dans un établissement ou un service.
- La fonction d'accueil : les missions, les procédures, le matériel, les qualités humaines.

Les situations délicates
- Les problèmes relationnels.
- La compréhension du conflit.
- Les attitudes à adopter et à éviter.

La confidentialité
- La différence entre secret professionnel, devoir de réserve, confidences.
- La place du secrétariat au sein de l'équipe de travail.







Prise de notes et compte-rendu de réunions

Formation à l'usage des assistant(e)s

PUBLIC CONCERNÉ
Assistant(e)s des institutions médico-sociales et du secteur associatif amené(e)s à prendre des notes et à rédiger des comptes-rendus de réunion dans le cadre de leur fonction.

CONCEPTION/ANIMATION
Sylvie CALLET, auteur, formatrice, animatrice d'ateliers d'écriture, Villefranche-sur-Saône

INTER ÉTABLISSEMENTS
Durée : 3 jours
Dates : 17 au 19 mai 2016
Prix : 615 €
Lieu : Paris

INTRA ÉTABLISSEMENTS
Délai : 3 mois
Durée : à définir
Prix : 1 240 €/jour + hébergement et déplacement des formateurs

Le nombre d'inscriptions est limité à 12 stagiaires.

Dans le cadre de leur activité, les assistant(e)s sont régulièrement amené(e)s à rédiger des comptes-rendus de synthèse ou de réunion. À cet effet, ils/elles doivent maîtriser les techniques de prise de notes puis les techniques de rédaction leur permettant de rendre compte de la teneur des débats dans un style et une présentation accessibles à tous. Cette formation, s'appuie sur des exercices pratiques, et propose d'apporter à chacun les moyens de rédiger un compte-rendu fidèle tout en gagnant en efficacité et en rapidité.

Objectifs

- Analyser les spécificités de chaque situation de prise de notes.
- Mobiliser des ressources pour exploiter une prise de notes efficace.
- S'adapter à la diversité des orateurs, repérer les éléments significatifs du discours.
- Identifier et utiliser les différentes techniques de prise de notes.
- Identifier les différents types de comptes-rendus et leurs caractéristiques.
- Sélectionner le modèle de compte-rendu en fonction du contexte.
- Rédiger un compte-rendu clair et structuré à partir de la prise de notes.

Méthodes pédagogiques

- Pédagogie active et participative.
- Mise en situation.
- Travaux pratiques d'appropriation.

Contenu

La prise de notes
- Définition et objectifs de la prise de notes.
- Repérage des informations essentielles.
- Organisation des notes prises.
- Reformulation correcte d'un message.
- Identification des mots et expressions-clés.
- Entraînement à la prise de notes en réunion.
- Élaboration de grilles normées.
- Détermination de l'objectif recherché.
- Entraînement à l'écoute active.
- Rappel des abréviations usuelles.

Le compte-rendu
- Définitions, caractéristiques et fonctions du compte-rendu.
- Notions de neutralité, d'écoute et d'objectivité.
- Identification des types de comptes-rendus et repérage des avantages et inconvénients de chacun.
- Sélection d'un vocabulaire neutre et précis.
- Emploi pertinent des connecteurs logiques.
- Élaboration de différents comptes-rendus.
- Élaboration d'une grille d'analyse portant sur le contenu, le style et la présentation du compte rendu.







Libérer son écriture

Comprendre les blocages à l'écriture, travailler à s'en affranchir, assumer ses écrits

PUBLIC CONCERNÉ
Toute personne ayant à réaliser des écrits de façon occasionnelle ou régulière.
Toute personne souhaitant développer confiance et aisance dans la production de textes personnels ou professionnels.

CONCEPTION/ANIMATION
Anaïs ROTHMAN-ESCOT, formatrice, animatrice d'atelier d'écriture, Grenoble

INTER ÉTABLISSEMENTS
Durée : 3 jours
Dates : 2 au 4 novembre 2016
Prix : 645 €
Lieu : Paris

INTRA ÉTABLISSEMENTS
Délai : 4 mois
Durée : à définir (2 à 3 jours)
Prix : 1 240 €/jour + hébergement et déplacement des formateurs

Dans le cadre des métiers médico-sociaux, l'écriture prend une place grandissante. Elle est un relais entre les métiers, les institutions, les individus. Souvent, elle est rendue obligatoire par la loi. En ce sens, la qualité d'une écriture est devenue une compétence importante de la carrière de chacun et également un lieu d'évaluation. Ces nouveaux enjeux la rendant parfois difficile et crispée.
Cette formation propose aux participants une sortie des cadres contraignants. C'est une parenthèse dans la vie des salariés. C'est un lieu d'expérimentation des modes de production de textes et de recherches méthodologiques personnelles pour parvenir à produire des textes affirmés, justes et utiles.

Objectifs

- Dédramatiser l'acte d'écrire.
- Identifier les obstacles à l'écriture.
- Mettre au point une méthodologie.

Méthodes pédagogiques

- Propositions d'écriture stimulant la créativité.
- Partage des textes, lecture au sein d'un groupe, feed-back.
- Réécriture à partir de pistes proposées par les formateurs et le groupe.

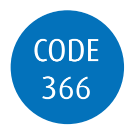
Contenu

- Identifier les phases préparatoires à l'écriture : lecture de textes d'auteurs, prise de notes, lectures théoriques. Mettre en lumière les conditions de réussite d'un écrit.
- Utilisation de contraintes formelles pour démarrer un texte, produire des idées.
- Jeu avec le langage : représentation de la réalité, de l'imaginaire.
- Écriture pour autrui : le lecteur comme allié pas comme censeur.

L'expérience personnelle et professionnelle servira de base à l'écriture : histoire vraies bien racontées, histoires vécues réinventées, jeux avec le langage, expression du réel et extrapolation à partir de celui-ci.







Maîtriser les écrits professionnels

PUBLIC CONCERNÉ
Éducateurs, assistants des services sociaux et tout professionnel amené à produire des écrits dans le cadre de son activité.

CONCEPTION/ANIMATION
Sylvie CALLET, écrivain, formatrice aux écrits professionnels, animatrice d'ateliers d'écriture

INTERVENANT
Guy LOYRION, responsable formation antenne Sud-Est, APF Formation, Grenoble

INTER ÉTABLISSEMENTS
Durée : 4 jours
Dates : 28 novembre au 1er décembre 2016
Prix : 820 €
Lieu : Paris

INTRA ÉTABLISSEMENTS
Délai : 3 mois
Durée : à définir
Prix : 1 240 €/jour + hébergement et déplacement des formateurs

Les participants sont invités à apporter chacun un écrit professionnel réalisé par leurs soins, imprimé en trois exemplaires.

Le nombre d'inscriptions est limité à 12 stagiaires par session.

Avec l'évolution des contextes de travail, les professionnels du secteur médico-social doivent répondre de plus en plus à une injonction d'écrire. Divers freins, d'ordre méthodologique ou personnel, enferment les personnes dans un rapport laborieux à l'écriture et les conduisent à subir cette demande. Pourtant, lorsqu'on parvient à se l'approprier, l'outil « écriture » devient un véritable atout pour approfondir et optimiser sa pratique.
Cette formation a pour objet l'acquisition de techniques de rédaction professionnelle permettant de construire des écrits attractifs, pertinents et accessibles tout en levant les éventuelles appréhensions liées à l'acte d'écrire.

Objectifs

- Repérer les enjeux de la communication écrite professionnelle.
- Structurer un écrit pour en renforcer la lisibilité.
- Maîtriser son implication en tant que rédacteur.
- Produire des textes sensibles, non stéréotypés.
- Aborder avec une sérénité accrue la construction d'écrits.

Méthodes pédagogiques

- Pédagogie active et participative.
- Analyse de documents en groupe.
- Exercices d'application sur documents.

Contenu

L'acte d'écrire
- Évaluation de sa relation à l'écriture : mise en évidence de ses difficultés et de ses acquis.
- Identification de ses blocages : affirmation de son aptitude à écrire ; appropriation de l'outil « écriture » au travers d'une parole singulière.
- Affirmation de sa capacité à être partie prenante dans la démarche d'écriture.

L'écriture en situation professionnelle
- Définition des écrits professionnels les plus courants.
- Définition du contrat de communication en situation professionnelle : identification de la commande ; repérage des enjeux ; repérage des objectifs à atteindre.
- Maîtrise des enjeux de communication des différents écrits : projet personnalisé, projet d'activité, cahier de liaison...
- Maîtrise de son implication en tant que rédacteur.
- Construction de ses écrits selon un plan logique.
- Adoption d'un style clair sans être banal : adaptation du message au destinataire ; acquisition d'un style vivant, direct, dynamique.
- Objectivité et subjectivité : différenciation entre fait et analyse ; vérité absolue, vérité relative ; changement de point de vue.







Élaborer et accompagner les projets personnalisés dans le cadre des recommandations de l'ANESM

PUBLIC CONCERNÉ
Tout professionnel jouant un rôle dans la définition et l'accompagnement des projets personnalisés.

CONCEPTION/ANIMATION
Jean-Pierre BOENS, formateur APF Formation, Paris

INTRA ÉTABLISSEMENTS
Délai : 3 mois
Durée : à définir
Prix : 1 240 €/jour + hébergement et déplacement des formateurs

Le projet personnalisé est l'outil incontournable d'une action professionnelle respectueuse des attentes de l'usager, définie, coordonnée et de qualité. Pièce essentielle du dispositif de la loi 2002/2, il est le cadre de référence de cette action.
Son adéquation avec la réalité de la pratique telle qu'elle se manifeste dans les actes et les comportements professionnels sera questionnée dans les démarches d'évaluation comme dans la recherche des responsabilités en cas d'incident.
Il est donc aujourd'hui indispensable de mettre en place des méthodes d'élaboration et de suivi qui répondent aux exigences actuelles du cadre réglementaire.

Objectifs

- Repérer les enjeux liés à la démarche du projet personnalisé.
- Définir le projet en tenant compte des attentes des usagers et en assumant la responsabilité professionnelle de prévenir les risques que les personnes encourent.
- Définir les méthodes d'accompagnement du projet de sorte qu'il s'adapte au quotidien, réponde aux interrogations des différents professionnels sur l'action à mener et intègre les événements urgents ou indésirables.

Méthodes pédagogiques

- Apport de connaissances théoriques suivies de travaux sur les situations rencontrées par les professionnels.
- Travail à partir d'exemples concrets.

Contenu

Approche théorique
- Le cadre réglementaire.
- Les recommandations de l'ANESMS.
- Les démarches d'évaluation et la mission de contrôle des organismes financeurs.
- La notion de projet.

Approche organisationnelle
- Les conditions indispensables à l'expression et la traduction par écrit des attentes de l'usager.
- Les méthodes pour définir l'évaluation par les professionnels des actions à mener au bénéfice de l'usager y compris en termes de prévention des risques.
- L'organisation d'une démarche de négociation nécessaire à la définition de compromis.
- La définition des outils nécessaires à la distribution des actions par type d'acteurs professionnels.
- Les instances de régulation à mettre en œuvre pour assurer l'évolution du projet.







NOUVEAU

Accompagner le passage du secteur pédiatrique au secteur adulte

PUBLIC CONCERNÉ
La formation portée par la direction s'inscrit dans le cadre du Projet institutionnel et concerne tout professionnel qui accompagne un jeune dans le passage d'une structure enfance à une structure adulte.

CONCEPTION/ANIMATION
Philippe GILLES-CHOMEL,
responsable formation,
APF Formation Paris

INTRA ÉTABLISSEMENTS
Délai : 3 mois
Durée : 9 jours en quatre sessions modulaires (nous consulter)
Prix : 1 240 €/jour + hébergement et déplacement des formateurs

Le passage d'une structure enfance-jeunesse à une structure adulte questionne l'usager, sa famille, les professionnels, sur le plan émotionnel et organisationnel.
À partir de connaissances théoriques et méthodologiques, la formation se propose d'apporter aux professionnels les moyens pour organiser, accompagner et harmoniser le passage d'un monde à l'autre.

Objectifs

- Situer le cadre institutionnel et réglementaire dans lequel s'inscrit la démarche.
- Repérer et analyser les enjeux et le sens du projet du jeune.
- Identifier le rôle et la place de chacun dans la mise en œuvre du projet.
- Modéliser le projet d'accompagnement du jeune à cette étape de vie.

Méthodes pédagogiques

- Pédagogie active et participative.
- Alternance d'exposés théoriques, de débats et de travaux de groupe.
- Études de situations apportées par les participants.

Contenu

Module 1 (3 jours) – L'offre de service sur le territoire, la construction identitaire du jeune, le cadre juridique
- Les institutions.
- L'autonomie et la majorité.
- La citoyenneté et la loi.

Module 2 (4 jours) – Les mécanismes psychiques de l'attachement et de la séparation, le sens et les enjeux du projet pour les différents intervenants
- Lien et séparation.
- Rôle et place de chacun.

Module 3 (1 jour) – Immersion du professionnel sur le terrain
- Immersion-action.

Module 4 (1 jour) – Modélisation du passage d'un jeune en structure adulte
- Capitalisation.







Accueil physique et téléphonique

La fonction d'accueil confrontée à des comportements inhabituels

PUBLIC CONCERNÉ
Professionnels chargés de l'accueil physique ou téléphonique : secrétaires, agents administratifs...

CONCEPTION/ANIMATION
Carole MEENS, psychologue clinicienne, SAVS SAMSAH APF, Villeneuve-d'Ascq, IEM, Béthune, formatrice APF Formation

INTER ÉTABLISSEMENTS
Durée : 3 jours
Dates : 7 au 9 décembre 2016
Prix : 615 €
Lieu : Paris

Les secrétaires, les agents administratifs chargés de l'accueil, sont les premiers interlocuteurs des usagers et de leurs familles. Ils répondent souvent à l'angoisse ou à l'impatience de ces derniers. Dans ces situations de stress et de tension, faire preuve d'une grande adaptabilité ainsi que de qualités humaines face à un public souvent fragilisé par la situation de handicap est indispensable.
Cette formation propose d'aider les professionnels de l'accueil à mieux appréhender ce qui se joue dans les situations relationnelles difficiles, et d'apporter des outils permettant de comprendre les situations de crises ou d'agression et la manière de les gérer au mieux.

Objectifs

- Identifier les mécanismes en jeu dans une situation de communication porteuse de conflits.
- Choisir une attitude adaptée pour affronter l'agressivité et la détresse de certains usagers.
- Reconnaître son stress et ses émotions pour faciliter la prise de distance dans la relation.
- Développer une communication positive et dynamique dans les situations délicates.
- Situer la place des professionnels chargés de l'accueil dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques.
- Élaboration conceptuelle à partir de situations concrètes.
- Exercices pratiques.

Contenu

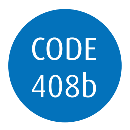
Les communications conflictuelles
- Communication et relations humaines.
- Les processus relationnels à l'œuvre dans les situations conflictuelles.
- Analyse de la demande de l'usager et évaluation de l'urgence.
- Les fonctions du désaccord.
- La communication verbale et non verbale.

Analyse et gestion d'une communication conflictuelle
- L'anticipation des réactions agressives et violentes.
- Le stress et les émotions dans la pratique professionnelle.
- Les processus psychiques à l'œuvre dans les situations complexes.
- L'écoute active.
- L'assertivité au service d'une communication efficace.

La régulation des situations de tension
- Place et posture du professionnel chargé de l'accueil dans la relation d'aide et de soins.
- Circulation de l'information et cohérence de l'accompagnement.
- Prise de distance pour mieux faire face à la situation et mieux y répondre.
- Les règles de confidentialité et de secret partagé.









Les services logistiques au cœur du projet d'établissement

Le Plan de Maîtrise Sanitaire – Le nettoyage et l'hygiène en ESMS

PUBLIC CONCERNÉ
Les agents des services logistiques et leur encadrement.

CONCEPTION/ANIMATION
Claudine VANDEVELDE, formatrice APF formation, Saint-Pol-sur-Mer

Jean-Pierre BOENS, formateur APF formation, Paris

INTRA ÉTABLISSEMENTS
Délai : 3 mois
Durée : à définir
Prix : nous consulter

Dans les institutions médico-sociales, les repas rythment les journées et la vie de l'institution. Il s'agit d'un temps collectif partagé par tous. Le temps des repas fait partie intégrante de la dynamique du projet d'établissement. À ce titre, les personnes concernées par l'élaboration des menus et la préparation des repas ont un rôle essentiel à jouer. Prendre en compte dans les pratiques quotidiennes le Plan de maîtrise sanitaire demande formation et rigueur.
Il en est de même pour l'entretien des locaux : sensibiliser le personnel sur l'importance de l'application des techniques et des règles d'hygiène dans le nettoyage, combattre les risques infectieux. Cette formation sur site s'adressera spécifiquement au personnel des services logistiques, elle vise à leur permettre de faire face aux difficultés d'organisation de leur travail au quotidien, et d'améliorer la transmission des informations relatives à leurs fonctions.

Objectifs

- Situer la place des services logistiques dans le cadre d'un projet d'établissement médico-social.
- Développer des méthodes de travail permettant de maîtriser le risque sanitaire lié à la production des repas, l'entretien des locaux et du linge.
- Mesurer les écarts entre la pratique existante et ce qu'il est nécessaire de mettre en œuvre.
- Planifier les actions correctives.

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques.
- Élaboration à partir de l'expérience des stagiaires.
- Apport d'outils et de procédures.

Contenu

Le contexte législatif et réglementaire
- Rappels sur les lois 2002-2 et 2005.

L'outil Plan de Maîtrise Sanitaire pour la restauration
- Analyse du contexte et des processus adoptés.
- Auto-analyse des pratiques professionnelles de la restauration.

Les plans de nettoyage et de suivi en entretien des locaux et en lingerie
- Fréquences de l'entretien : hiérarchisation des locaux par rapport à leur fréquentation et/ou utilisation.
- Des techniques pour être efficace, pour moins se fatiguer ou se blesser.

Situer son action dans le cadre du projet d'établissement
- L'organisation de son travail : le travail seul ou en collectif.
- La transmission des informations.





L'accompagnement d'une personne handicapée, au-delà des aspects techniques, médicaux et de rééducation, engage le professionnel dans un questionnement permanent, individuel ou collectif, sur la relation à l'autre, la relation d'aide, l'humain, la juste distance, son propre positionnement… dans une dimension plus psychologique, dans des contextes parfois difficiles.

Différentes formations, en lien avec les situations d'accompagnement rencontrées dans sa pratique, proposent aux professionnels de trouver des pistes théoriques et pragmatiques pour analyser et comprendre les situations vécues, en structure et/ou à domicile, afin de renforcer ses capacités relationnelles et d'écoute dans l'accompagnement des personnes au quotidien.

En fonction des besoins des professionnels et des problématiques des établissements, les propositions de formations peuvent être adaptées pour être réalisées au plus près de vos attentes.


Retrouvez nos formations sur : **http://formation.apf.asso.fr**

9• Relation – Accompagnement



Accueillir un enfant différent dans un lieu d'accueil collectif

Crèche, centre de loisirs, relais assistantes maternelles...

PUBLIC CONCERNÉ
Professionnels travaillant auprès d'enfants en situation de handicap au sein d'une collectivité. Directeurs de structure, éducateurs de jeunes enfants, éducateurs spécialisés, moniteurs éducateurs, infirmières, puéricultrices, CAP Petite enfance, auxiliaires de puériculture, aides médico psychologiques, animateurs...

CONCEPTION/ANIMATION
Marie GAZEAU, psychologue, formatrice APF Formation

Magalie FAURE, éducatrice de jeunes enfants, formatrice APF Formation

INTRA ÉTABLISSEMENTS
Délai : 4 mois
Durée : à définir (2 à 3 jours)
Prix : 1 240 €/jour + hébergement et déplacement des formateurs

Les évolutions législatives font que désormais, les lieux d'accueil collectifs se doivent d'être en mesure d'accueillir un enfant « différent ». Ceci n'est pas anodin et amène les professionnels de la petite enfance à se questionner non seulement sur leurs propres compétences, mais également sur les capacités de la structure à s'adapter à ce nouveau public.
Cette formation propose donc, au travers d'éléments théoriques et d'apports pratiques, d'apporter aux professionnels les connaissances et des idées d'adaptations d'activités qui permettront de faciliter l'inclusion d'un enfant différent en milieu ordinaire.

Objectifs

- Identifier les principales caractéristiques et manifestations des différents types de handicap.
- Mettre en place des activités au quotidien : s'interroger sur les démarches, les adaptations possibles et les bénéfices pour l'enfant.
- Repérer et accompagner les conséquences de la survenue d'une pathologie ou d'un handicap dans une famille.
- Identifier nos ressentis et représentations afin de garantir une posture professionnelle.
- Dégager des pistes de travail afin de gérer les situations problématiques pouvant se manifester au cours de la journée.
- Repérer le réseau de partenaires rayonnant autour de l'enfant, savoir trouver sa place dans ce réseau.

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques et débats.
- Échanges à partir de l'expérience des participants.

Contenu

- Le handicap : définition, contexte législatif, parcours des parents (reconnaissance de handicap ou non).
- Les différentes déficiences : motrices, mentales, autisme, etc. et leurs répercussions dans les différents domaines de vie.
- Représentations du handicap, conséquences sur les attitudes professionnelles, partenaires et relais.
- Les troubles du comportement : définition, modèles de compréhension, pistes de réponses et accompagnement.
- L'annonce du handicap, le travail avec la famille.
- La sensibilisation des autres enfants à la différence.
- Les activités au quotidien : la mise en place et les adaptations possibles (matériel, espace, la gestion du groupe d'enfants...). Exemples et/ou expérimentations au travers d'activités autour du livre, sensorielles, musicales, artistiques...
- La gestion du groupe : Comment réguler ? Comment sanctionner ? Quel sens y donner ?







L'enfant handicapé, sa famille, les professionnels

Rôles, places et fonctions de chacun autour du projet pour l'enfant

PUBLIC CONCERNÉ
Directeurs, psychologues, personnels éducatifs et rééducatifs, assistants des services sociaux travaillant auprès d'enfants porteurs d'un handicap, en milieu ouvert ou dans le cadre institutionnel.

CONCEPTION/ANIMATION
Solange JARRY, formatrice
APF Formation, Paris

INTERVENANTS
Morade BAROUDI et **Sandrine D'ALESANDRO**, éducateurs, SESSD APF, Dammarie-lès-Lys

Célia MAUZIT PIPET, psychologue, IEM Handas, CHRS-CEFR, Pessac

INTER ÉTABLISSEMENTS
Durée : 3 jours
Dates : 10 au 12 octobre 2016
Prix : 630 €
Lieu : Paris

INTRA ÉTABLISSEMENTS
Délai : 3 mois
Durée : à définir
Prix : 1 240 €/jour + hébergement et déplacement des formateurs

L'accompagnement de l'enfant porteur d'un handicap se doit de prendre en compte les composantes familiales aux différents moments de son déroulement et ce, quel que soit le cadre institutionnel (CAMSP, SESSD, établissements médicoéducatifs...). Cet accompagnement passe par la co-construction d'un projet personnalisé, réactualisé à chaque étape du parcours de l'enfant. L'engagement des équipes dans ce travail nécessite une réflexion approfondie sur les effets de la survenue du handicap de l'enfant, sur la place et le rôle que famille et professionnels occupent dans le processus éducatif, sur les modalités de la relation d'aide, sur la forme du partenariat à construire.

Objectifs

- Évaluer les conséquences familiales de la survenue d'un enfant porteur d'un handicap.
- Analyser le sens et les modalités des relations parents/professionnels lors de l'annonce du handicap, de la mise en place d'actions éducatives et thérapeutiques, de l'orientation spécialisée...
- Décrypter les demandes et analyser les besoins matériels et psychologiques des familles dont l'un des membres est handicapé.
- Repérer les diverses formes de partenariat qui peuvent s'établir avec la famille.

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques, échanges d'expériences avec les stagiaires.
- Documents vidéo.
- Analyse de situations proposées par les participants.

Contenu

Aspects cliniques
- L'annonce du handicap : moment déterminant pour l'avenir.
- L'impact de la prise en charge précoce sur les familles.
- Les représentations du handicap dans les autres cultures.
- L'adaptation de nos conduites éducatives et thérapeutiques.

Aspects pratiques
- Les droits de l'enfant, l'exercice de la parentalité.
- L'écoute des familles, les différents niveaux de leur demande, les besoins matériels, sociaux et psychologiques.
- La conception d'espaces d'échanges avec les familles, le travail avec les fratries.









Les enjeux personnels et professionnels dans la rencontre avec les familles

PUBLIC CONCERNÉ
Tout professionnel en relation avec les familles des personnes en situation de handicap.

CONCEPTION/ANIMATION
Isabelle AREND, directrice d'établissement, Illzach

INTERVENANTS
Chantal BRUNO, psychosociologue, Bordeaux

Hélène LANDRY, psychologue clinicienne, Mulhouse

Carine MARAQUIN, formatrice psychologue, SESSD APF, Évry

INTER ÉTABLISSEMENTS
Durée : 3 jours
Dates : 22 au 24 juin 2016
Prix : 630 €
Lieu : Paris

INTRA ÉTABLISSEMENTS
Délai : 3 mois
Durée : à définir
Prix : 1 240 €/jour + hébergement et déplacement des formateurs

Le nombre d'inscriptions est limité à 14 stagiaires.

Dans leurs pratiques quotidiennes, les professionnels sont souvent en relation directe avec les familles des personnes qu'elles accompagnent. Cette rencontre n'est jamais neutre. Elle est chargée des représentations de chacun des partenaires ; elle confronte les professionnels à leur propre dynamique familiale. Elle suscite des émotions parfois très fortes qu'il n'est pas toujours facile de comprendre ou maîtriser.
Cette formation, centrée sur la rencontre avec les familles, se propose d'apporter à chacun les moyens pour améliorer la qualité du travail d'accompagnement par une meilleure prise en compte des enjeux personnels et professionnels sous-jacents à cette rencontre.

Objectifs

- Repérer le poids des représentations en jeu dans la relation entre professionnels et familles.
- Analyser les modalités d'adaptation réciproque développées lors de cette rencontre.
- Appréhender la dimension émotionnelle présente dans la relation parents-professionnels-personnes handicapées.
- Développer des pratiques professionnelles conformes aux orientations de la loi de 2002.

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques.
- Travaux de groupe.
- Études de situation à partir de l'expérience des stagiaires.

Contenu

- Les représentations des places et rôles de chacun.
- Le traumatisme des annonces, la parentalité questionnée.
- Les besoins des familles, les compétences familiales.
- Les peurs, les craintes, les attentes de chacun dans la relation entre parents et professionnels, la place de l'inconscient dans cette relation.
- Les sentiments et les émotions du professionnel mis en jeu lors de l'accompagnement d'une personne handicapée et de sa famille.
- Les stratégies d'adaptation des professionnels face aux sentiments et aux émotions des familles.
- La place des familles dans la loi de 2002 : les outils institutionnels.







Le passage à l'âge adulte en institution : quel accompagnement ?

PUBLIC CONCERNÉ
Professionnels chargés de l'accompagnement d'adolescents et de jeunes adultes handicapés moteurs.

CONCEPTION/ANIMATION
Louis-Antoine ALRIC, psychologue clinicien, psychanalyste, Périgueux

INTERVENANT
Caroline VENGUD, juriste consultante, Bordeaux

INTRA ÉTABLISSEMENTS
Délai : 3 mois
Durée : 3 à 4 jours
Prix : 1 240 €/jour + hébergement et déplacement des formateurs

Le nombre d'inscriptions est limité à 12 stagiaires.

La fin de l'adolescence et l'entrée dans l'âge adulte du jeune handicapé en institution ou accueilli dans un service est une étape importante. Le jeune peut vivre douloureusement cette période où ses rêves et ses désirs sont malmenés par les frustrations engendrées par le handicap. Ce passage cristallise au sein de la famille toutes les difficultés liées à la question du lien et de la séparation. Les professionnels et l'institution accompagnant cette étape peuvent alors être amenés à jouer le rôle de tiers médiateurs. Cette formation se propose d'amener chacun à une meilleure compréhension des phénomènes de triangulation jeune/famille/institution au moment du passage à l'âge adulte du jeune handicapé. Elle propose également l'apport d'outils destinés à améliorer la qualité de l'accompagnement à cette étape.

Objectifs

- S'approprier les bases de la psychologie clinique relatives à la construction de l'identité.
- Repérer en quoi le handicap perturbe le développement de la construction identitaire.
- Identifier les modalités d'organisation de la famille autour du jeune handicapé devenant un adulte.
- Mettre en place des modalités d'action adaptées à la classe d'âge des majeurs.

Méthodes pédagogiques

- Apport de connaissances théoriques et méthodologiques.
- Échanges d'expériences.
- Mises en pratique à partir de situations proposées par les stagiaires.

Contenu

Identité et cycles de vie
- Le concept d'identité, le développement de l'identité.
- Les cycles de vie, l'enfance, l'adolescence, l'âge adulte.
- La « crise » adolescente et la redéfinition des rôles.
- L'identité contrariée du jeune adulte handicapé.

Du côté des familles
- Les besoins et les compétences des familles.
- Les inquiétudes et les ressources des familles.
- Les parents, la fratrie.

Du côté de l'institution
- Les aspects interactionnels, la triangulation jeune/famille/institution.
- Le positionnement institutionnel.
- Enjeux, pouvoir, confiance.

Du côté des pratiques professionnelles
- Adolescence, majorité, rites de passage.
- Le règlement intérieur et la majorité.
- Le projet individualisé et l'autonomie du jeune adulte.
- Concevoir des temps et lieux d'échanges avec les familles.







La dynamique relationnelle

Trouver la bonne distance dans la relation d'aide

PUBLIC CONCERNÉ
Toute personne impliquée professionnellement dans une relation d'aide.

CONCEPTION/ANIMATION
Martine ORLEWSKI, médecin, directrice de l'école de sophrologie ESL, formatrice consultante en entreprise

INTRA ÉTABLISSEMENTS
Délai : 3 mois
Durée : 2 à 4 jours
Prix : nous consulter

Le travail d'aide et de soin avec la personne handicapée se développe dans un cadre déterminé au sein d'une équipe pluridisciplinaire. La multiplicité des relations que cette situation génère implique le professionnel dans une dynamique relationnelle forte et les limites entre l'implication personnelle et l'implication professionnelle sont souvent difficiles à repérer. Comprendre les mécanismes et les enjeux de la relation d'aide, repérer la diversité et les multiples composantes des modes relationnels qui se développent dans le cadre professionnel permet d'améliorer son efficacité face à la personne malade ou handicapée.

Objectifs

- Passer de la proximité aux limites dans une relation d'aide.
- Gérer les émotions négatives et l'agressivité tant des patients que de soi-même.
- Gérer les répercussions de la vie professionnelle sur la vie personnelle.

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques, débats, travaux de groupe.
- Étude de situations apportées par les stagiaires.
- Exercices pratiques, jeux de rôle.

Contenu

La relation duelle
- La communication verbale et l'écoute : les conditions, les obstacles, la reformulation, les modes de questionnement.
- La communication non verbale et la synchronisation, le contact corporel, la rencontre de l'autre, les différents espaces relationnels, les distances.

La relation d'aide
- Des gestes quotidiens aux techniques.
- Comprendre les attitudes.
- Approcher l'intimité, vivre l'agressivité, instaurer les bonnes distances.
- Aider sans s'épuiser : savoir se protéger et relativiser, mieux récupérer et gérer son stress, positiver et « futuriser ».









Intervenir à domicile

Enjeux et pratiques de l'intervention dans les lieux de vie des personnes

PUBLIC CONCERNÉ
Tout professionnel en situation d'intervention à domicile.

CONCEPTION/ANIMATION
Carine MARAQUIN, formatrice, APF Formation, psychologue, SESSD APF, Évry

INTERVENANT
Alain RONDOT, ancien directeur dans le champ médico-social, consultant, Montier-en-Der

INTER ÉTABLISSEMENTS
Durée : 3 jours
Dates : 15 au 17 juin 2016
Prix : 630 €
Lieu : Paris

INTRA ÉTABLISSEMENTS
Délai : 3 mois
Durée : à définir (minimum 3 jours)
Prix : 1 240 €/jour + hébergement et déplacement des formateurs

L'intervention « à domicile » est une pratique d'accompagnement de plus en plus répandue. L'intérêt d'un tel dispositif paraît évident pour l'usager qui peut vivre dans son environnement personnel, à proximité de son entourage (parents, quartier...). Les professionnels qui se prêtent à ce mode d'intervention doivent par contre s'adapter à ce lieu de travail particulier, s'immerger dans son atmosphère, respecter des modes de vie particuliers, se laisser surprendre par des événements imprévus, et trouver des lieux ressources... Cette formation se propose d'aborder les spécificités de l'intervention à domicile pour en comprendre les enjeux et permettre à chacun d'ajuster sa pratique à cet environnement particulier qu'est le domicile.

Objectifs

- Identifier les caractéristiques de l'intervention à domicile.
- Reconnaître leur impact sur l'intervention du professionnel.
- Repérer la complexité des équilibres familiaux et la manière dont l'intervention à domicile les impacte.
- Analyser ce qui distingue l'intervention au domicile d'une intervention en milieu spécialisé.
- Situer la place et la fonction essentielle du travail en équipe pluridisciplinaire.

Méthodes pédagogiques

- Notions théoriques et débats appuyés sur l'expérience des stagiaires.
- Analyse de situations professionnelles.
- Travaux de groupe.
- Supports vidéo.
- Témoignages.

Contenu

Les spécificités du domicile comme lieu d'intervention
Lieu privé, l'intime et le social, la solitude de l'intervenant, l'imprévisible, la proximité relationnelle...

Les habitants du domicile
Les dynamiques familiales, les équilibres, la communication, les alliances, les effets des interventions, la façon d'habiter comme outil de compréhension d'une famille.

L'intervention du professionnel
Les changements de cadre, la capacité d'adaptation immédiate, la gestion des éléments du contexte (espace, temps, entourage...), voir et être vu, être témoin d'événements, les craintes de mal faire, les mécanismes de protection, l'implication personnelle...

Les problématiques
La solitude à domicile, l'engagement relationnel et la question de la distance, être un « corps étranger » dans un lieu « familier », le contrôle sur les situations, le partage des informations et le respect de la vie privée des personnes, le travail en équipe pluridisciplinaire, le cadre garant de l'intervention à domicile, le partenariat.






CODE 026

Accompagner la vie quotidienne

Les actes essentiels, supports de la relation

PUBLIC CONCERNÉ
Aides médico-psychologiques, auxiliaires de vie sociale, aides à domicile.

CONCEPTION/ANIMATION
Chantal REBY, responsable formation AMP/AVS, APF Formation, Paris

INTRA ÉTABLISSEMENTS
Délai : 3 mois
Durée : à définir
Prix : 1 240 €/jour + hébergement et déplacement des formateurs

Au domicile ou en institution, le personnel de proximité (aides médico-psychologiques, auxiliaires de vie sociale, aides à domicile...) accompagne les personnes dépendantes dans tous les actes de la vie quotidienne. Les repas, les soins corporels, la toilette, l'entretien du lieu de vie, les petits achats et autres démarches sont des moments clés dans la vie des personnes. Ces actes constituent le socle de la relation entre les professionnels et la personne dépendante. Cette formation, appuyée sur l'analyse de situations professionnelles proposées par les stagiaires, apportera à chacun les moyens pour analyser la dimension relationnelle de l'accompagnement dans les actes de la vie quotidienne. Elle visera également à aider les participants à prendre le recul indispensable pour garantir la qualité des prises en charge.

Objectifs

- Identifier les besoins des personnes dépendantes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et leur importance dans la vie des personnes dépendantes.
- Repérer les dimensions relationnelles et affectives présentes dans l'accompagnement des actes essentiels de la vie quotidienne.
- Évaluer les difficultés inhérentes au travail de proximité et les limites des interventions.
- Analyser la place de ces actes dans l'accompagnement global de la personne et dans la qualité des prises en charge.

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et débats.
- Élaboration théorique à partir de l'analyse des situations professionnelles.
- Travaux de groupe.

Contenu

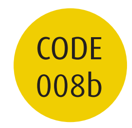
Les actes essentiels de la vie quotidienne
- L'évaluation des besoins des personnes (toilette, soins corporels, repas, entretien...).

L'intervention
- L'accompagnement des actes essentiels de la vie quotidienne en fonction des différentes pathologies et du degré de dépendance des personnes, du lieu d'intervention (domicile, institution, extérieur).
- Les représentations liées aux actes essentiels de la vie quotidienne. Quelle place ? Quelle reconnaissance ? Quelles compétences ?
- Répétition, routine et lassitude.

La dimension relationnelle des actes essentiels de la vie quotidienne
- Le support d'une relation de confiance ; de la technique à la relation ; l'engagement relationnel et affectif du professionnel.
- La dimension maternante des activités de vie quotidienne et ses risques.
- Les représentations et projections personnelles du professionnel.
- Redonner du sens aux actes quotidiens pour lutter contre l'usure professionnelle.









Accompagner les personnes traumatisées crâniennes

PUBLIC CONCERNÉ
Professionnels chargés de l'accompagnement social ou rééducatif d'une personne traumatisée crânienne.

CONCEPTION/ANIMATION
Pascale DE POTTER, formatrice, psychologue clinicienne, Paris

INTRA ÉTABLISSEMENTS
Délai : 3 mois
Durée : 2 à 4 jours
Prix : 1 240 €/jour + hébergement et déplacement des formateurs

L'expérience tout à fait singulière du traumatisme crânien (le coma, les séquelles) génère quantité de changements dans la vie psychique de la personne : le rapport à soi, le rapport aux autres, le mode d'appréhension du monde se trouvent modifiés.
Les atteintes neurologiques, à l'origine des difficultés intellectuelles et perceptives, s'enchevêtrent étroitement au vécu psychologique de l'accident et de ses suites. Cette intrication, ainsi que la multiplicité des séquelles possibles, peuvent rendre difficile la compréhension des manières d'être chez ces personnes.
Dans le cadre d'une relation d'aide, savoir repérer et identifier les perturbations possibles sur le plan personnel et sur le plan relationnel est un préalable indispensable à l'élaboration de tout projet d'accompagnement.
Cette formation se propose d'apporter des éclairages théoriques et pratiques facilitant la prise en charge globale de la personne accidentée.

Objectifs

- Identifier la spécificité de troubles consécutifs à un traumatisme crânien (TC).
- Repérer les implications psychologiques et relationnelles d'un traumatisme crânien.
- Élaborer des projets thérapeutiques spécifiques de prise en charge et d'accompagnement de ces personnes.

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques et débats.
- Travaux de groupe à partir d'études de cas.
- Projection vidéo.

Contenu

Une atteinte spécifique
- L'expérience du coma et ses conséquences.
- Les séquelles, physiques et cognitives.

Les répercussions
- La rupture d'identité et le traumatisme psychique.
- Les troubles du comportement.

L'accompagnement
- Aide à la reconstruction par la personne handicapée de son identité grâce, notamment, aux liens avec son passé.
- Aide à la réinscription de l'usager dans le temps : proposition d'objectifs et d'étapes, construction progressive d'un projet de vie réalisable.
- Prise de conscience des handicaps et travail de renoncement.









Agressivité, opposition, colère...

Accompagner les troubles du comportement chez l'enfant handicapé

PUBLIC CONCERNÉ
Professionnels de l'accompagnement éducatif et rééducatif.

CONCEPTION/ANIMATION
Daphné DESMETTRE, psychologue clinicienne, psychothérapeute, Saint-André-lez-Lille

INTRA ÉTABLISSEMENTS
Délai : 3 mois
Durée : à définir
Prix : 1 240 €/jour + hébergement et déplacement des formateurs
Approfondissement possible : nous consulter

Les enfants handicapés accueillis dans les institutions présentent de plus en plus souvent des troubles du comportement (opposition, agressivité, refus du cadre...). Ces troubles interrogent les professionnels : de quoi sont-ils l'expression ? Ils mettent à mal leurs compétences de soignant ou d'éducateur et bousculent le travail pluridisciplinaire : qui peut faire quoi face à cette problématique ? Cette formation appuyée sur l'expérience des participants se propose d'apporter un éclairage théorique sur la question complexe des troubles du comportement chez l'enfant et les modalités du travail pluridisciplinaire à développer en réponse à ce type de trouble.

Objectifs

- Identifier la notion de troubles du comportement de l'enfant et les différentes manifestations de ces troubles.
- Repérer l'origine de ces troubles, leur structuration et les facteurs aggravants.
- Décoder les souffrances et les modes de protection de l'enfant.
- Repérer les différents types d'accompagnement possibles en réponse à ces besoins.
- Analyser les enjeux de l'engagement professionnel quotidien auprès de ces enfants et/ou de leur famille.

Méthodes pédagogiques

- Apport de connaissances théoriques.
- Échanges à partir de situations proposées par les participants.
- Document vidéo.

Contenu

Les troubles du comportement
- La notion de troubles du comportement et ses manifestations : colères, oppositions, instabilité, agressivité, passages à l'acte...
- Les troubles du comportement en réaction à l'environnement (famille, institution, événement traumatique).
- Les troubles du comportement en lien à une pathologie (déficit sensoriel, cérébral, psychique).

Les troubles du comportement et le handicap
- La souffrance : distinguer besoin, désir et demande.
- Le développement psycho-affectif de l'enfant déficient moteur.
- Les besoins des enfants et leurs particularités liées à la déficience motrice.

L'accompagnement
- La place de la parole, la place du cadre, le sens et l'utilisation de la sanction.
- L'accompagnement des familles : savoir informer et éclairer la famille.
- Les modes défensifs de l'adulte dans la relation avec l'enfant : interprétation, projection, impuissance, épuisement psychique, autoritarisme, implication personnelle dans une situation conflictuelle.
- Ajuster son intervention éducative au niveau du développement psychique de l'enfant et maintenir la cohérence entre message verbal et message corporel.









Réguler les conflits et prévenir les violences dans les pratiques professionnelles

Dépasser le rapport de force : l'approche originale de l'aïkido

PUBLIC CONCERNÉ
Cette formation se destine à tous les professionnels confrontés potentiellement à des situations agressives et/ou violentes dans le cadre de leur activité professionnelle.

CONCEPTION/ANIMATION
Bernard GARDEZ, éducateur spécialisé, éducateur sportif (BEES spécialisé « aïkido » et DEJEPS), Nancy

INTER ÉTABLISSEMENTS
Durée : 3 jours
Dates : 14 au 16 juin 2016
Prix : 615 €
Lieu : Nantes

INTRA ÉTABLISSEMENTS
Délai : 3 mois
Durée : à définir
Prix : nous consulter

Une tenue souple et décontractée est conseillée pour la réalisation des exercices.

Les établissements sanitaires et médico-sociaux sont des lieux d'émotion, et par conséquent, des lieux où s'expriment souvent colère et injustice. Les professionnels y exerçant se sentent parfois démunis face à des tensions relationnelles, face à des conflits qui peuvent, s'ils sont mal gérés, engendrer de la violence.
Comment accueillir la parole, la violence de l'autre ? Comment se protéger, aller au-delà du sentiment d'agression ? Comment dépasser ce rapport de force pour installer une relation « gagnant-gagnant » ?
Cette formation se propose d'apporter des outils conceptuels pour mieux appréhender les situations de crise en alternant théorie et pratique par l'approche originale de l'aïkido.

Objectifs

- Analyser les situations conflictuelles rencontrées avec les usagers dans le cadre professionnel.
- Identifier les outils à mettre en œuvre pour réguler les situations conflictuelles dans le travail d'accompagnement.
- Développer le rapport à son corps et au corps de l'autre dans des moments de tension importante.
- Appliquer quelques méthodes simples pour apprendre à se préserver, sans mettre en danger autrui, en situation d'urgence face aux manifestations d'agressivité et de violence.

Méthodes pédagogiques

- Alternance d'apports théoriques et pratiques.
- Expérimentation sur la base d'exercices actifs et de jeux corporels (ayant comme support l'aïkido).
- Étude de situations rencontrées par les professionnels.

Contenu

Approche théorique
- Les repères conceptuels : conflit, force, crise, agressivité, violence.
- Les différentes formes de violence repérées dans les situations professionnelles.
- L'écoute de l'autre et l'affirmation de soi.
- L'apport d'un tiers pour prendre soin de la relation.
- La crise : danger et opportunité.
- Le cadre : transgressions et sanctions.

Approche pratique
L'intervention physique pour se préserver et protéger la personne agressive ou violente :
- le travail sur la distance ;
- la non opposition ;
- les (dé)placements ;
- la présence ;
- le relâchement.
- la gestion de l'urgence et la maîtrise de son seuil émotionnel face à la violence.









Faire face aux situations de violence dans la pratique professionnelle

PUBLIC CONCERNÉ
Tout professionnel des secteurs médico-social, sanitaire ou associatif engagé dans une relation d'accompagnement, de soin, d'éducation ou de rééducation.

CONCEPTION/ANIMATION
Yolande FRADET-VALLÉE, psychologue clinicienne, formatrice, Paris

INTERVENANTS
Géraldine CHAPURLAT, juriste, Grenoble

Pascale de POTTER, psychologue, psychothérapeute, Paris

INTER ÉTABLISSEMENTS
Durée : 4 jours
Dates : 13 au 16 juin 2016
Prix : 840 €
Lieu : Paris

INTRA ÉTABLISSEMENTS
Délai : 3 mois
Durée : à définir
Prix : nous consulter

Dans l'accompagnement des personnes handicapées ou de leur famille, les professionnels se trouvent régulièrement confrontés à des personnes ou des situations de violence et d'agressivité. Cette violence se profile dans toute vie relationnelle, elle peut être agie ou subie, visible ou invisible... Elle est également présente dans la vie institutionnelle. Elle interroge les travailleurs sociaux confrontés aux situations de handicap, mais aussi à leurs propres mouvements violents. À partir de l'expérience des participants, cette formation se propose d'amener chacun à une meilleure compréhension des processus violents ou agressifs, pour une plus grande aisance dans la gestion des situations de violence rencontrées dans la vie professionnelle.

Objectifs

- Identifier l'origine et les causes des situations de violence auxquelles les travailleurs sociaux se confrontent.
- Analyser les composantes des situations de violence ou d'agressivité.
- Repérer les conditions institutionnelles du développement des situations violentes et la manière de s'en garantir.
- Évaluer comment la résonance personnelle des situations de violence infléchit les attitudes professionnelles.
- Développer les moyens nécessaires pour médiatiser la violence et lui permettre d'être un tremplin créatif.

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques et débats.
- Études de situations.
- Échanges à partir de l'expérience des participants.

Contenu

Données théoriques
- Approche psycho-affective et développementale de la violence.
- Violence et développement identitaire de la personne handicapée : image du corps, frustration, dépendance.
- Aspects législatifs et juridiques concernant les actes violents.

Violence et vie professionnelle
- Comment repérer l'origine des attitudes violentes ou agressives ?
- Les différentes modalités d'expression de la violence.
- Violence individuelle, violence institutionnelle, comment les gérer ?
- Motivation et épuisement professionnel liés aux situations de violence.







Les troubles des conduites alimentaires en institution

La gestion du temps du repas

PUBLIC CONCERNÉ
AMP, AVS, personnel éducatif ou rééducatif concerné par les troubles de l'alimentation.

CONCEPTION/ANIMATION
Malika LARIBI, psychologue-psychothérapeute, docteur en psychologie cognitive, formatrice, Bordeaux

INTER ÉTABLISSEMENTS
Durée : 3 jours
Dates : 10 au 12 octobre 2016
Prix : 615 €
Lieu : Paris

INTRA ÉTABLISSEMENTS
Délai : 3 mois
Durée : à définir
Prix : 1 240 €/jour + hébergement et déplacement des formateurs

Le repas est un moment clef de la journée des résidents, collectif, de socialisation. Il dépasse aussi le simple besoin de satisfaire sa faim, il est un moment de communication qui exprime l'état psycho-affectif de la personne. Confrontés à différentes conduites alimentaires, des débordements émotionnels, de l'agitation, de l'instabilité, les professionnels doivent s'assurer que le repas est bien pris pour tous, et éviter les fausses routes. Cette formation se donne comme objectif d'aider les professionnels à réguler les troubles des conduites alimentaires des résidents, à comprendre ce qui se joue au cours du repas et la manière d'accompagner au mieux ces troubles très déstabilisants pour ceux qui s'y confrontent.

Objectifs

- Identifier les caractéristiques psycho-affectives mises en jeu à travers les conduites alimentaires de la personne handicapée.
- Repérer les différentes approches de socialisation et de régulation des comportements pendant le repas en institution.
- Analyser les problématiques spécifiques rencontrées au cours du repas et mettre en place des modalités d'accompagnement adapté.
- Gérer les états émotionnels, faire face aux débordements excessifs au cours du repas, maintenir le cadre institutionnel.

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques.
- Documents audiovisuels.
- Travail sur des situations rencontrées par les professionnels.

Contenu

Les besoins alimentaires de la personne handicapée
- Données physiologiques et psychologiques.
- Notions de goût, appétit, faim, satiété et plaisir.

Les conduites alimentaires
- Manifestations psychoaffectives et émotionnelles au cours du repas.
- Compulsion, refus, repli...oralité et expertise profane personnelle.
- Le comportement alimentaire individuel, moyens d'expressions, de différenciation, de corporalité.
- Le comportement collectif : notions de groupe, d'altérité, de respect.
- La dynamique du groupe au cours du repas et la socialisation.
- Place et rôle du repas : instant de convivialité, de proximité, de socialisation et comportements adaptés.

Relation d'aide
- Signes d'alerte et de souffrance du résident, décodage, lecture et réponse.
- Gestion des situations difficiles et des problématiques comportementales : attitudes professionnelles efficaces.
- Régulation : faire du « moment du repas » un moment de socialisation, de calme, de plaisir partagé.
- Place de l'interdisciplinarité dans le temps du repas : mobilisation de l'équipe et relais.






CODE 045

Approche systémique dans les pratiques professionnelles auprès des personnes en situation de handicap

PUBLIC CONCERNÉ
Tout professionnel des secteurs social et médico-social souhaitant intégrer l'approche systémique à sa pratique professionnelle.

CONCEPTION/ANIMATION
Bruno TOUATI, psychologue, thérapeute familial, SESSD APF Villeneuve-d'Ascq, formateur APF Formation

INTERVENANTS
Michel HENROTAY, psychologue, psychothérapeute, IEM/CFP APF Voisenon

Hélène LEBRUN, psychologue, thérapeute couple et famille, Lille

Christelle LECELLIER, psychologue, thérapeute familiale, SESSD SEM APF Laval

INTER ÉTABLISSEMENTS
Durée : 7 jours (4 jours + 3 jours)
Dates : 4 au 7 octobre 2016
et 7 au 9 décembre 2016
Prix : 1 435 €
Lieu : Paris

INTRA ÉTABLISSEMENTS
Délai : 3 mois
Durée : à définir
Prix : 1 240 €/jour + hébergement et déplacement des formateurs

S'impliquer dans le travail avec l'environnement de la personne en situation de handicap pour lui permettre de se déterminer et de s'affirmer dans ses projets de vie fait aujourd'hui partie des bases du contrat qui engage les professionnels du champ médico-social. Il leur appartient de rendre créatif ce partenariat nécessaire que les lois du 2 janvier 2002 et du 11 février 2005 organisent.
L'approche systémique aidera le professionnel à comprendre le jeu souvent complexe des interactions relationnelles et l'invitera à explorer les ressources créatives des différents systèmes dans lequel il évolue.

Objectifs

- S'approprier les outils conceptuels utiles pour repérer le fonctionnement du système humain.
- Identifier les modalités d'organisation de la famille autour d'une personne en situation de handicap.
- Utiliser des méthodes de communication facilitant les synergies entre partenaires.
- Identifier les besoins des établissements ou services dans le champ de la collaboration avec les familles.
- Mettre en place un projet concret pour enrichir sa pratique professionnelle.

Méthodes pédagogiques

- Apport de connaissances sous forme d'exposés théoriques et travaux de groupes.
- Études de situations, films, jeux de rôle.

Contenu

La formation se déroule en deux parties pour permettre aux participants de mettre en œuvre les concepts évoqués lors de la première session.

Aspects théoriques
- Les bases de la modélisation systémique, la théorie de la communication, les concepts systémiques appliqués à la famille de la personne handicapée et aux institutions.
- Le cycle vital, les crises dans l'évolution du système familial...
- L'interaction usager/famille/institution dans le champ du handicap.
- L'institution comme système.

Aspects pratiques
- Les outils systémiques : les hypothèses, la carte institutionnelle, l'utilisation stratégique des ressources de l'institution, la différenciation des rôles dans l'organisation d'une réponse thérapeutique, la conduite systémique de l'entretien, l'affiliation, la connotation positive, le questionnement circulaire, le recadrage, l'utilisation de tâches autodéfinies, le génogramme, la sculpturation, la carte du réseau relationnel...
- Le contexte particulier de l'intervention à domicile.
- L'élaboration d'un projet d'enrichissement de sa pratique professionnelle.







Conduite d'entretien dans la relation d'aide

PUBLIC CONCERNÉ
Professionnels du secteur médico-social ayant à mener des entretiens dans le cadre d'une relation d'aide.

CONCEPTION/ANIMATION
Sylvie ROUGER, psychologue clinicienne, thérapeute psychocorporelle, Nantes

INTRA ÉTABLISSEMENTS
Délai : 3 mois
Durée : à définir
Prix : nous consulter

Le nombre d'inscriptions est limité à 12 stagiaires.

Cette formation, centrée sur la relation, suppose un engagement personnel des participants.

L'entretien sous toutes ses formes constitue une part importante des métiers du secteur sanitaire et social. Il fait partie du quotidien des travailleurs sociaux dans leur relation aux personnes aidées ou à leur famille. Plus ou moins formalisé, un entretien se prépare et s'évalue. Il nécessite la maîtrise de quelques règles de base quant à son organisation, et demande également des qualités d'écoute particulières.
Cette formation se propose d'apporter à chacun les moyens de mener à bien un entretien en fonction des buts qui lui sont assignés. Elle visera également à améliorer les qualités d'écoute de chacun par une meilleure prise en compte de son positionnement dans la relation d'aide.

Objectifs

- Mettre en place les attitudes facilitantes de la relation d'aide.
- Repérer les pièges de la relation d'aide.
- Analyser son propre mode d'écoute dominant et ses effets au cours de l'entretien.
- Appliquer les techniques verbales et non verbales de la communication.
- Structurer un entretien avec souplesse.
- Différencier les différents types d'entretien, leurs fonctions et leurs cadres.

Méthodes pédagogiques

- Pédagogie active et participative.
- Entraînement intensif à l'écoute active.
- Mises en situation de conduite d'entretien avec observateurs.
- Apports théoriques.

Contenu

Cette formation fait appel à l'implication personnelle des participants.

La relation d'aide
- Les préalables à la relation d'aide.
- Les attitudes facilitantes de la relation d'aide.
- Les jeux et pièges de la relation d'aide.
- Les besoins psychiques de la personne aidée.

L'écoute
- Évaluer son mode d'écoute dominant et ses effets au cours de l'entretien.
- Les obstacles à l'écoute.
- Techniques de communication verbale : reflet, reformulation, feed-back, questionnement.
- La place du corps dans l'écoute.

Méthodologie de l'entretien
- L'entretien d'accueil.
- L'entretien d'aide.
- La structure de l'entretien.
- Les conditions de l'entretien.
- Les différents types d'entretien et leurs fonctions.
- La préparation et l'évaluation d'un entretien.









La relation d'aide dans l'accompagnement des maladies évolutives

PUBLIC CONCERNÉ
Tout personnel du secteur sanitaire et social confronté aux personnes atteintes de maladies évolutives.

CONCEPTION/ANIMATION
Carole MEENS, psychologue clinicienne, SAVS SAMSAH APF, Villeneuve-d'Ascq ; IEM Béthune, formatrice APF Formation

INTRA ÉTABLISSEMENTS
Délai : 4 mois
Durée : à définir
Prix : 1 240 €/jour + hébergement et déplacement des formateurs

Le nombre d'inscriptions est limité à 12 stagiaires.

Les pertes progressives des fonctions motrices, intellectuelles ou sensorielles qui ont lieu à un rythme aléatoire contraignent les soignants à une adaptation continue de leur pratique et de leur mode relationnel. Comment établir un projet de vie face à une situation qui évolue ? Comment traiter des demandes qui se modifient ? Pour adopter une attitude aidante face à cette situation difficile, les professionnels doivent clarifier en eux ce qui peut contribuer à limiter la densité de leur écoute et faire obstacle à la qualité de la relation.

Objectifs

- Adopter une démarche aidante à l'égard de la personne accompagnée et de sa famille, face à l'évolutivité de la maladie et du handicap.
- Repérer et analyser les besoins et les attentes en fonction de l'évolution de la maladie et du handicap.
- Améliorer la qualité de son écoute face aux personnes en fin de vie.

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques, débats.
- Études de cas.
- Supports audiovisuels.

Contenu

Une large partie de cette formation s'appuiera sur les expériences et les cas proposés par les stagiaires.

L'accompagnement
- La relation soignante, l'individu, la famille, les résidents, le groupe des usagers.
- L'écoute de la personne.
- La souffrance physique et psychique.

La perte
- L'annonce du diagnostic, les modifications du projet de vie et les réorganisations psychiques du malade et de l'entourage.
- Les mécanismes de défense.
- La maladie vécue par les proches et ce qu'elle génère.

La séparation et le deuil
- Le malade et son entourage, la souffrance des familles.
- Les répercussions de la dégradation physique sur les modalités d'accompagnement.
- Les réaménagements et les répercussions individuelles ou collectives.
- La prise en compte collective des maladies évolutives.
- Vers des réponses à apporter : la place de l'institution.







NOUVEAU

Accompagner le vieillissement de la personne avec un handicap psychique

PUBLIC CONCERNÉ

Les professionnels confrontés au vieillissement de personnes avec des troubles psychiques, à domicile ou en institution.

CONCEPTION/ANIMATION

Cyril BARRIQUAULT, psychologue, gérontologue en EHPAD et formateur Bordeaux

Aude DAGONNEAU, psychomotricienne en accueil de jour/EHPAD et formatrice, Paris

INTER ÉTABLISSEMENTS

Durée : 3 jours
Dates : 8 au 10 juin 2016
Prix : 630 €
Lieu : Bordeaux

INTRA ÉTABLISSEMENTS

Délai : 4 mois
Durée : à définir (2 à 3 jours)
Prix : 1 240 €/jour
+ hébergement et déplacement des formateurs

Consultez également : La personne handicapée vieillissante (p. 21), L'accompagnement des personnes avec un handicap psychique (p. 26).

Cette formation est destinée aux professionnels qui accompagnent au quotidien des personnes vieillissantes et présentant un handicap psychique. Elle propose des repères afin de mieux comprendre les symptômes du vieillissement et leurs conséquences pour ce public. En appui sur des situations rencontrées au quotidien, en structure ou à domicile, elle vise à apporter à chacun des moyens de renforcer ses capacités d'aide et de soutien en s'ajustant aux besoins des personnes pour garantir un accompagnement adapté.

Objectifs

- Identifier les conséquences du vieillissement sur les personnes présentant un handicap psychique.
- Repérer parmi les symptômes préexistant le développement de pathologies liées à l'âge, comme la maladie d'Alzheimer.
- Évaluer les besoins des personnes vieillissantes avec un handicap psychique.
- Concevoir et animer des ateliers en fonction des troubles présents et des qualités préservées.
- Développer les relations avec les familles et le réseau gérontologique.

Méthodes pédagogiques

- Alternance d'exposés théoriques et échanges.
- Études de situations apportées par les participants.
- Pédagogie active et participative.

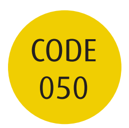
Contenu

Pour mieux comprendre la personne

- Les troubles psychiques chez l'adulte et la personne âgée.
- Le vieillissement de la personne avec handicap psychique : vieillissement normal et pathologique.
- Les conséquences des troubles démentiels sur la personne, les aidants et les professionnels.
- Les défenses développées par la personne accompagnée et par les accompagnants.
- Les qualités préservées.

Proposer un accompagnement adapté aux besoins des personnes :

- Accompagner les troubles du comportement.
- La communication verbale et non verbale.
- Les médiations corporelles et sensorielles, les ateliers musicaux, réminiscence.
- La relation aux familles au domicile, en institution.
- Le réseau gérontologique.


CODE
050

Accompagner la fin de vie
Le travail de deuil au sein d'une institution

PUBLIC CONCERNÉ
Toute personne confrontée à une situation de deuil dans une institution ou un service et volontaire pour cette démarche.

CONCEPTION/ANIMATION
Béatrice HECART, formatrice, psychologue clinicienne, hôpital de la Musse

INTRA ÉTABLISSEMENTS
Délai : 3 mois
Durée : à définir
Prix : 1 240 €/jour + hébergement et déplacement des formateurs

Au sein des institutions ou des services, les professionnels peuvent être confrontés au décès d'une personne qu'ils accompagnent. Vivre avec l'absence d'un résident, qu'il soit handicapé ou âgé, reste pour le professionnel un moment difficile tant vis-à-vis des autres résidents que vis-à-vis de lui même ou de ses collègues. Cette formation propose à chacun les moyens pour faire face au décès des personnes qu'ils accompagnent.

Objectifs

- Montrer plus d'aisance face aux situations de deuil rencontrées dans les services ou les institutions.
- Être en capacité d'entendre et de recevoir la souffrance de la famille et des proches.
- Mettre en œuvre une relation d'aide et d'accompagnement des personnes en fin de vie.
- Entretenir des échanges et une collaboration de qualité avec les autres intervenants confrontés au deuil d'un résident.
- Identifier les dispositions légales concernant la fin de vie.

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques appuyés sur la pratique.
- Alternance de travaux individuels et collectifs.
- Documents vidéo.

Contenu

Cette formation fait appel à l'implication et à l'expérience personnelle des stagiaires.

Attachement/Séparation
Le cycle de vie : rappel sur les processus d'attachement et de séparation tout au long de la vie, la notion de perte.

Le deuil
- La mort dans les différentes sociétés : représentation, rites, croyances...
- Les besoins de la personne en fin de vie et la prise en compte de la douleur.
- Le travail de deuil dans l'institution.
- La place des proches et des familles, l'annonce du décès, la souffrance des proches.

Les professionnels face à la fin de vie
- Représentation et vécu des stagiaires, la peur face à la mort.
- Les réactions psychologiques et comportementales du deuil.
- Les étapes du deuil, mieux vivre le deuil.
- Les deuils pathologiques.
- La fin de vie dans l'institution : les répercussions sur l'équipe et sur les individus, les réactions de chacun.
- Les attitudes à tenir face aux autres résidents.









NOUVEAU

Prévention du risque suicidaire à domicile ou en institution

PUBLIC CONCERNÉ
Tous les professionnels engagés dans une relation d'accompagnement et confrontés à des situations difficiles avec risques suicidaires, au domicile ou en institution.

CONCEPTION/ANIMATION
Cyril BARRIQUAULT, psychologue, formateur APF Formation, Bordeaux

INTER ÉTABLISSEMENTS
Durée : 3 jours
Dates : 22 au 24 juin 2016
Prix : 630 €
Lieu : Bordeaux

INTRA ÉTABLISSEMENTS
Délai : 4 mois
Durée : à définir (2 à 3 jours)
Prix : 1 240 €/jour + hébergement et déplacement des formateurs

L'accompagnement de personnes âgées ou des personnes handicapées atteintes de maladie évolutive ou de douleurs chroniques peut se heurter à une souffrance importante de la personne. Parfois, celle ci peut exprimer l'envie de mourir, directement ou par des actes inquiétants.
Dans ce type de contexte, les professionnels se trouvent fort démunis : que faire ? Comment écouter et entendre la personne ? Que répondre ? Vers qui se tourner ?...
Cette formation propose aux professionnels d'acquérir des repères pour mieux appréhender les notions de suicide et de risques suicidaires dans leur accompagnement de la personne vulnérable, que ce soit à domicile ou en institution.

Objectifs

- Appréhender la notion de suicide chez la personne accompagnée.
- Repérer les facteurs de risques pour la personne.
- Définir des modalités de prévention au domicile et/ou en institution.
- Ajuster sa pratique professionnelle par l'élaboration de projets adaptés aux situations rencontrées.

Méthodes pédagogiques

- Pédagogie active et participative.
- Exposés théoriques suivis d'échanges appuyés sur l'expérience des participants.
- Élaboration à partir de l'expérience du groupe et l'analyse des situations.

Contenu

Approche théorique
- Le risque suicidaire au domicile, en institution.
- Les phases d'une crise suicidaire.
- Les situations à risques chez différents publics : personnes avec un handicap physique ou psychique, personnes atteintes de maladies évolutives, de douleurs chroniques, personnes âgées...
- Le cas particulier de la dépression.

L'accompagnement au quotidien
- Facteurs de risque et facteurs de protection, les éléments pour évaluer la situation.
- Quel accompagnement pour la personne, comment l'orienter ainsi que ses proches ?
- Évaluer des axes d'amélioration dans les situations à risque : co-construction d'outils d'évaluation des risques, propositions d'amélioration organisationnelles.
- La place de l'équipe, la transmission des informations, les relais.









Relaxation et sophrologie

Des outils pour gérer les situations de stress dans les métiers d'aide à la personne

PUBLIC CONCERNÉ
Cette formation se destine prioritairement aux personnels de proximité (AMP, AVS, soignants) et plus généralement aux salariés qui, dans leur travail, sont confrontés à des situations de stress générées par les publics accueillis dans leur institution.

CONCEPTION/ANIMATION
Dominique MONTHIEUX, sophrologue-relaxologue, formateur, association « Form'action », Évry

INTER ÉTABLISSEMENTS
Durée : 3 jours
Dates : 2 au 4 novembre 2016
Prix : 630 €
Lieu : Paris

INTRA ÉTABLISSEMENTS
Délai : 3 mois
Durée : à définir
Prix : 1 240 €/jour + hébergement et déplacement des formateurs

Le nombre d'inscriptions est limité à 14 stagiaires.

Une tenue souple et décontractée est conseillée pour la réalisation des exercices.

La prise en charge et l'accompagnement quotidien des personnes handicapées supposent un engagement relationnel et émotionnel de tous les instants. Cet engagement génère une fatigue importante et peut mener à l'épuisement, avec ses corollaires que sont le retrait vis-à-vis des personnes aidées, l'appauvrissement des capacités relationnelles, la perte de qualité des prestations et, *in fine*, une détérioration rapide des compétences professionnelles requises dans les métiers d'aide à la personne.

Objectifs

- Identifier les causes de l'épuisement professionnel dans les métiers d'accompagnement et les moyens de s'en protéger.
- Préserver et valoriser la composante relationnelle des actes de la vie quotidienne (repas, toilette, soins...).
- Renforcer sa capacité à trouver la bonne distance dans les « gestes professionnels » présentant une forte composante relationnelle.
- Définir une réalité positive et motivante dans son quotidien professionnel afin de renforcer ses capacités d'aidant.
- Préserver son potentiel physique et psychique pour garantir la dimension relationnelle des actes de la vie quotidienne.

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques.
- Élaboration conceptuelle à partir des situations professionnelles proposées par les stagiaires.
- Exercices de base en relaxation : la respiration, le tonus musculaire.
- Application en référence aux situations professionnelles critiques.

Contenu

Le programme alternera les apports théoriques, les apports en lien avec les tâches repérées comme sources de stress professionnel.

Les bases théoriques de la sophrologie
- La relaxation, la sophrologie : définitions, fonctionnement...
- Les trois principes de base de la sophrologie : réalité objective, pensée positive et intégration du corps.

La sophrologie appliquée à l'activité professionnelle
- Les réponses aux situations de stress les plus courantes dans le travail avec les personnes handicapées : la violence et l'agressivité, l'expression de la sexualité, les troubles du comportement, les demandes impossibles à satisfaire...
- L'analyse et la mesure de son degré d'épuisement.
- Exercices de base en sophrologie : les cinq sens, la visualisation... Application aux situations professionnelles.
- Le contrôle de ses fonctions vitales (respiration, circulation) pour faire face au stress et garantir la qualité de son accompagnement.
- Parler pour se libérer, pour se ressourcer.






CODE 200

Les pratiques d'accompagnement

Analyser son action pour développer ses compétences...

PUBLIC CONCERNÉ
Toute personne du secteur médico-social engagée dans une relation d'aide ou d'accompagnement.

CONCEPTION/ANIMATION
Les formateurs mobilisés sur cette formation disposent tous d'une longue expérience professionnelle au sein des structures médico-sociales. Ils sont recrutés en fonction des thèmes retenus et en plein accord avec les orientations souhaitées par l'institution.

Un travail d'analyse préalable avec l'établissement est indispensable pour ajuster la formation aux besoins identifiés.

INTRA ÉTABLISSEMENTS
Délai : 3 mois
Durée : à définir (2 à 5 jours)
Prix : 1 240 €/jour + hébergement et déplacement des formateurs

Le nombre d'inscriptions est limité à 12 stagiaires.

Dans le cadre de leur exercice professionnel, les personnes engagées dans une relation d'aide ou dans une relation éducative se confrontent à des situations de travail qui imbriquent les aspects techniques, matériels, relationnels et humains. Ce travail d'accompagnement mobilise les individus dans l'action et les amène à ajuster en permanence leur manière de faire en fonction des personnes et des contextes. La mise en mot des actions permet une formalisation de l'action, la rend transmissible et contribue ainsi au développement des compétences professionnelles nouvelles. Cette formation se propose de développer la qualité des accompagnements et des prises en charge par une meilleure capacité des participants à analyser les situations critiques rencontrées dans leur exercice professionnel et à en dégager des nouveaux concepts utilisables dans leur pratique.

Objectifs

- Analyser les différents niveaux d'accompagnement d'une personne handicapée ou polyhandicapée.
- Repérer les composantes relationnelles de l'accompagnement et évaluer leur incidence sur les prises en charge.
- Se poser en tant que professionnel dans les situations « critiques » inhérentes au travail de proximité (fin de vie, sexualité, violence, attachement, etc.).
- Définir les modalités d'un accompagnement de qualité ajusté aux besoins de la personne handicapée ou polyhandicapée.

Méthodes pédagogiques

- Élaboration théorique à partir de l'analyse de situations proposées par les stagiaires.
- Études de cas.
- Échanges appuyés sur l'expérience des participants.

Contenu

Le programme sera finalisé en fonction des besoins repérés et des problématiques spécifiques à la structure. Il visera au développement des capacités professionnelles requises dans un ou plusieurs des domaines suivants :
- La dépendance des usagers et ses effets sur la relation d'aide et d'accompagnement.
- Les activités quotidiennes comme support au travail éducatif.
- Les attentes et les besoins des personnes handicapées ou polyhandicapées.
- Les phénomènes de violence et d'agressivité dans la relation d'aide et de soin.
- L'expression de la sexualité dans les institutions ou au domicile.
- Les phénomènes d'attachement et la manière de les gérer.
- La vie d'équipe, la place de chacun, la reconnaissance professionnelle.









Accompagner sans s'épuiser

PUBLIC CONCERNÉ
Professionnels de la relation d'aide et d'accompagnement, volontaires pour cette formation.

CONCEPTION/ANIMATION
Sylvie ROUGER, psychologue clinicienne, thérapeute psychocorporelle et formatrice, Nantes

INTER ÉTABLISSEMENTS
Durée : 6 jours
(en 2 sessions de 3 jours)
Dates : 9 au 11 mai 2016
et 6 au 8 juin 2016
Prix : 1 230 €
Lieu : Paris

INTRA ÉTABLISSEMENTS
Délai : 3 mois
Durée : à définir
Prix : nous consulter

Le nombre d'inscriptions est limité à 14 stagiaires.

Une tenue souple et décontractée est indispensable pour la réalisation des exercices pratiques.

La formation est organisée en 2 sessions espacées d'un mois, afin de permettre une mise en pratique des apprentissages étudiés en première session.

Dans les métiers d'aide et d'accompagnement, les phénomènes d'usure professionnelle, de démotivation, de perte des compétences sont fréquents. La difficulté à mesurer son action, la monotonie de certaines tâches, l'engagement que suppose la relation d'aide présument d'un investissement personnel conséquent qui peut très vite générer fatigue, lassitude et démotivation. À partir d'un repérage de son propre fonctionnement en tant que professionnel de la relation d'aide, cette formation propose des outils efficaces pour limiter les effets du stress, apprendre à se ressourcer pour renforcer ses capacités d'écoute et ses capacités relationnelles.

Objectifs

- Identifier les sources de fatigue et de démotivation professionnelle.
- Reconnaître les vécus personnels douloureux liés au handicap et à la relation d'aide.
- Analyser les systèmes et relations générateurs d'épuisement.
- Se dégager du stress et préserver la qualité de son engagement relationnel.
- Appliquer des manières de se ressourcer.
- Conserver sa capacité d'écoute à l'égard des personnes aidées.

Méthodes pédagogiques

- Apports de connaissances avec applications pratiques.
- Alternance de travail individuel, en binôme, et collectif.
- Pratiques corporelles simples : centrations, respirations, étirements, postures.
- Exercices de communication.

Contenu

Cette formation fait appel à l'implication personnelle des participants.

Le vécu du professionnel de la relation d'aide
- Facteurs de risques de l'épuisement professionnel.
- Du stress positif au *burn out* : évaluation des indicateurs corporels, psychiques, et comportementaux.
- Le compte en banque énergétique.
- L'art de la « bonne » décision.

Connaissance de soi et prévention individuelle
- Estime de soi, estime de l'autre.
- Identifier et répondre aux besoins psychiques fondamentaux.
- Comprendre et utiliser le langage des émotions.
- Développer ses ressources sensorielles.
- Notion de réciprocité dans la relation d'aide.

Relations au travail et prévention pour l'équipe
- Équipes dysfonctionnelles et énergétivores.
- Stratégies de protection et d'implication dans une équipe.
- Attitudes appropriées en cas de conflits.
- Principes de la communication non violente.
- Points de vigilance pour des relations stimulantes pour tous.









Les conduites addictives

Faire face aux situations problématiques dans l'accompagnement au quotidien

PUBLIC CONCERNÉ
Tout professionnel impliqué dans l'accompagnement des personnes présentant un trouble de l'usage face à une substance.

CONCEPTION/ANIMATION
Véronique GRENIER, psychologue clinicienne, Bordeaux

INTER ÉTABLISSEMENTS
Durée : 3 jours
Dates : 10 au 12 mai 2016
Prix : 615 €
Lieu : Bordeaux

INTRA ÉTABLISSEMENTS
Délai : 3 mois
Durée : à définir
Prix : 1 240 €/jour + hébergement et déplacement des formateurs

L'accompagnement de personnes handicapées, à domicile ou en institution, peut amener les professionnels à rencontrer des situations complexes en lien avec une addiction.
Comment faire face à une personne aux consommations excessives ? Que lui dire ? Comment intervenir sans risquer de perturber la relation ? Comment gérer une situation qui peut dégénérer ? Quelle responsabilité incombe au professionnel ? Quels sont les relais sur lesquels s'appuyer ?
À partir des situations rencontrées dans leur pratique, cette formation vise à aider les participants à mieux cerner le concept d'addiction. Grâce aux connaissances acquises, elle a également pour objectif de développer un nouveau regard sur la question complexe des problématiques addictives.

Objectifs

- Repérer les caractéristiques des conduites addictives.
- Identifier les mécanismes en jeu dans cette problématique.
- Appréhender les liens entre les troubles des conduites addictives et les désordres psychiques.
- Développer des réponses adaptées aux besoins identifiés.

Méthodes pédagogiques

- Apport de connaissances théoriques et pratiques.
- Échanges à partir de l'expérience des participants, travaux de groupe.
- Atelier de mise en situation, jeu de rôle.

Contenu

Aspects théoriques
- L'addiction : définition, concepts, problématiques, la notion de dépendance...
- Le comportement addictif : caractéristiques et fonctions.
- Les spécificités des conduites addictives selon la substance consommée.
- L'impact de la problématique addictive dans les différents domaines de la vie.

L'accompagnement
- Les signaux d'alerte et de souffrance.
- Répondre aux besoins des personnes.
- La gestion des situations complexes.
- L'accompagnement des proches.
- La place de l'équipe, les relais et partenariats.
- Les attitudes professionnelles à privilégier, les dispositifs à mettre en place...





L'amélioration de la qualité des prestations délivrées dans le secteur médico-social s'appuie aujourd'hui sur différents dispositifs et outils de pilotage des établissements et des services, en particulier depuis les lois de 2002 et 2005. Ces approches rationnelles visent à proposer des moyens méthodologiques et techniques à l'encadrement et à l'ensemble des membres de son équipe pour mettre en œuvre et évaluer des pratiques institutionnelles garantissant le bien-être, la sécurité, la bientraitance et le respect des droits des usagers comme des professionnels.

En fonction des besoins des professionnels et des problématiques des établissements, les propositions de formations peuvent être adaptées pour être réalisées au plus près de vos attentes.


Retrouvez nos formations sur : **http://formation.apf.asso.fr**

10 · Pratiques institutionnelles

APF Formation
Association des Paralysés de France



La fonction d'encadrement dans le secteur sanitaire, social et médico-social

Savoir « manager » une équipe et des personnes

PUBLIC CONCERNÉ
Chefs de service, infirmiers cadres, responsables d'équipe, directeurs de petites structures et toute personne exerçant ou amenée à exercer une fonction d'encadrement dans le secteur administratif, sanitaire ou social.

CONCEPTION/ANIMATION
Françoise CATHALA-RINALDI, formatrice consultante, psychologue, Paris

INTER ÉTABLISSEMENTS
Durée : 8 jours
(2 sessions de 4 jours)
Dates : 27 au 30 septembre 2016 et 15 au 18 novembre 2016
Prix : 1 680 €
Lieu : Paris

Le nombre d'inscriptions est limité à 12 stagiaires.

Les compétences professionnelles, les qualités humaines et relationnelles, la connaissance et l'expérience du travail auprès des personnes handicapées sont des critères essentiels pour exercer une fonction d'encadrement. Possédant une bonne connaissance du terrain dont il est lui-même souvent issu, le cadre du secteur se doit également de maîtriser des techniques d'animation, de communication et d'organisation propres à l'aider dans la mission qui lui est confiée. Cette formation, appuyée sur une analyse du statut d'encadrant, se propose d'apporter à chacun les moyens techniques, relationnels et méthodologiques pour exercer pleinement sa fonction d'encadrant.

Objectifs

- Identifier les caractéristiques du statut de cadre et les implications relationnelles qui en découlent.
- Distinguer les différents types d'entretiens (aide, évaluation, recrutement) et savoir les mener en fonction du but qui leur est assigné.
- Gérer les aspects relationnels et organisationnels d'une équipe de travail.
- Animer les différents types de réunions professionnelles (synthèses, concertations).

Méthodes pédagogiques

- Apport de connaissances sous forme d'exposés théoriques suivis de débats.
- Études de cas en groupe.
- Mise en commun des pratiques.

Contenu

La fonction d'encadrement
- Les différents styles d'encadrement.
- Style personnel et influence sur l'équipe : auto diagnostic de son propre style.
- Les conditions de la réussite d'un mode d'encadrement.

Méthodes et techniques de travail
- L'organisation d'une réunion : préparation, définition des objectifs, compte-rendu, suivi.
- Les différents types de réunions : leurs buts, leurs intérêts, leurs effets.
- Les différentes techniques de travail en groupe.
- Planification des tâches, gestion des « imprévus », définition des priorités.
- Gestion du temps, analyse de l'organisation de son temps de travail.

La communication
- Les relations interpersonnelles, la subjectivité et l'affectivité dans les communications, la projection.
- L'affirmation de soi dans sa fonction, la formulation des objectifs, des limites, des accords et des refus.
- L'écoute, la compréhension, la reformulation, les signes de reconnaissance, la pensée positive.
- Les différents types d'entretien, les différentes attitudes et leurs effets.
- L'argumentation.









L'entretien annuel d'évaluation

Soutenir et motiver ses collaborateurs...

PUBLIC CONCERNÉ
Toute personne en position d'encadrement hiérarchique (directeurs, directeurs adjoints, chefs de service, délégués).

CONCEPTION/ANIMATION
Julie COLSON, psychologue, formatrice APF Formation, Paris
Guy LOYRION, responsable formation, APF Formation Rhône-Alpes, Voreppe
Corine RICHARD, psychologue, consultante en ressources humaines, Bordeaux

INTRA ÉTABLISSEMENTS
Délai : 3 mois
Durée : 2 jours
Dates : à définir
Prix : 2 480 € la session
+ hébergement et déplacement des formateurs

Le nombre d'inscriptions est limité à 12 stagiaires.

La mise en place d'un entretien annuel est un moyen privilégié pour permettre à chaque professionnel de faire le point sur la réalisation de ses objectifs, de se reconnaître dans son activité, voire de s'ajuster à la dynamique de l'institution. Pour le directeur, le chef de service, le délégué, c'est un moyen qui permet d'apprécier et de soutenir la motivation de ses collaborateurs. Cette formation est destinée aux cadres d'une même institution (ou association) désireux de développer une pratique harmonisée et cohérente de l'entretien annuel d'évaluation.

Objectifs

- Appliquer une méthodologie d'évaluation par objectif.
- Apprécier et évaluer les compétences et les motivations de ses collaborateurs.
- Conduire un entretien d'évaluation en face à face en rapport avec les objectifs déterminés.
- Renforcer la cohérence de la politique de gestion des équipes.

Méthodes pédagogiques

- Alternance d'exposés théoriques et de travaux en sous-groupes.
- Mises en situation, entraînement pratique à l'entretien d'évaluation.

Contenu

Comprendre les enjeux de l'entretien
- Les différents niveaux de l'évaluation.
- Les craintes et attentes des collaborateurs.
- Liens entre entretien et motivation professionnelle.
- Place de l'entretien annuel d'évaluation dans la dynamique de l'institution.

Conduire l'entretien d'évaluation
- La préparation de l'entretien : préparation du hiérarchique et du collaborateur.
- L'accueil : un moment fort de l'entretien.
- L'introduction : définir les règles du jeu, favoriser la participation et savoir mettre à l'aise.
- Réaliser le bilan d'activité : évaluer la maîtrise de la fonction et la réalisation des objectifs.
- Préparer l'avenir : construire les objectifs de progrès et les plans d'action, définir les indicateurs et négocier les moyens.
- Conclure et réaliser le compte-rendu.

L'entretien dans la gestion des ressources humaines
- Recueillir les souhaits d'évolution.
- Assurer la mise en œuvre des décisions.
- Rédiger le suivi.

Communiquer en situation d'entretien
- Savoir écouter, questionner et dire les choses.
- La notion de l'autre.
- Faire une critique, accepter et gérer une situation de tension.









Les usagers, les professionnels, droits et devoirs de chacun

Secret professionnel, maltraitance, distribution de médicaments...

PUBLIC CONCERNÉ
Assistants de service social, éducateurs spécialisés, infirmiers, chefs de service éducatif, directeurs.

CONCEPTION/ANIMATION
Caroline VENGUD, juriste, formatrice consultante, APF Formation, Bordeaux

INTRA ÉTABLISSEMENTS
Délai : 3 mois
Durée : à définir (2 à 4 jours)
Prix : 1 240 €/jour + hébergement et déplacement des formateurs

Le nombre d'inscriptions est limité à 12 stagiaires.

Dans les institutions et les services accueillant des personnes handicapées, des informations relevant de l'intimité de la personne sont quotidiennement recueillies. À défaut de règles juridiques clairement posées, le professionnel navigue entre l'éthique et le juridique.
À partir d'un approfondissement des textes et du cadre juridique définissant les droits des usagers, cette formation se propose d'apporter à chacun les moyens d'inscrire sa pratique au carrefour des obligations légales et des contraintes institutionnelles dans le respect des droits des personnes accueillies.

Objectifs

- Repérer les droits des usagers et les obligations institutionnelles.
- Identifier les références juridiques relatives aux responsabilités et au secret professionnel.
- Confronter et analyser ses pratiques institutionnelles et professionnelles en référence aux cadres légaux.

Méthodes pédagogiques

- Pédagogie active et participative.
- Apport de connaissances sous forme d'exposés théoriques et de débats.
- Analyse de la jurisprudence.

Contenu

Références juridiques
- Le nouveau code pénal : analyse des articles 225.5 (proxénétisme), 226.13 et 226.14.
- Le respect des droits des usagers (loi du 2 janvier 2002).
- Les droits des malades (loi 4 mars 2002).
- Les personnes tenues au secret, contenu du secret, les exceptions.
- La responsabilité civile, pénale et disciplinaire des professionnels.
- Les lois du 5 mars 2007 et le secret partagé.
- La loi HPST, art. 313.26 CASF : la distribution des médicaments.
- Violences : art. 222.7 et suivants du code pénal.

Pratiques professionnelles
- La protection de la vie privée (intimité, sexualité).
- La transmission du dossier à la famille ou aux ayants droit.
- Secret professionnel et travail pluridisciplinaire.
- Les mineurs et les personnes vulnérables.
- La maltraitance et les recommandations de l'ANESM.
- La fin de vie (loi Léonetti).
- Respect du secret et des choix des usagers dans les pratiques professionnelles.
- L'utilisation des documents.
- Les textes, les références professionnelles, les obligations de service, les pratiques.
- Sexualité et handicap.





NOUVEAU

Santé au travail

PUBLIC CONCERNÉ
Directeurs, chefs de services, professionnels.

CONCEPTION/ANIMATION
Cindy BIMBARD, responsable formation, APF Formation, Nantes

Philippe GILLES-CHOMEL, responsable formation, APF Formation, Paris

INTRA ÉTABLISSEMENTS
Délai : 4 mois
Durée : à définir (3 à 5 jours)
Prix : 1 240 €/jour + hébergement et déplacement des formateurs

Répondre à l'obligation règlementaire, prévenir les accidents du travail et les maladies professionnelles, anticiper le vieillissement des professionnels, développer des conditions de travail favorisant un accompagnement de qualité des usagers... Les motivations pour se pencher sur les questions relatives à la santé au travail des professionnels sont multiples.

C'est pourquoi, APF Formation vous propose trois formations-actions différentes, permettant d'appréhender la santé au travail selon l'approche la plus adaptée au contexte de l'établissement :
- l'amélioration de la qualité de vie au travail ;
- l'analyse ergonomique dans une structure médico-sociale ;
- l'intégration des risques au sein du Document unique d'évaluation des risques professionnels (Duerp).

Méthodes pédagogiques

Une analyse préalable permettra d'ajuster les objectifs, la durée et le calendrier de la formation-action.
- Exposés théoriques, débats, travaux de groupe.
- Élaboration conceptuelle à partir de situations concrètes.
- Travaux en alternance avec et sans le formateur.

Le nombre d'inscriptions est limité à 12 stagiaires.



L'analyse ergonomique dans une structure médico-sociale

En s'appuyant sur des observations *in situ* de l'activité réelle, cette formation vise à vous apporter des clés méthodologiques afin d'identifier des actions correctives et d'amélioration des conditions de travail.

Objectifs

- Repérer les paramètres ergonomiques de la structure dans une perspective d'amélioration des situations de travail.
- Analyser les contraintes réelles suivant les postes, puis dans leurs interactions.
- Dynamiser l'organisation dans le strict respect du personnel et des usagers.
- Élaborer un plan d'amélioration des conditions de travail et d'accompagnement.

Contenu

Étude de l'environnement de travail
- Analyse de la demande et élaboration d'un mode opératoire.
- Les facteurs de charge physique, les facteurs de charge mentale, les facteurs de charge psychique.
- Les contraintes temporelles, les contraintes liées à l'espace...
- Les réponses aux besoins des usagers.

Diagnostic et proposition
- Synthèse des données et analyse.
- Élaboration du diagnostic et recherche de solutions.







Améliorer la qualité de vie au travail

Absentéisme, turnover, conflits, plaintes des usagers, alerte des représentants du personnel ou du médecin du travail, augmentation du nombre d'évènements indésirables... Les indicateurs d'une situation de travail qui se dégrade peuvent être variés. Dans un contexte de transformation des organisations, tendre à l'amélioration de la qualité de vie au travail est un levier important de cohésion d'équipe, impactant directement la qualité de l'accompagnement des usagers.

Objectifs

- Identifier les axes d'amélioration de la qualité de vie au travail.
- Construire une dynamique d'établissement autour de cette question.
- Mettre en place une méthodologie d'analyse des facteurs de tensions et de ressources.
- Développer des axes d'amélioration pratiques à court et moyen termes autour de sujets de préoccupation de l'établissement : conduite du changement, relations inter-métiers, planification du travail, reconnaissance au travail...

Contenu

Qualité de vie au travail
- Définition, cadre règlementaire.
- Indicateurs de qualité de vie au travail.
- Les facteurs de contraintes et de ressources pour la qualité de vie au travail : exigences organisationnelles, exigences des salariés, relations au travail, contexte et changements de l'institution.

Démarche participative et amélioration de la qualité de vie au travail
- Rôles et responsabilités des acteurs de l'établissement.
- Modalités de pilotage.
- Communication.
- Principes, méthodologie et outils d'analyse des situations-problèmes.
- Construire des actions à court et moyen termes.



Intégrer les risques au sein du Document unique d'évaluation des risques professionnels (Duerp)

Cette formation vise à accompagner la mise en place d'une démarche pérenne et participative de prévention des risques professionnels au travers de la rédaction du Duerp.

Objectifs

- Identifier le cadre règlementaire relatif à la prévention des risques professionnels et au Duerp.
- Expliquer les enjeux de la prévention des risques professionnels.
- Définir les rôles des différents acteurs de l'établissement dans la prévention des risques professionnels.
- Mettre en œuvre un outil spécifique d'évaluation des risques.
- Retranscrire et prioriser les risques identifiés au sein du Duerp.
- Élaborer un plan de prévention opérationnel, ainsi que ses modalités de suivi.
- Organiser une démarche pérenne de mise à jour du Duerp, et ainsi de prévention des risques professionnels.

Contenu

- Cadre règlementaire relatif à la santé au travail et à la prévention de la pénibilité.
- Les risques professionnels : définition, typologies.
- Méthodologie et outils d'analyse des risques avec identification des dangers.
- Définition du rôle et des responsabilités des acteurs de l'établissement dans la démarche.
- Quantification et hiérarchisation des risques au sein du Duerp.
- Rédaction du plan de réduction des risques.
- Les outils de déclinaison de la méthode.
- Organisation et planification du suivi du plan d'action.
- Réactualisation du Duerp.









NOUVEAU

Acteur PRAP

PUBLIC CONCERNÉ
Les professionnels des structures d'aide et de soins à la personne des établissements médico-sociaux, des établissements de santé, des maisons de retraite, des structures d'accueil de la petite enfance, des structures d'intervenants à domicile pour acteur PRAP 2S ou les professionnels des services administratifs, des services généraux, des entreprises adaptées, des établissements et services d'aide par le travail pour acteur PRAP IBC.

CONCEPTION/ANIMATION
Philippe GILLES-CHOMEL, responsable formation, formateur de formateurs PRAP 2S et IBC, APF Formation Paris

INTERVENANTS
Cette formation est assurée par des formateurs certifiés et habilités par l'assurance maladie et l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS).

Devenir acteur de sa prévention pour les risques liés aux activités physiques

Cette formation-action permet au professionnel d'acquérir les compétences pour devenir acteur de sa prévention et, par conséquent, acteur de la prévention dans son établissement.
Un certificat d'acteur PRAP 2S ou IBC validera la maîtrise de bonnes pratiques de prévention transférables au poste de travail et les nouvelles compétences préventions des professionnels accompagnant des personnes à mobilité réduite ou des professionnels dont l'activité se caractérise par le port de charge et le maintien de postures contraignantes.
Préalablement à son organisation et au regard des enjeux et objectifs visés à travers la formation-action, il est fondamental que l'établissement soit engagé dans un démarche globale de prévention des risques professionnels.

INTRA ÉTABLISSEMENTS
PRAP 2S : 3 jours (2 jours + 1 jour à un mois de distance avec un travail d'analyse de poste durant l'inter session)
PRAP IBC : 2 jours (1 jour + 1 jour à un mois de distance avec un travail d'analyse de poste durant l'inter session)
Nombre : 12 personnes maximum
Délai : 4 mois
Prix : 1 240 €/jour + hébergement et déplacement des formateurs

Objectifs

- Connaître les risques de son métier afin de repérer dans son travail les situations susceptibles de nuire à la santé, ou d'entraîner des efforts excessifs ou inutiles.
- Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur la connaissance du fonctionnement du corps humain, identifier les différentes atteintes à la santé encourues.
- Économiser les efforts par l'organisation et la simplification des manutentions manuelles des personnes (PRAP 2S) ou du port de charge.
- Utiliser des techniques gestuelles appropriées à la manutention des personnes à mobilité réduites (PRAP 2S).
- Proposer à l'encadrement de proximité des pistes d'améliorations techniques ou organisationnelles.







Acteur PRAP IBC



Acteur PRAP 2S

Maintenir et actualiser ses compétences d'acteur PRAP 2S ou IBC (MAC)

Cette formation-action permettra au professionnel titulaire d'un certificat d'acteur PRAP d'actualiser ses compétences et d'échanger sur les pratiques de prévention transférables au poste de travail pour pérenniser son action de prévention des risques liés aux activités physiques.

INTER ÉTABLISSEMENTS
Durée : 1 jour
Dates : 10 mars 2016 (PRAP IBC), 1er juin 2016 (PRAP 2S)
Nombre : 12 personnes maximum
Prix : 210 €
Lieu : Paris

Prérequis : être en possession d'un certificat d'acteur PRAP 2S ou IBC

Objectifs

- Confirmer les enjeux de la prévention des risques liés à l'activité physique.
- Observer, analyser et caractériser sa situation de travail pour identifier les pistes d'améliorations techniques ou organisationnelles.
- Communiquer les pistes de progrès à l'encadrement de proximité.

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques.
- Mise en situation applicative.
- Utilisation d'outils d'analyse.

Contenu

- La démarche PRAP et les notions de danger, risque, situation dangereuse...
- Les nouveautés réglementaires.
- La méthodologie d'observation et d'analyse d'une situation de travail, les pistes d'améliorations techniques ou organisationnelles et leur communication.
- Mise en situation des principes de sécurité physique et d'économie d'effort pour le déplacement de personnes à mobilité réduite (2S) et le déplacement de charge inerte.

Validation de la formation

- Les stagiaires qui auront réussi les épreuves de certification se verront délivrer un certificat d'acteur PRAP 2S ou IBC.
- La validation du certificat d'acteur PRAP est fixée à deux ans, la prolongation de la validation est conditionnée par le suivi d'un stage « maintien et actualisation des compétences (MAC) » d'une journée tous les deux ans.

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques.
- Mise en situation applicative.
- Le stagiaire développera ses compétences de façon itérative entre son poste de travail et la formation. Une inter session, d'une durée d'un mois, lui permettra, à l'aide des différents outils d'évaluation et du manuel PRAP, de décrire sa situation de travail, d'identifier les situations dangereuses, d'en rechercher les déterminants et de proposer des pistes d'améliorations.
- Ce travail constituera la première épreuve de validation du certificat d'acteur PRAP.

Contenu

- La notion de situation de travail, de danger, de situation dangereuse, de risque, de dommage, dans le milieu professionnel.
- Les accidents du travail, les maladies professionnelles et leurs préjudices humains et économiques pour l'établissement.
- Les principaux éléments d'anatomie et de physiologie de l'appareil locomoteur.
- Les facteurs de risques : biomécaniques, psychosociaux ; les atteintes de l'appareil locomoteur : lombalgies, TMS...
- L'observation, l'analyse et la caractérisation des situations de travail.
- Les principes de base de sécurité physique et d'économie d'effort appliqués au port de charges.
- Les principes de base de sécurité physique et d'économie d'effort dans la manutention manuelle des personnes à mobilité réduite (PRAP 2S).
- Les différents moyens de communication pour proposer les pistes d'amélioration.

Validation de la formation

- Les stagiaires qui auront réussi les épreuves de certification se verront délivrer un certificat d'acteur PRAP IBC ou 2S.
- La validation du certificat d'acteur PRAP est fixée à deux ans, la prolongation de la validation est conditionnée par le suivi d'un stage « maintien et actualisation des compétences » (MAC) d'une journée tous les deux ans.







NOUVEAU

Travailler en équipe

Faciliter le travail ensemble pour un meilleur accompagnement

PUBLIC CONCERNÉ
Tous les professionnels de l'établissement.

CONCEPTION/ANIMATION
Cindy BIMBARD, responsable formation, APF Formation, Nantes
Sophie DUPIN-BARRÈRE, responsable formation, APF Formation, Bordeaux

INTRA ÉTABLISSEMENTS
Délai : 3 mois
Durée : à définir
Prix : 1 240 €/jour + hébergement et déplacement des formateurs

Le nombre d'inscriptions est limité à 12 stagiaires.

Travailler en équipe ne se résume pas à juxtaposer les interventions des professionnels autour de l'usager. Le collectif de travail est une construction sociale dans laquelle s'inscrivent des notions d'interdépendance, de valeurs, de règles et de normes, de rôles et d'identités sociales, mais qui nécessite également une définition partagée du « travail bien fait ».
Comment créer des passerelles entre les pratiques des différents professionnels ? Comment mettre la qualité du travail au centre des échanges des professionnels au-delà des périmètres d'intervention de chacun ? Comment renforcer le ciment qui lie les différents professionnels pour créer un esprit de cohésion ?
Cette action de formation vise à aider les professionnels à comprendre les tenants et aboutissants du « travail en équipe » en leur permettant de construire leurs modalités de coopération interdisciplinaire.

Objectifs

- Identifier ses propres représentations du « travail en équipe ».
- Repérer les éléments facilitant le travail en équipe.
- Développer un modèle de pratique professionnelle partagée.
- Améliorer la communication et le travail interdisciplinaire.

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques.
- Étude des situations à partir de l'expérience des stagiaires.
- Élaboration conceptuelle et capitalisation à partir de situations concrètes.

Contenu

La dynamique d'une équipe de travail
- L'organisation et le fonctionnement d'un groupe, d'une équipe.
- Les attentes, besoins et positionnement de chacun dans un groupe.
- Les facteurs favorisant ou restreignant la cohésion de l'équipe.
- Définition et identification des valeurs communes.

Identités professionnelles
- Du métier à l'identité professionnelle.
- Les éléments constitutifs de l'identité professionnelle, les changements.
- La notion de rôle social, articulation des rôles et statuts.
- Constructions identitaires individuelles et collectives.

Développer la confiance et les coopérations
- Pluridisciplinarité et interdisciplinarité autour d'un projet : organisation, participation, mise en œuvre, interactions...
- La communication dans l'équipe : subjectivités, affectivité, projection...
- La transmission des informations.
- Organiser la délibération professionnelle.
- Les outils pour mieux travailler ensemble avec une éthique et des valeurs partagées.









Promouvoir la bientraitance

Prévention des risques de maltraitance en institution

PUBLIC CONCERNÉ
Équipe pluridisciplinaire.

CONCEPTION/ANIMATION
Chantal REBY, responsable formation, AMP/AVS, APF Formation, Paris

INTRA ÉTABLISSEMENTS
Délai : 3 mois
Durée : à définir (2 à 5 jours)
Prix : 1 240 €/jour + hébergement et déplacement des formateurs

La formation peut être adaptée pour un public spécifique de professionnels de l'encadrement.

Le handicap ou polyhandicap induit une forme de dépendance qui expose les personnes vulnérables à un risque majoré de maltraitance. De la même manière, les professionnels sont soumis à des phénomènes d'agression et d'usure qui génèrent de la tension entre les résidents et les personnels de proximité. Cette formation, appuyée sur l'analyse des pratiques professionnelles, vise à amener chacun à reconnaître les formes multiples de maltraitance dans l'accompagnement des personnes dépendantes. Elle se propose également de participer au développement de repères collectifs pour promouvoir la bientraitance.

Objectifs

- Repérer le cadre réglementaire dans lequel s'inscrit la promotion de la bientraitance.
- Analyser les facteurs institutionnels et personnels susceptibles de majorer le risque de maltraitance dans la prise en charge quotidienne des personnes dépendantes.
- Se protéger des situations ressenties comme « maltraitantes » ou violentes.
- Intégrer la notion de bientraitance dans l'élaboration des projets d'accompagnement.

Méthodes pédagogiques

- Alternance d'exposés théoriques, de débats et de travaux de groupe.
- Études de situations apportées par les participants.

Contenu

Le cadre réglementaire et institutionnel
- La prévention et la lutte contre la maltraitance : aspects législatifs (loi de 2002).
- L'instruction ministérielle du 22 mars 2007 relative au développement de la bientraitance et circulaire du 20 février 2014 relative au renforcement de la lutte contre la maltraitance.
- Le cadre institutionnel.

Maltraitance et vulnérabilité
- La dépendance : un facteur de fragilité et de vulnérabilité.
- Les enjeux et les risques de la relation soignant/soigné.
- La violence vécue par les professionnels et les accompagnants.
- La vie institutionnelle et ses contraintes.
- Faire face aux situations à risque de maltraitance.

Promouvoir la bientraitance
- La notion de respect dans l'accompagnement des personnes dépendantes.
- Le rôle régulateur de l'équipe et du travail pluridisciplinaire.
- Lutter contre l'usure professionnelle.
- L'élaboration et mise en œuvre du projet d'accompagnement : la personne accompagnée, co-auteur de son parcours.







Élaborer ou actualiser le projet d'établissement

PUBLIC CONCERNÉ
Tous les personnels impliqués dans le pilotage de la démarche et souhaitant acquérir la méthodologie nécessaire à la mise en œuvre participative de celle-ci.

CONCEPTION/ANIMATION
Guy LOYRION, responsable formation, APF Formation Rhône-Alpes, Grenoble

---

INTRA ÉTABLISSEMENTS
Délai : 3 mois
Durée : de 3 à 10 jours selon les attentes de l'établissement. À déterminer au cours de l'analyse préalable.
Prix : 1 240 €/jour + hébergement et déplacement des formateurs

Une analyse préalable permettra d'ajuster les objectifs, la durée et le calendrier de la formation-action aux attentes de l'établissement. L'ensemble de la formation-action nécessite un travail en alternance avec et sans le formateur. Cependant, la répartition des contenus des principales phases de ce travail en trois modules permet d'adapter le déroulement aux souhaits de l'établissement : formation méthodologique d'une partie de l'équipe ; accompagnement du processus de réflexion et d'élaboration du projet ; formalisation écrite du projet.

Consulter le contenu sur le site http://formation.apf.asso.fr

Cadre de référence pour une équipe de professionnels, engagement vis-à-vis des usagers et des pouvoirs publics, le projet d'établissement, imposé par la loi du 2 janvier 2002, peut également s'avérer un outil efficace pour : impulser une dynamique institutionnelle ; renforcer la responsabilisation du personnel ; améliorer la cohérence des actions au regard des besoins des usagers. Dans cette perspective, le choix de la méthodologie et des modalités d'association des différents acteurs à l'élaboration ou à l'actualisation du projet est déterminant : une démarche clairement structurée et adaptée aux caractéristiques de l'établissement permet une véritable appropriation du projet par les professionnels. Cette formation-action a donc pour objet l'acquisition d'une méthodologie d'élaboration ou de réactualisation du projet d'établissement. Les participants développeront les compétences leur permettant d'organiser et de conduire un dispositif de travail favorisant la construction collective du document « projet d'établissement » par la mobilisation d'une dynamique institutionnelle et professionnelle.

Objectif général

- S'approprier la méthode, les outils et les différentes étapes d'une démarche participative d'élaboration ou d'actualisation du projet d'établissement.

Objectifs pédagogiques

- Concevoir l'organisation générale du document « projet d'établissement ».
- Mobiliser les acteurs et repérer la dimension participative du projet d'établissement.
- Repérer les articulations entre le projet associatif, la démarche d'évaluation interne et le projet d'établissement.
- Organiser le travail des groupes pluriprofessionnels.
- Participer à la rédaction du projet d'établissement à partir d'une synthèse partagée des travaux d'élaboration.

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques.
- Mises en situation d'élaboration et de planification de la démarche.

Programme de la formation

Module 1 (2 jours)
Conception et préparation de la démarche participative

Module 2 (4 jours)
Élaboration ou actualisation du projet (travaux par groupes et synthèse)

Module 3 (3 jours)
Rédaction du projet







Fondements, méthodes et outils de la démarche qualité

PUBLIC CONCERNÉ
Cette formation se destine aux personnes chargées de piloter une démarche d'amélioration de la qualité au sein d'un établissement médico-social (cadres, référents qualité, membres du comité qualité...).

CONCEPTION/ANIMATION
Isabelle ARDOUIN, responsable formation, APF Formation Le Havre

Michel RAMOS, conseiller technique, APF, Paris

Catherine WARTEL, directrice de la qualité, APF, Paris

INTRA ÉTABLISSEMENTS
Délai : 3 mois
Durée : de 1 à 12 jours selon les attentes de l'établissement. À déterminer au cours de l'analyse préalable.
Prix : 1 240 €/jour + hébergement et déplacement des formateurs

Une analyse préalable permettra d'ajuster les objectifs, la durée et le calendrier de la formation-action aux attentes de l'établissement. L'ensemble de la formation-action nécessite un travail en alternance avec et sans le formateur. Cependant, la répartition des contenus des principales phases de ce travail en trois modules permet d'adapter le déroulement aux souhaits de l'établissement : formation méthodologique d'une partie de l'équipe ; accompagnement du processus de réflexion et d'élaboration du projet ; formalisation écrite du projet.

Consulter le contenu sur le site http://formation.apf.asso.fr

Les institutions du secteur médico-social ont à s'engager dans des logiques d'évaluation. À ce titre, la démarche d'amélioration continue de la qualité et son appropriation par les salairés permettent de rendre cohérentes les pratiques des professionnelles au regard des missions qui leur sont confiées.
Cette formation se propose d'apporter les supports théoriques, les outils méthodologiques et les techniques nécessaires pour que les participants à la formation disposent des compétences requises pour organiser et accompagner une démarche d'amélioration continue de la qualité dans leur établissement.

Objectifs

- Repérer les enjeux de la démarche d'amélioration de la qualité dans les secteurs médico-social et associatif.
- Identifier les étapes, la méthode et les outils nécessaires à la mise en œuvre de la démarche d'amélioration de la qualité au sein de l'institution.
- Définir ce que signifie une pratique « en boucle » et la manière de la faire fonctionner.
- Situer les éléments essentiels et évaluables, garants de la qualité de l'accompagnement des usagers.

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques.
- Travaux de sous-groupes.
- Élaboration conceptuelle à partir de situations concrètes.

Programme de la formation

Module 1 (2 jours)
Maîtriser les concepts et identifier les enjeux de la démarche d'amélioration continue de la qualité

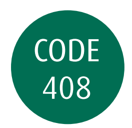
Module 2 (4 jours)
Mettre en œuvre une évaluation interne et savoir identifier les problématiques

Module 3 (3 jours)
Déterminer des axes d'amélioration et élaborer un plan d'action qualité (PAQ)

Module 4 (3 jours)
Développer un plan d'amélioration de la qualité et pérenniser la logique qualité







Mettre en place une démarche d'évaluation et de gestion du risque infectieux

PUBLIC CONCERNÉ
Directeur, infirmière coordinatrice, médecin coordinateur.

CONCEPTION/ANIMATION
Sylvie BERNIER, cadre de santé, titulaire du diplôme universitaire en hygiène, infirmière référente hygiène en établissement, formatrice.

INTER ÉTABLISSEMENTS
Durée : 3 jours
Dates : 1er au 3 juin 2016
Prix : 615 €
Lieu : Paris

INTRA ÉTABLISSEMENTS
Délai : : 3 mois
Durée : à définir
Prix : nous consulter

Formation réalisée en partenariat avec le centre de formation Marie Auxiliatrice, Draveil



La circulaire interministérielle du 15 mars 2012 relative à la mise en œuvre du programme national de prévention des infections préconise l'organisation d'une procédure de gestion du risque infectieux dans les établissements du secteur médico-social. La formation a pour objet de présenter aux professionnels concernés par la mise en place de cette circulaire, les mesures qui permettront aux établissements de s'engager dans cette démarche : désignation d'un responsable, constitution d'un comité de suivi, élaboration du document d'analyse du risque infectieux (Dari), sensibilisation du personnel.

Objectifs

- Organiser la lutte contre les infections nosocomiales dans les établissements.
- Mettre en œuvre une politique de prévention.
- Concevoir et rendre accessibles les supports institutionnels de diffusion des protocoles.
- Informer les professionnels.

Méthodes pédagogiques

- Apports de connaissances sous la forme d'exposés interactifs.
- Échanges en groupe à partir des expériences vécues.
- Études de situations concrètes proposées par les stagiaires et le formateur.
- Remise d'un document de synthèse à chaque participant.

Contenu

Organisation de la lutte contre le risque infectieux en EMS
- Les infections nosocomiales et celles associées aux soins.
- Les conduites à tenir selon les différentes maladies infectieuses.
- Organisation de la lutte contre les infections nosocomiales en France.
- Organisation pratique de la lutte contre les infections nosocomiales dans les établissements.
- Obligations et responsabilités des professionnels dans la lutte contre les infections.
- Élaboration du document d'analyse du risque infectieux (Dari).

La prévention
- Les situations de soins qui nécessitent un port de protection.
- L'hygiène des mains.
- Les Accidents par exposition au sang (AES) : risques, prévention, conduite à tenir.
- L'isolement dans un contexte infectieux.
- Les produits utilisés pour l'antisepsie et la désinfection.
- Prise en charge et prévention des infections à BMR.
- Politique vaccinale.

Prévention environnementale
- L'entretien des locaux : classification des locaux selon le risque infectieux, technique d'entretien, calendrier d'entretien (traçabilité).
- Produits d'entretien des locaux.
- Les circuits : le linge, la restauration, les déchets, l'eau, les surfaces.





L'exercice de la citoyenneté, l'apprentissage de l'autonomie, la professionnalisation… représentent des objectifs essentiels pour les personnes en situation de handicap. Les formations qui suivent répondent à ces aspirations. Les méthodes pédagogiques sont adaptées aux stagiaires, elles sont basées sur une approche théorique et complétée par une mise en pratique. L'expertise de nos formateurs, appuyée sur une expérience de terrain, contribue également à atteindre les objectifs visés.

En fonction des besoins des professionnels et des problématiques des établissements, les propositions de formations peuvent être adaptées pour être réalisées au plus près de vos attentes.



Retrouvez nos formations sur : **http://formation.apf.asso.fr**

11·La formation des personnes en situation de handicap

PUBLIC CONCERNÉ
Personnes en situation de handicap, travailleurs en ESAT.

CONCEPTION/ANIMATION
Adeline FERRE, CESF SAVS APF et foyer APF, Vendôme
Claudie GUILLONEAU, chargée d'insertion professionnelle, ESAT APF, Lunay

INTRA ÉTABLISSEMENTS
Délai : 3 mois
Lieu : sur site
Prix : nous consulter

Pour plus d'informations, consulter notre site http://formation.apf.asso.fr

Méthodes pédagogiques

- Apports de connaissances sous la forme d'exposés interactifs.
- Échanges en groupe à partir des expériences vécues.
- Études de situations concrètes de la vie quotidienne proposées par les stagiaires et le formateur.
- Remise d'un document de synthèse à chaque participant.



Dynamiser son projet personnalisé

Durée : 3 jours

Les adultes en situation de handicap accueillis dans une structure sont sollicités pour participer à l'élaboration et à la mise en place de leur projet personnel. Pourtant, cette démarche d'accompagnement qui s'inscrit dans la loi de 2002 est souvent mal comprise par les usagers qui en sont les acteurs principaux.
Élaborer un projet personnalisé avec les accompagnants suppose d'en comprendre le sens, de distinguer ce qui est de l'ordre du désir et de l'ordre du réalisable et de savoir trouver les ressources nécessaires à la réalisation de son propre projet.
Cette formation a pour objectif d'apporter à chaque participant les moyens pour être véritablement acteur du projet qui les concerne.



La MDPH en question

Durée : 2 jours

Depuis la loi de 2005, les personnes en situation de handicap ont des droits qui sont soumis à décision de l'administration publique avec un guichet unique : la Maison départementale des personnes handicapées. Pour aider les personnes à connaître les prestations et les orientations qu'elles peuvent solliciter auprès de cette instance, cette formation vise à les informer sur les démarches à effectuer et les demandes d'aides recevables.



Être élu en Conseil à la vie sociale (CVS)

Durée : 2 jours

La loi de 2002, par la mise en place des Conseils à la vie sociale, ouvre aux usagers le droit de faire valoir leur point de vue sur le fonctionnement des institutions ou services dont ils ressortent.
Être élu en CVS suppose des responsabilités à assumer vis-à-vis de mandants, une bonne connaissance du fonctionnement d'une instance représentative, et la maîtrise de quelques méthodes de travail.
Cette formation destinée aux élus ou suppléants des CVS, apportera à chacun les connaissances et les moyens nécessaires pour assumer pleinement son rôle de représentant élu au sein d'un CVS.

CODE
293

La participation sociale – vers une démarche citoyenne

Durée : 2 jours

L'entrée dans la vie active confronte le travailleur handicapé aux règles qui régissent la vie sociale et professionnelle. Être représenté, représenter les autres, faire entendre sa voix sont des opportunités qui s'offrent à chacun pour faire valoir ses droits et aboutir ses revendications.
Cette formation destinée aux travailleurs d'Établissements et services d'aide par le travail (ESAT) se propose d'aider le participants à mieux repérer les droits et devoirs de tout citoyen. Elle vise à donner à chacun les moyens de passer du statut peu valorisant de bénéficiaire à celui d'acteur engagé dans une vie citoyenne responsable.






CODE 275

Prendre soin de soi...

Durée : 2 jours

Savoir mettre en valeur son visage et son corps renforce la confiance en soi, dynamise son image et favorise indirectement le contact et la vie sociale. Les gestes quotidiens de valorisation personnelle par les soins et la représentation de soi ne sont pas toujours faciles à acquérir. Ils supposent une connaissance minimum des produits, de leur usage et des codes vestimentaires. Cette action de formation offre un temps pour donner un sens à la valorisation et au bien-être du corps, répondre à des questions dermatologiques ou adapter des produits au visage, aux cheveux, au corps, mais aussi choisir et adapter sa tenue vestimentaire.


CODE 368a

Appeler et recevoir des communications téléphoniques

Durée : 2 jours

La maîtrise de l'outil téléphonique est indispensable au développement de la vie sociale et professionnelle. Par crainte ou méconnaissance, cette démarche peut devenir difficile et freiner la prise d'autonomie. Cette formation propose de rendre possible la maîtrise de l'outil pour mieux appréhender les relations utiles au quotidien.


CODE 350a

Préparer sa retraite ou une cessation d'activité

Durée : 2 jours

Toute personne ayant été investie dans une activité professionnelle doit se préparer à une nouvelle vie sans travail. Cette formation vise à aider les participants à identifier les projets réalisables en fonction des moyens financiers disponibles. Elle vise également à repérer les nouveaux rythmes de vie liés à la cessation d'activité et la nécessité de prendre soin de soi.


CODE 412

Comprendre sa fiche de paie

Durée : 1/2 journée

Comprendre sa fiche de paie permet de repérer les ressources et les charges liées à l'activité professionnelle. Cette formation se propose d'apporter les éléments de compréhension des différentes rubriques d'un bulletin de paie.


CODE 320

Budget, mode d'emploi

Durée : 2 jours

Disposer de ses propres ressources et de leur usage suppose la maîtrise de règles simples, pour une bonne gestion du budget personnel. Les travailleurs des Établissements et services d'aide par le travail (ESAT) ont généralement peu de ressources. Maîtriser les quelques principes susceptibles de garantir leur autonomie financière et de se prémunir d'éventuelles difficultés apparaît indispensable. Cette formation, destinée aux travailleurs des ESAT, se propose d'apporter à chacun les méthodes et les outils nécessaires à la gestion efficace de ses ressources.


CODE 368b

Le poste de standardiste/accueil

3 jours (2 jours + 1 jour)

L'accueil et la tenue d'un standard au sein des entreprises adaptées (EA) ou des établissements facilement accessibles en termes d'aménagement est très souvent proposé à des personnes en situation de handicap.

Les formations initiales « secrétariat » préparent mal à la tenue de ce poste qui suppose de savoir analyser un appel pour l'orienter correctement, développer une communication de qualité ou savoir gérer les situations de conflit potentielles. Cette formation se propose de doter les participants des outils nécessaires pour développer un accueil physique et/ou téléphonique de qualité, quelles qu'en soient les circonstances.







NOUVEAU

Communiquer en milieu professionnel

Préparer son insertion en milieu ordinaire

PUBLIC CONCERNÉ
Les travailleurs d'établissements et services d'aides par le travail (ESAT) et d'entreprises adaptées (EA) qui ont pour projet de s'orienter vers le milieu ordinaire ou hors EA.

CONCEPTION/ANIMATION
Laurence MAHIEUX, organisme Marguerite, Paris

INTERVENANTS
Formateurs de l'organisme Marguerite, Paris

INTER ÉTABLISSEMENTS
Durée : 3 jours
Dates : 19 au 21 octobre 2016
Prix : 630 €
Lieu : Paris

INTRA ÉTABLISSEMENTS
Délai : 4 mois
Durée : à définir (2 à 3 jours)
Prix : 1 240 €/jour + hébergement et déplacement des formateurs
Modalités pratiques :
8 à 12 participants

Savoir communiquer constitue un réel enjeu pour une insertion professionnelle en milieu ordinaire. Pour autant, communiquer sur ce que l'on sait faire, transmettre des informations de ce que l'on a fait n'est pas chose facile. Il convient aussi de prendre en compte les contextes de l'échange, c'est effectivement différent d'échanger avec ses collègues ou avec sa hiérarchie. Mieux connaître la relation contractuelle facilite son intégration dans l'emploi.
Cette formation a pour objet d'apporter aux participants les moyens de développer une communication adaptée aux échanges en milieu professionnel.

Objectifs

- Développer des capacités de communication et une confiance en soi.
- Améliorer sa présentation et ses capacités d'échange dans un contexte professionnel.
- Valoriser et capitaliser sur son expérience professionnelle.

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques.
- Mises en situation et exercices pratiques, exercices à partir de pratiques théâtrales.
- Retours d'expérience.

Contenu

Participer à un collectif, apprendre à communiquer et à se présenter
- Se présenter.
- Entrer en relation, travailler l'écoute des autres.
- Approfondir une présence de soi aux autres.

Décrire son expérience professionnelle, repérer ses compétences, savoir parler de son métier
- Notions théoriques sur les compétences.
- Définir ses compétences et ses qualités professionnelles.
- Mieux s'exprimer en milieu professionnel.

Comprendre un nouvel environnement professionnel
- Connaître les principaux éléments d'une relation contractuelle : contrat de travail, fiche de paie...
- Se repérer dans une organisation de travail : hiérarchie et place des différents acteurs...
- Mieux cerner les attentes de l'employeur : assiduité et ponctualité, travail en équipe, transmission d'informations...





Bulletin individuel d'inscription (session INTER)
à photocopier

Le bulletin d'inscription doit être adressé directement à l'antenne régionale qui met en place la session (le lieu est précisé sur la fiche descriptive du stage).

Rappel des conditions de vente

Votre inscription donne lieu à l'établissement d'une convention en double exemplaire dont l'un est à nous retourner accompagné du montant de la formation.
Votre inscription définitive est conditionnée par le règlement intégral de la formation. À défaut, APF Formation se réserve le droit de disposer des places retenues.
En cas de dédit par l'entreprise avant le début de l'action, APF Formation facturera des frais d'annulation dans les conditions suivantes :

- Annulation antérieure à J-30 : 15 % du coût total de la formation.
- Annulation entre J-30 et J-7 : 50 % du coût total de la formation.
- Annulation après J-7 : 80 % du coût total de la formation.

En cas de force majeure ou si le nombre des stagiaires est insuffisant, APF Formation se réserve le droit d'annuler la formation dans un délai de trois semaines avant la date prévue pour son démarrage.
La totalité de l'acompte sera immédiatement remboursée.

N° de déclaration d'activité : 11 75 037 68 75
N° de Siret : 77568873207728

Formation
Intitulé : ....
Date :..
Lieu : ....

Participant
☐ Mme ☐ M.
Nom : ....
* Nom de naissance : ....
Prénom : ....
* Date de naissance : ....
* Profession : ....
* N° RPPS ou ADELI : ....
* Adresse d'exercice professionnel principal ......
....
* Mode d'exercice dominant :
salarié ☐ libéral ☐ mixte ☐
Tél. ou ....
Mail personnel : ....

(si vous souhaitez être prévenu en cas de modification de dernière minute)
Si vous êtes une personne à mobilité réduite, merci de cocher la case ☐

Entreprise
Nom...
Adresse...
Code postal ....
Ville ....
Tél...
Fax ....
Mail ....
(indispensable pour recevoir la convocation qui vous est adressée trois semaines avant la formation)

Type de structure
Public accueilli
☐ Enfants ☐ Adolescents
☐ Adultes ☐ Personnes âgées

Secteur d'intervention
☐ Déficience motrice
☐ Déficience intellectuelle
☐ Déficience sensorielle
☐ Polyhandicap
☐ Psychiatrie
☐ Autres

Provenance du financement
☐ Entreprise
☐ OPCA
☐ Pouvoirs publics (État, collectivités, FP hospitalière, etc.)
☐ Particuliers
☐ Autres

Nature du financement
☐ CIF
☐ Contrat de professionnalisation
☐ Plan de formation de l'établissement

Adresse de facturation
(si différente de l'adresse de l'entreprise)
Nom de l'établissement ....
Adresse...
Code postal ....
Ville ....

À ....
Le ....
** Renseignements à indiquer si cette formation entre dans le cadre d'un programme de DPC (Développement professionnel continu).*

Signature du chef d'établissement et cachet obligatoires.
(La signature du présent bulletin vaut acceptation des conditions de vente précisées ci-dessus).

Bulletin individuel d'inscription





Demande de formation sur site (session INTRA)
à photocopier

La demande de formation doit être adressée directement à l'antenne régionale la plus proche de votre lieu géographique. À défaut, vous pouvez contacter APF Formation Paris qui vous orientera vers l'antenne concernée.

Entreprise
Nom..
Adresse...
Code postal ....
Ville ....
Tél. ....
Fax ....
Mail ....

Personne à contacter
☐ Mme ☐ M.
Nom..
Prénom...
Fonction...
Tél. ....
Mail ....

Thématique de la formation envisagée
....
....

Public concerné par cette action
....
....

Type de structure
Public accueilli
- ☐ Enfants
- ☐ Adolescents
- ☐ Adultes
- ☐ Personnes âgées

Secteur d'intervention
- ☐ Déficience motrice
- ☐ Déficience intellectuelle
- ☐ Déficience sensorielle
- ☐ Polyhandicap
- ☐ Psychiatrie
- ☐ Autres

Provenance du financement
- ☐ Entreprise
- ☐ OPCA
- ☐ Pouvoirs publics (État, collectivités, FP hospitalière, etc.)
- ☐ Particuliers
- ☐ Autres

Nature du financement
- ☐ CIF
- ☐ Contrat de professionnalisation
- ☐ Plan de formation de l'établissement

Cette action entre-t-elle dans le cadre d'un programme de DPC (Développement professionnel continu) ?
☐ Oui ☐ Non

Cette action entre-t-elle dans le cadre d'un appel d'offres ?
☐ Oui ☐ Non

Adresse de facturation
(si différente de l'adresse de l'entreprise)
Nom de l'établissement ....
Adresse..
Ville ....
Code postal ....

À
Le

Signature du chef d'établissement et cachet obligatoires.

N° de déclaration d'activité : 11 75 037 68 75
N° de Siret : 77568873207728



